

Rapport

# ANALYSE DES VENTES DE MÉDICAMENTS aux officines et aux hôpitaux en France

1996 - 2006

8<sup>ème</sup> édition

Mai 2008

*Agence française  
de sécurité sanitaire  
des produits de santé*



**ANALYSE DES VENTES DE MEDICAMENTS  
aux officines et aux hôpitaux en France  
1996-2006**

**8<sup>ème</sup> édition**

**mai 2008**

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), à partir des données sur les médicaments dont elle dispose dans l'exercice de ses missions, élabore chaque année un Tableau de Bord consacré à la présentation et à l'analyse du marché français. Depuis 2005, ce rapport est complété, chaque automne, par une publication synthétique qui a pour objet de diffuser, sous forme de chiffres-clés, les principales données de l'année écoulée.

Cette huitième édition du rapport annuel présente l'ensemble des données de ventes de 2006. Sa dernière partie, déjà remaniée et développée l'année dernière, a été encore enrichie par de nouvelles données portant sur l'évolution des ventes de médicaments exprimées en nombre de Doses Définies Journalières.

Les prochaines éditions s'attacheront, comme celle-ci, à apporter aux lecteurs de nouvelles informations, de manière à donner des ventes des spécialités pharmaceutiques une image aussi exhaustive et aussi fidèle que possible.

Jean MARIMBERT  
Directeur général de l'Afssaps

## PREAMBULE

*Venant après une année 2005 très atypique, parce qu'elle avait été marquée par plusieurs facteurs exceptionnels, 2006 s'est caractérisée par la faible croissance des ventes destinées aux officines : + 1,3%. Le marché des spécialités remboursables a, pour sa part, seulement augmenté de 0,5% en valeur. Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette progression très modérée : déremboursements intervenus le 1er mars 2006, baisses de prix de médicaments brevetés et des spécialités inscrites au Répertoire, accroissement de la part de marché détenue par les génériques, impact des mesures de maîtrise médicalisée, conjoncture épidémique favorable (peu de pathologies « hivernales »), etc. La forte croissance du marché des spécialités non remboursables (+13,4%) résulte en grande partie des déremboursements de 2006. Sur le plan quantitatif, la diminution du nombre d'unités vendues est due à la faible incidence des pathologies « hivernales » (qui engendrent habituellement une forte consommation de spécialités peu onéreuses) mais également aux déremboursements. En effet, les médicaments déremboursés ont perdu, en changeant de statut, une partie de leur marché. En revanche, la commercialisation de grands conditionnements (trois mois) ne peut contribuer à expliquer cette baisse : ils ont représenté un peu moins d'un million de boîtes en 2006.*

*L'analyse en valeur par classe fait ressortir la part importante dans les ventes officinales des médicaments du système cardio-vasculaire, du système nerveux ainsi que des médicaments de l'appareil digestif. Ce sont toutefois les classes majoritairement constituées de médicaments longtemps réservés à l'usage hospitalier qui ont connu les taux de croissance les plus élevés : antiviraux, immunosuppresseurs, immunostimulants, préparations antianémiques. Le médicament ayant réalisé le chiffre d'affaires le plus élevé était un antiagrégant plaquettaire. Sept antihypertenseurs et sept antiulcéreux figuraient parmi les cinquante premiers.*

*A l'hôpital, la croissance des ventes a été modérée (+3,6%). Les chiffres d'affaires ont néanmoins continué à progresser rapidement dans plusieurs classes : les antinéoplasiques, tout d'abord, mais également les immunosérums et immunoglobulines, les antihémorragiques, les immunosuppresseurs. Ce sont majoritairement des antinéoplasiques que l'on retrouve aux premiers rangs des produits les plus vendus. Quinze antinéoplasiques et sept antiviraux systémiques figurent parmi les*

**cinquante produits les plus vendus aux établissements hospitaliers en 2006.**

**En quantités**, et non plus en chiffre d'affaires, **les classes les plus vendues en officine sont les médicaments du système nerveux central** ainsi que ceux **de l'appareil digestif**. Les antalgiques sont très représentés dans le classement des médicaments les plus vendus : ils occupent les trois premiers rangs et onze d'entre eux figurent parmi les cinquante premiers.

**Le marché des génériques** représentait globalement **8,6% des ventes en valeur** de spécialités pharmaceutiques remboursables (contre 7,6% en 2005). **En quantités**, la part de marché détenue par les génériques était nettement supérieure et s'élevait en 2006 à **18,0% des ventes** de spécialités remboursables (contre 15,4% en 2005).

Les ventes de **spécialités remboursables soumises à prescription obligatoire** représentaient en 2006 **plus de 81% du chiffre d'affaires officinal**. **En quantités**, une part importante des ventes était toutefois réalisée par **les spécialités remboursables à prescription facultative : plus de 30%**.

D'une manière générale, **les données publiées montrent qu'il serait certainement plus exact de parler « des marchés pharmaceutiques »** que « du marché pharmaceutique ». Indépendamment de leur intérêt thérapeutique, les classes sont très loin d'avoir toutes la même importance économique et de connaître des évolutions comparables. Leurs ventes progressent parfois rapidement, dans d'autres cas, beaucoup moins vite et il arrive même que les ventes de certaines classes régressent, que ce soit en valeur ou en quantités. A cet égard, les tableaux présentés dans la dernière partie de cet ouvrage (analyse en nombre de DDJ) font clairement ressortir les tendances divergentes au sein même de classes importantes, relevant notamment de la cardiologie, des anti-infectieux et du système nerveux. Aussi, lorsque l'on parle de la croissance des ventes des spécialités pharmaceutiques, convient-il de toujours garder présent à l'esprit qu'elle recouvre des réalités très différentes. Le présent recueil s'efforce de mettre cette constatation en évidence.

# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>2. DONNEES UTILISEES .....</b>	<b>8</b>
2.1 DONNEES DE VENTES .....	8
2.2 PRESENTATION DES DONNEES .....	8
2.3 CLASSIFICATION ATC .....	9
2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE .....	10
<b>3. LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES .....</b>	<b>12</b>
3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES .....	12
3.1.1 Evolution en valeur .....	12
3.1.2 Evolution en quantités .....	13
3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL .....	16
3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL .....	19
3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHE SELON LES PRODUITS .....	20
3.5 LE MARCHE OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES .....	22
3.6 L'AGE DES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN 2006 .....	24
3.7 DECOMPOSITION, EN 2006, DU MARCHE DES SPECIALITES .....	25
3.8 LE MARCHE OFFICINAL DES GENERIQUES EN 2006 .....	26
<b>4. LES VENTES PAR CLASSE ATC .....</b>	<b>33</b>
4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL .....	33
4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal .....	34
4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier .....	36
4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE .....	38
4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A) .....	38
4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B) .....	42
4.2.3 Système cardio-vasculaire (C) .....	44
4.2.4 Médicaments dermatologiques (D) .....	46
4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) .....	48
4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) .....	50
4.2.7 Anti-infectieux (J) .....	52
4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) .....	54
4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M) .....	56
4.2.10 Système nerveux (N) .....	58
4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P) .....	62
4.2.12 Système respiratoire (R) .....	64
4.2.13 Organes sensoriels (S) .....	66
4.2.14 Divers (V) .....	68

<b>4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A</b>	
<b>L'HOPITAL</b> .....	<b>70</b>
4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A) .....	70
4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B).....	72
4.3.3 Système cardio-vasculaire (C) .....	74
4.3.4 Médicaments dermatologiques (D).....	76
4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G).....	78
4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H).....	80
4.3.7 Antiinfectieux (J).....	82
4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) .....	84
4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M).....	86
4.3.10 Système nerveux (N).....	88
4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P) .....	90
4.3.12 Système respiratoire (R).....	92
4.3.13 Organes sensoriels (S).....	94
4.3.14 Divers (V) .....	96
<b>5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ.....</b>	<b>99</b>
5.1 REMARQUES GENERALES.....	99
5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES.....	100
5.3 PRESENTATION DES DONNEES .....	101
<b>6. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....</b>	<b>112</b>
<b>7. ANNEXE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>115</b>
7.1 PROBLEMES LIES AU TRAITEMENT ET AU CONTROLE DES DONNEES.....	115
7.2 LE CALCUL DE L'AGE MOYEN DES MEDICAMENTS LES PLUS VENDUS.....	116

Cette nouvelle édition a été conçue et rédigée par **Philippe CAVALIÉ**,  
avec la collaboration de **Cristina de CALAN**

et l'assistance technique de **Séverine LAFAYE**

**Direction de l'Evaluation de la Publicité et des Produits Cosmétiques et Biocides :**

**Catherine DESMARES, directrice**

## 1. INTRODUCTION

Ce recueil a pour objectif de présenter une **information statistique sur les ventes de médicaments en France de 1996 à 2006**. Il existe bien sûr d'autres publications sur ce sujet, provenant surtout d'organismes privés, mais elles ne traitent parfois, en fonction des objectifs poursuivis, qu'une partie du marché pharmaceutique. Certaines études, par exemple, excluent le marché hospitalier. Par ailleurs, si les données de l'année qui vient de s'écouler sont toujours les plus attendues et les plus interprétées, il est néanmoins précieux de pouvoir disposer de relevés plus anciens, afin de dégager des tendances qui ne soient pas seulement celles de la conjoncture. Des tendances de fond - liées par exemple à l'augmentation de la prévalence de pathologies lourdes, à la mise sur le marché de médicaments représentant des innovations importantes - peuvent être mises en évidence si l'on dispose de séries longues, indiquant l'évolution des ventes, faisant ressortir les déplacements d'une classe vers une autre.

Ces raisons ont incité à construire un document qui non seulement prenne en compte toutes les composantes du marché pharmaceutique, mais qui en restitue également les **mouvements au cours de ces onze dernières années**. Ce recueil présente donc des données portant sur les ventes de **spécialités remboursables** et de **spécialités non remboursables** (en les dissociant chaque fois qu'il est apparu pertinent de le faire), d'une part, et sur les **ventes de médicaments aux établissements hospitaliers**, d'autre part. Ce souci d'exhaustivité paraît d'autant plus justifié que ces deux composantes du marché sont liées l'une à l'autre. Les commentaires qui accompagnent les séries statistiques ou les graphiques reviendront à plusieurs reprises sur cette « interactivité ». En effet, les conditions de dispensation ou de prise en charge des médicaments évoluent : des médicaments aujourd'hui réservés à l'usage hospitalier peuvent être mis demain à la disposition des malades en officine. Aussi certaines évolutions *a priori* surprenantes trouvent-elles aisément une explication si l'on tient compte des événements qui ont marqué l'une ou l'autre composante du marché pharmaceutique.

### **Ce document comporte trois parties principales :**

- ◆ La première est consacrée à la présentation du **marché pharmaceutique français** à l'aide de classements et de tableaux qui permettent d'en préciser les caractéristiques et de mettre en lumière ses particularités ainsi que les évolutions constatées au cours de la période 1996-2006.
- ◆ La seconde porte exclusivement sur **les ventes par classe ATC** (anatomique, thérapeutique, chimique). En retraçant l'évolution des ventes de spécialités pharmaceutiques au cours de la période 1996-2006, à l'aide de tableaux et de graphiques, cette partie permet de connaître les tendances de chaque classe et ses principaux faits marquants.
- ◆ La troisième, introduite depuis trois ans, présente, pour un ensemble de classes, sous-classes et substances actives, les ventes exprimées en nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.



## 2. DONNEES UTILISEES

### 2.1 DONNEES DE VENTES

Toutes les données présentées dans ce recueil ont été élaborées à partir des déclarations de ventes que les titulaires d'autorisations de mise sur le marché (AMM) adressent chaque année pour le 31 mars à l'Afssaps. Ces déclarations, prévues à l'article L 5121-17 et suivants du Code de la Santé Publique, présentent un caractère obligatoire, ce qui assure l'exhaustivité<sup>1</sup> des données recueillies, tant pour le marché officinal que pour le marché hospitalier.

D'une manière générale, l'observation de onze années de ventes consécutives – soit un intervalle de dix ans - a été jugée suffisante pour dégager et interpréter correctement les tendances du marché pharmaceutique français. Pour cette huitième édition, la période retenue couvre donc les années 1996 à 2006<sup>2</sup>.

### 2.2 PRESENTATION DES DONNEES

Les données concernent les **ventes aux officines** et les **ventes aux hôpitaux**.

**Les chiffres d'affaires** sont exprimés en prix fabricant hors taxes (PFHT), et non en prix public. Ils tiennent compte des remises éventuellement consenties. Pour le marché hospitalier, les chiffres d'affaires sont donc calculés sur la base des prix de cession effectifs. Ils intègrent également les ventes aux diverses collectivités (cliniques privées, dispensaires, centres de vaccination, etc.).

**Les unités déclarées** correspondent au nombre de boîtes vendues. Les unités vendues aux établissements hospitaliers sont publiées pour les classes représentant les postes de dépenses les plus importants. Dans les autres classes, il n'est pas apparu pertinent de publier ces données quantitatives, en raison de l'usage limité qui est fait de ces médicaments dans les établissements hospitaliers.

**Les nombres de DDJ** correspondent, pour chaque classe ou substance, au nombre de boîtes vendues multiplié par le nombre de DDJ que contient chaque boîte de médicament vendue (**voir 2.4**). Ils sont présentés, par convention, pour 1000 habitants et par jour.

**Les parts de marché** en valeur (chiffres d'affaires) et en quantités (unités vendues) ont été calculées par rapport au montant total des ventes de spécialités pharmaceutiques (hors spécialités homéopathiques à nom commun).

**Le taux de variation<sup>3</sup> calculé** pour chaque classe correspond au taux de croissance moyen annuel (TCMA) au cours de la période 1996-2006.

---

<sup>1</sup> Même s'il existait jusqu'en 2003 un seuil d'exonération de la taxe sur les spécialités (C.A. < 760 000 euros), toutes les ventes devaient être déclarées auprès de l'Afssaps.

<sup>2</sup> L'annexe méthodologique présente les contrôles et traitements qui sont réalisés sur les données de ventes.

<sup>3</sup>  $TCMA = \sqrt[i]{X_{n+i} / X_n}$

**Les graphiques** ont été établis sous forme d'évolution indiciaire (base 100 en 1996). Une échelle semi-logarithmique a parfois été retenue afin de présenter sur un même graphique des évolutions de classes ou de sous-classes très divergentes. Ces graphiques ne sont pas tous à la même échelle : ils sont adaptés aux évolutions au sein de chaque classe ATC niveau 1. Ces évolutions étant parfois très différentes, le choix d'une échelle unique aurait certes facilité les comparaisons visuelles mais présenté l'inconvénient de rendre très peu lisibles certains graphiques. Pour des raisons de lisibilité également, l'évolution indiciaire de certaines classes peu vendues n'a pas été présentée lorsque cela aurait abouti à faire figurer un trop grand nombre de courbes sur un même graphique.

**Le nombre de traitements pour les contraceptifs oraux** a été calculé sur la base du nombre de plaquettes contenues dans chaque boîte : 1 plaquette = 1 traitement ; 3 plaquettes = 3 traitements. En conséquence, le nombre de boîtes vendues a été multiplié par le nombre de traitements que contient chaque boîte, donnant ainsi un nombre total de traitements annuels.

## 2.3 CLASSIFICATION ATC

La classification utilisée est la classification ATC (anatomique, thérapeutique, chimique), établie par l'Organisation Mondiale de la Santé afin de favoriser des études internationales sur l'utilisation des médicaments. Les médicaments sont classés selon l'organe sur lequel ils agissent et/ou leurs caractéristiques thérapeutiques et chimiques. La classification se décline en cinq niveaux :

Niveau 1 : groupe « anatomique »  
exemple : **A-** voies digestives et métabolisme

Niveau 2 : groupe « thérapeutique »  
exemple : **A05**-thérapeutique hépatique et biliaire

Niveau 3 : sous-groupe « thérapeutique/pharmacologique »  
exemple : **A05A**-thérapeutique biliaire

Niveau 4 : sous-groupe « chimique/thérapeutique/pharmacologique »  
exemple : **A05AA**-acides biliaires

Niveau 5 : sous-groupe « substance chimique »  
exemple : **A05AA01**-chénodésoxycholique acide

La terminologie utilisée est celle de la traduction officielle de la classification ATC. Par ailleurs, il est rappelé que des codes ATC ne sont plus attribués aux substances actives non recensées dans la classification établie par l'OMS. De même, les spécialités de phytothérapie qui avaient été classées en fonction de leur usage traditionnel (par exemple, troubles mineurs du sommeil), ont été réaffectées à la classe qui regroupe, par défaut, les

---

où  $X_{n+i}$  représente le chiffre d'affaires de l'année courante  $n+i$  et  $X_n$  le chiffre d'affaires de l'année de base  $n$ . Le TCMA est donc calculé en prenant la racine à la puissance  $i$  du rapport du chiffre d'affaires de l'année courante sur celui de l'année de base.

médicaments n'ayant pas fait l'objet d'une classification spécifique : V03AX<sup>4</sup>. Ce travail avait été entrepris, lors des premières éditions de ce rapport, afin de « couvrir » le plus largement le marché pharmaceutique en suppléant la classification ATC lorsqu'elle n'avait pas attribué de code à une substance, ou bien lorsqu'elle s'avérait insuffisante (notamment pour les spécialités classées dans les « médicaments divers »). Au fil des années, les inconvénients de ce choix sont toutefois apparus supérieurs à ses avantages. En effet, ce codage interne, même s'il ne concernait qu'un nombre restreint de spécialités, rendait plus difficiles les comparaisons avec d'autres statistiques également établies à partir de la classification ATC. D'autre part, il est apparu souhaitable de ne plus superposer à la classification officielle ATC utilisée par l'Afssaps dans ses bases de référence d'autres éléments de classification n'ayant qu'une finalité économique<sup>5</sup>.

## 2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE

Tout d'abord initiée par les pays scandinaves, puis reprise par l'Organisation Mondiale de la Santé, la « Defined Daily Dose » - généralement traduite en français par « Dose Définie Journalière » - a pour objectif de favoriser les comparaisons internationales en éliminant les difficultés de mesure liées à l'hétérogénéité des tailles de conditionnement et aux différences de dosage d'un pays à l'autre. Le calcul des DDJ repose sur la détermination préalable d'une dose quotidienne de référence pour un adulte de soixante-dix kilos dans l'indication principale de chaque molécule. Cette dose moyenne - établie par des experts internationaux, sous l'égide du « Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology » de l'OMS installé à Oslo - ne reflète pas nécessairement la posologie recommandée par l'AMM ni la posologie effective : elle constitue avant tout un étalon de mesure. Chaque présentation d'un médicament peut ainsi être convertie en nombre de DDJ. Dès lors, si l'on connaît le nombre total de boîtes vendues, il est aisé de calculer le nombre total de DDJ consommées au cours d'une année puis de procéder aux regroupements par molécules jugés pertinents. Pour tenir compte des différences de population d'un pays à l'autre, le nombre de DDJ est ensuite divisé par le nombre total d'habitants (enfants compris). Par convention, les résultats sont présentés pour mille habitants et par jour. De cette manière, il est possible de comparer les consommations nationales et de calculer, le cas échéant, une consommation moyenne internationale. Toutefois, les différences dans la pyramide des âges des populations observées peuvent représenter une difficulté dans l'interprétation des résultats. En effet, les médicaments pédiatriques sont intégrés dans le calcul du nombre de DDJ sur la base de la dose standard retenue pour un adulte (nécessairement plus élevée). Il en résulte que, toutes choses étant égales par ailleurs, le pays qui comprend une proportion plus élevée d'enfants « produira » moins de DDJ qu'un pays qui en comprend une proportion moindre. La version de la classification ATC utilisée pour calculer le nombre de DDJ est celle qui a été mise à jour en novembre 2006 et publiée en janvier 2007. Il n'a donc pas été tenu compte des modifications apportées aux DDJ postérieurement à cette date.

---

<sup>4</sup> Seules les spécialités homéopathiques n'y ont pas été intégrées, en raison des difficultés de traitement qu'elles posent. En effet, les spécialités à nom commun - qui représentent l'essentiel du marché de l'homéopathie - ne possèdent pas les identifiants administratifs habituels des spécialités pharmaceutiques.

<sup>5</sup> C'est à dire une classification qui aide à décomposer plus finement le marché français des médicaments que ne le permet la seule classification ATC.

# **LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES**

### 3. LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

#### **3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES**

##### **3.1.1 Evolution en valeur**

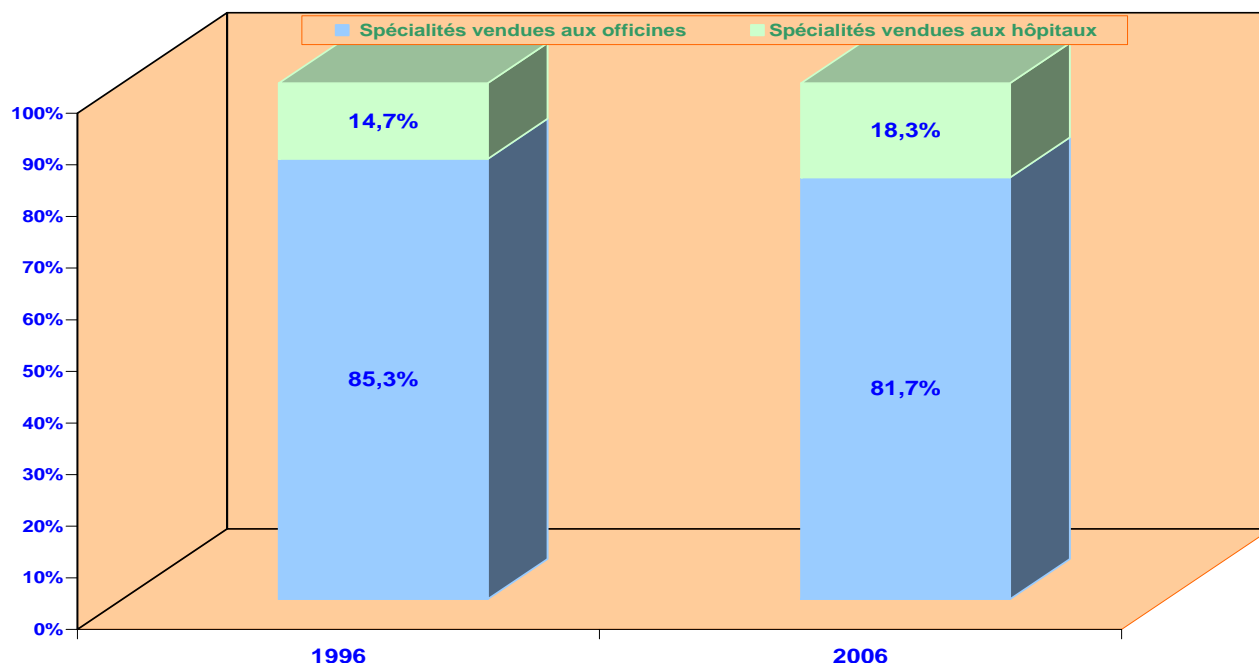
Les ventes de spécialités pharmaceutiques destinées aux officines et celles destinées à l'usage hospitalier n'ont pas progressé au même rythme durant la période 1996-2006 (Tableau 1 et Figure 2). Le marché hospitalier s'est distingué par un taux de croissance moyen annuel très soutenu : 8,3 %. Les ventes aux officines ont, elles, augmenté de 5,5% durant cette même période. Ces rythmes différents, qui ont entraîné une forte augmentation de la part de l'hôpital dans le marché pharmaceutique français (**Figure 1**), ne constituent pas des taux de croissance « naturels » pour les raisons suivantes :

- ◆ Depuis 1997, des autorisations de mise sur le marché sont délivrées, aux gaz médicaux. Il en résulte que les ventes de ces produits sont désormais déclarées à l'Afssaps et s'ajoutent aux chiffres d'affaires réalisés. L'impact de cet « effet de champ », au demeurant assez limité, est toutefois plus perceptible à l'hôpital qu'en ville<sup>6</sup>. D'autres décisions ont joué en sens inverse, contribuant à modérer la progression des ventes de médicaments aux hôpitaux et à accroître celle des ventes de médicaments aux officines. Ainsi, la levée de la réserve hospitalière portant notamment sur les hormones de croissance, sur les antirétroviraux, les interférons- $\alpha$  (pour leurs indications concernant le traitement de l'hépatite C), les sétrons, la ciclosporine, l'érythropoïétine, les immunostimulants a représenté un allègement des dépenses à l'hôpital.
- ◆ Enfin, même si l'impact économique de cette mesure a été modeste, **il faut signaler que des médicaments**, notamment dans les classes B (sang et organes hématopoïétiques), S (organes sensoriels) et V (divers), **sont devenus des dispositifs médicaux** en 1998 (certaines préparations ophtalmologiques, des produits « auxiliaires pour transfusion sanguine », par exemple). Le changement de statut de ces produits a contribué à ralentir – de façon très limitée – la progression des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux hôpitaux.

---

<sup>6</sup> Bien qu'ils ne soient pas exclusivement réservés à l'usage hospitalier (les insuffisants respiratoires en disposent à leur domicile grâce à un circuit de distribution spécifique), les gaz médicaux sont beaucoup plus vendus aux hôpitaux et aux collectivités qu'en ville.

**Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments en France en 1996 et 2006**



### **3.1.2 Evolution en quantités**

L'évolution des unités vendues en officine (nombre de boîtes) a été très modérée au cours de ces dix dernières années (**Figure 3**).

Le nombre d'unités vendues a progressé à partir de 1999, mais les taux de croissance ont toujours été faibles. Leur mesure n'a pas été significativement affectée par les changements dans les tailles de conditionnement<sup>7</sup> et par la mise sur le marché de présentations différemment dosées en substance active. En 2005, l'apparente reprise de la consommation était principalement due à deux facteurs ponctuels : forte incidence de syndromes grippaux (entraînant une consommation importante de médicaments peu onéreux) et surstockage de génériques. Cette reprise ne s'est donc pas confirmée en 2006 car une fraction des ventes 2005 n'a été consommée qu'en 2006 (report dû au stockage de 2005) et les « pathologies hivernales » ont été moins fréquentes. Il y a eu de surcroît une moindre consommation des spécialités déremboursées.

Les unités vendues aux hôpitaux ont été exclues de la Figure 3 car l'hétérogénéité des déclarations de ventes rend difficile un dénombrement exhaustif et qui soit, de surcroît, pertinent.

<sup>7</sup> La commercialisation en 2006 de grands conditionnements (trois mois) pour les médicaments destinés à des traitements chroniques n'a eu que peu d'impact sur la consommation apparente, exprimée en nombre de boîtes vendues. Ces grands conditionnements ont, en effet, été peu vendus (moins d'un million de boîtes).

**Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques**

**Chiffre d'affaires**

Unité : million d'euros

ANNEE	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Spécialités remboursables vendues aux officines	10 810	11 108	11 821	12 865	13 728	14 801
<i>dont homéopathie à nom commun</i>	123	125	134	140	150	159
Spécialités non remboursables vendues aux officines	967	1 033	1 002	1 062	1 054	1 119
S/total spécialités vendues aux officines	11 777	12 141	12 824	13 927	14 782	15 920
Spécialités vendues aux hôpitaux	2031	2 187	2 314	2 531	2 598	3 084
TOTAL FRANCE	13 808	14 328	15 138	16 458	17 380	19 004

ANNEE	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2006/2005
Spécialités remboursables vendues aux officines	15 467	16 583	17 561	18 716	18 810	0,5%
<i>dont homéopathie à nom commun</i>	166	174	170	166	162	-2,4%
Spécialités non remboursables vendues aux officines	1 152	1 183	1 231	1 259	1 428	13,4%
S/total spécialités vendues aux officines	16619	17 766	18 792	19 975	20 238	1,3%
Spécialités vendues aux hôpitaux	3 708	4 057	4 427	4 381	4 540	3,6%
TOTAL FRANCE	20 327	21 823	23 219	24 356	24 778	1,7%

**Unités vendues**

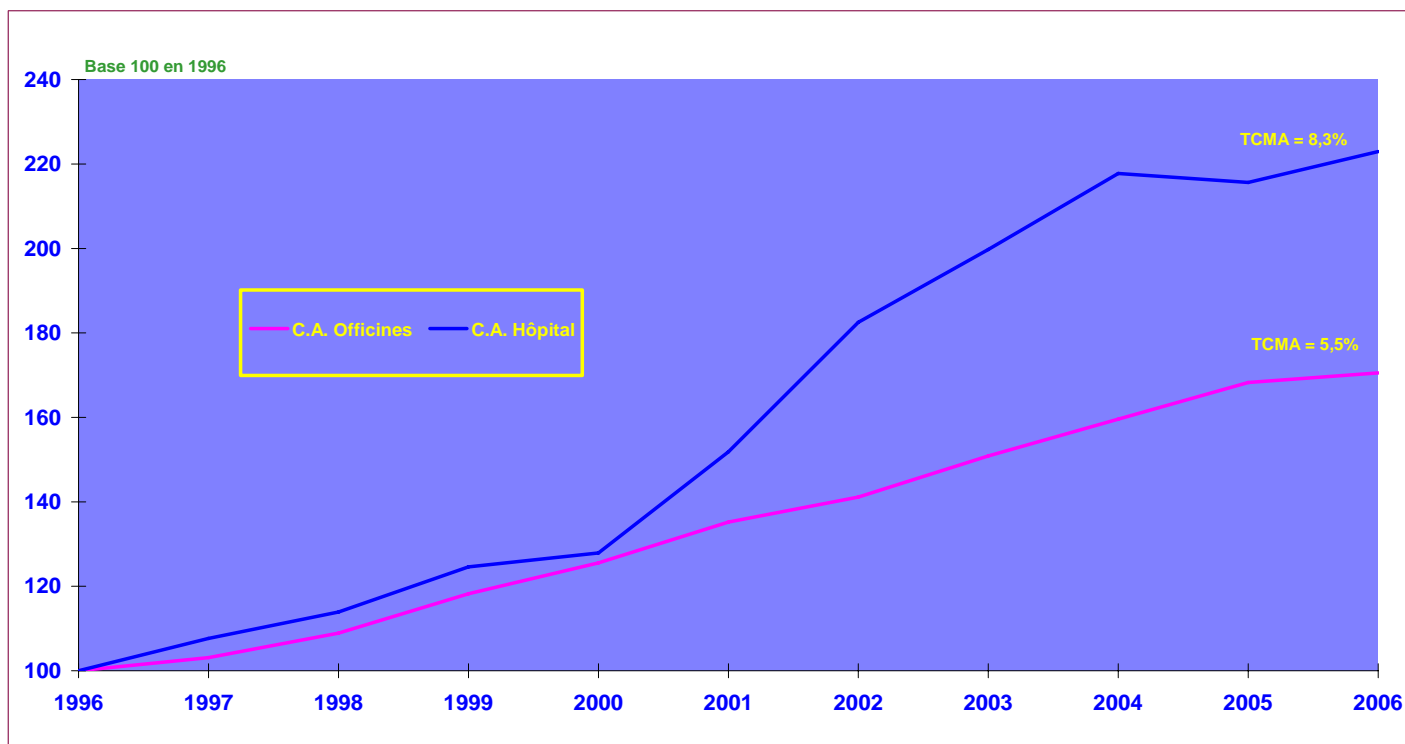
Unité : million de boîtes

ANNEE	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Spécialités vendues aux officines (1)	2 966	2 958	2 953	3 034	3 035	3 100

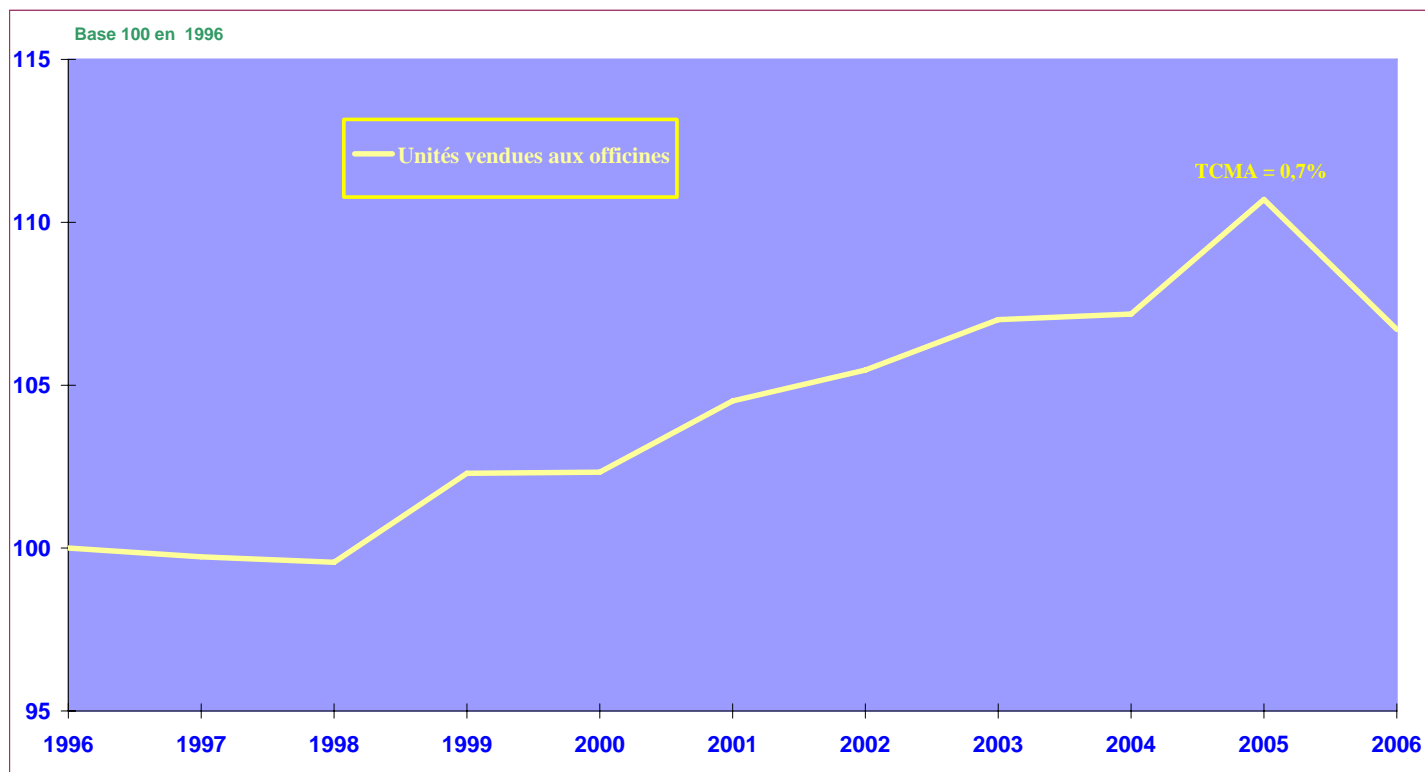
ANNEE	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2006/2005
Spécialités vendues aux officines (1)	3 128	3 174	3 179	3 274	3 165	-3,4%

(1) hors homéopathie

**Figure 2 : Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques entre 1996 et 2006**



**Figure 3 : Evolution des ventes, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1996 et 2006**





### **3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL**

Ces classements portent exclusivement sur les médicaments disposant d'un nom de marque. Ils ont donc été établis en agrégeant les montants des ventes réalisées par tous les médicaments commercialisés sous un même nom, quels que soient leur forme, leur dosage ou leur taille de conditionnement. Ils intègrent également les génériques qui ne sont pas commercialisés sous le nom de la Dénomination Commune Internationale.

Le **classement des produits les plus vendus aux officines**, en valeur, présente peu de similitudes avec celui des produits les plus vendus en quantités : douze médicaments sur les cinquante premiers figurent sur les deux listes (**Tableau 2**). Ces différences s'expliquent par les écarts de prix entre les spécialités vendues dans les officines. Les médicaments les plus couramment achetés - sur prescription ou non - sont des antalgiques dont les prix sont généralement faibles, tandis que les médicaments qui représentent les chiffres d'affaires les plus importants appartiennent à des classes dont les prix sont, en règle générale, beaucoup plus élevés (antiulcéreux, hypolipémiants, etc.).

Le **classement des produits les plus vendus aux établissements hospitaliers** (en valeur) ne possède plus que trois produits en commun avec celui du marché officinal : ARANESP®, NEORECORMON® et EPREX® (**Tableau 3**). Il s'agit de surcroît de trois médicaments de la même classe, longtemps réservés à l'usage hospitalier. A l'hôpital, ce sont des spécialités destinées au traitement de pathologies très lourdes qui représentent les dépenses les plus importantes du poste « médicaments » : antinéoplasiques, immunosuppresseurs, antiviraux systémiques, etc. Les produits sanguins stables, notamment les facteurs de la coagulation sanguine, sont également très représentés dans ce classement.

**La comparaison des classements des années 2005 et 2006 ne fait pas apparaître de modifications majeures, tout au moins pour les médicaments figurant parmi les dix premiers.** Pour certains médicaments de ville, inscrits au Répertoire de l'Afssaps comme spécialités de référence, leur recul dans le classement s'explique par la croissance des ventes de leurs génériques. A l'hôpital, la levée de la réserve hospitalière pour certains médicaments a conduit à des transferts de ventes d'un marché vers l'autre et s'est donc répercutée sur leur classement (immunostimulants et antianémiques, notamment).

**Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2006**

1- En valeur			2- En quantités		
Rang 2006 (rang 2005)	Produit	Classe	Rang 2006 (rang 2005)	Produit	Classe
1 (1)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire	1 (1)	DOLIPRANE	Antalgique
2 (2)	TAHOR	Hypolipidémiant	2 (2)	EFFERALGAN	Antalgique
3 (3)	SERETIDE	Antiasthmatique	3 (3)	DAFALGAN	Antalgique
4 (5)	INEXIUM	Antiulcéreux	4 (4)	LEVOTHYROX	Hormones
5 (34)	ARANESP	Antianémique	5 (5)	KARDEGIC	Antiagrégant plaquettaire
6 (9)	ARICEPT	Maladie d'Alzheimer	6 (6)	SPASFON	Antispasmodique
7 (7)	SYMBICORT	Antiasthmatique	7 (10)	TAHOR	Hypolipidémiant
8 (10)	GLIVEC	Antinéoplasique	8 (12)	VOLTARENE	Antiinflammatoire
9 (4)	ELISOR	Hypolipidémiant	9 (11)	IELUDRIL	O.R.L. - Antibactérien
10 (17)	ENBREL	Traitement polyarthrite rhumatoïde	10 (8)	IDI ANTALVIC	Antalgique
11 (14)	AMLOR	Antihypertenseur	11 (8)	DAFLON	Veinotonique
12 (20)	INIPOMP	Antiulcéreux	13 (12)	MAGNE B6	Supplément minéral
13 (13)	LOVENOX	Anticoagulant	13 (14)	ADVIL	Antalgique
14 (15)	DOLIPRANE	Antalgique	14 (20)	FORLAX	Laxatif
15 (247)	PREVENAR	Vaccin	15 (19)	PIASCLEDINE	Antirhumatismal
16 (16)	PARIET	Antiulcéreux	16 (15)	ASPEGIC	Antalgique
17 (54)	NEORECORMON	Antianémique	17 (29)	METHADONE	Traitement substitutif
18 (23)	ARIMDEX	Thérapeutique endocrine - Tumeur du sein	18 (23)	LAMALINE	Antalgique
19 (25)	COVERSYL	Antihypertenseur	19 (21)	ORELOX	Antibiotique
20 (37)	AVONEX	Traitement sclérose en plaques	20 (30)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire
21 (28)	NEULASTA	Immunostimulant - Facteur de croissance	21 (43)	IXPRIM	Antalgique
22 (24)	APROVEL	Antihypertenseur	22 (17)	TEMESTA	Anxiolytique
23 (21)	ORELOX	Antibiotique	23 (16)	ENDOTELON	Veinotonique
24 (6)	VASTEN	Hypolipidémiant	24 (28)	SUBUTEX	Traitement substitutif
25 (32)	COAPROVEL	Antihypertenseur	25 (27)	RHINOFLUMUCIL	O.R.L.
26 (35)	COTAREG	Antihypertenseur	26 (31)	VASTAREL	Antiangoreux
27 (36)	SINGULAIR	Antiasthmatique	27 (34)	AMLOR	Antihypertenseur
28 (42)	EFFEXOR	Antidépresseur	28 (25)	RENUTRYL 500	Nutrition
29 (18)	OGAST	Antiulcéreux	29 (38)	AERIUS	Antihistaminique
30 (30)	ACTONEL	Traitement ostéoporose	30 (70)	HELICIDINE	Antitussif
31 (19)	RISPERDAL	Antipsychotique	31 (7)	PROPOFAN	Antalgique
32 (50)	CRESTOR	Antiulcéreux	32 (57)	PNEUMOREL	Antitussif
33 (29)	ZYPREXA	Neuroleptique	33 (35)	METEOSPASMYL	Antispasmodique
34 (38)	SUBUTEX	Traitement substitutif	34 (18)	GINKOR	Veinotonique
35 (48)	LANTUS	Antidiabétique	35 (44)	DEXERYL	Préparation dermatologique
36 (43)	ZELITREX	Antiviral systémique	36 (51)	SOLUPRED	Corticoïde à usage systémique
37 (40)	TANAKAN	Vasodilatateur	37 (33)	TOPLEXIL	Antitussif
38 (81)	HUMIRA	Traitement polyarthrite rhumatoïde	38 (340)	THIOVALONE	O.R.L.
39 (33)	LANZOR	Antiulcéreux	39 (40)	TANAKAN	Vasodilatateur
40 (31)	LAMISIL	Antifongique topique	40 (78)	INEXIUM	Antiulcéreux
41 (26)	EFFERALGAN	Antalgique	41 (46)	BETADINE	Antiseptique
42 (43)	COZAAR	Antihypertenseur	42 (24)	STILNOX	Hypnotique
43 (41)	PYOSTACINE	Antibiotique	43 (45)	VENTOLINE	Antiasthmatique
44 (46)	TAREG	Antihypertenseur	44 (37)	MEDIATOR	Antidiabétique
45 (11)	MOPRAL	Antiulcéreux	45 (49)	IPIVALONE	O.R.L.
46 (101)	EPREX	Antianémique	46 (55)	IPREVISCAN	Antithrombotique
47 (51)	AERIUS	Antihistaminique	47 (53)	DIALGIREX	Antalgique
48 (45)	VASTAREL	Antiangoreux	48 (41)	EFFEXOR	Antidépresseur
49 (52)	DIAMICRON	Antidiabétique	49 (52)	NUROFEN	Antalgique
50 (54)	ART 50	Traitement symptomatique arthrose	50 (72)	EMLAPATCH	Anesthésique local

O.R.L. : Oto-Rhino-Laryngologie

N.B. : Les lignes surlignées en vert correspondent aux produits apparaissant dans les deux classements (valeur et quantités).

**Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2006**

**En valeur**

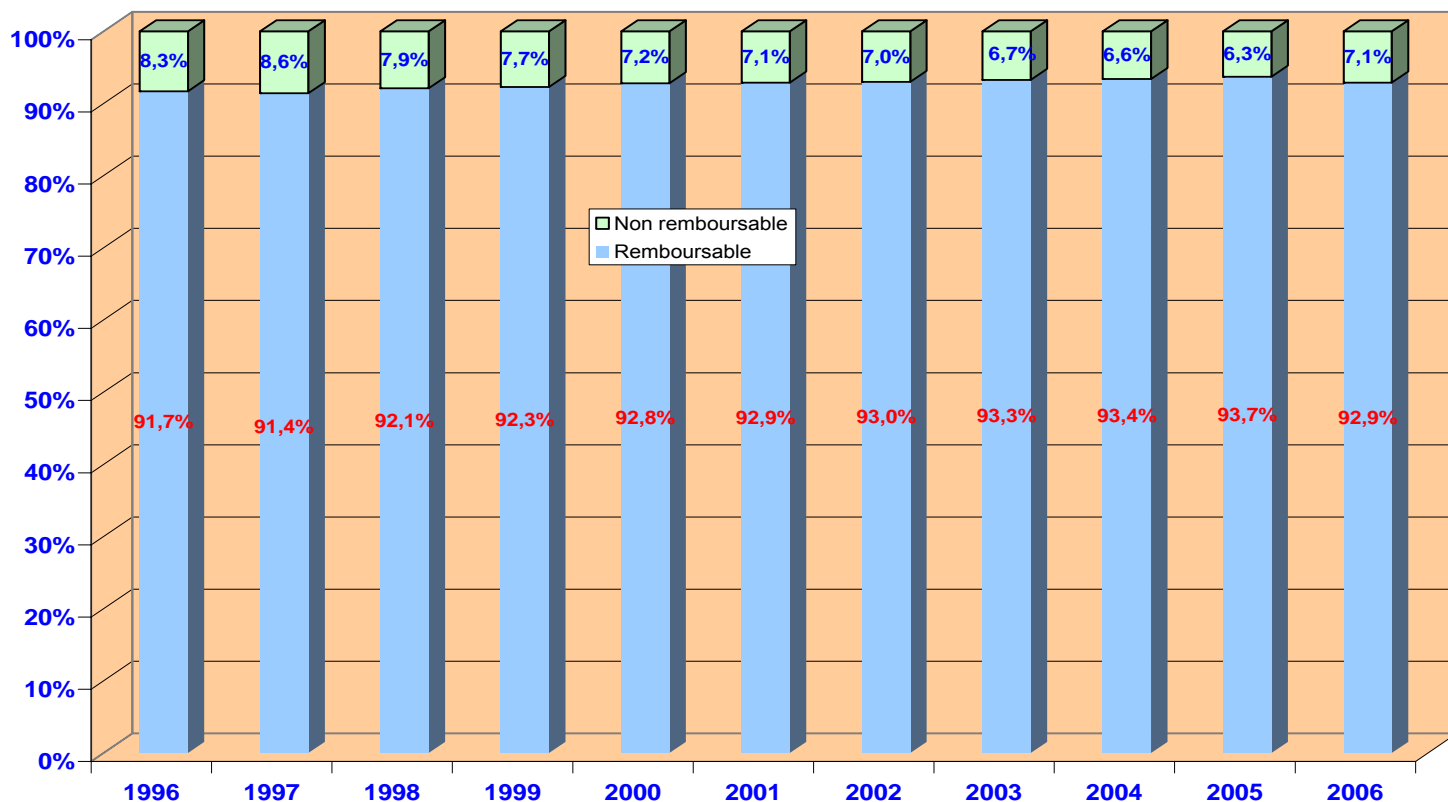
(chiffre d'affaires calculé sur la base des prix réellement facturés)

Rang 2006 (rang 2005)	Produit	Classe
1 (5)	HERCEPTIN	Antinéoplasique
2 (1)	TAXOTERE	Antinéoplasique
3 (2)	MABTHERA	Antinéoplasique
4 (7)	REMICADE	Immunosuppresseur
5 (3)	ELOXATINE	Antinéoplasique
6 (8)	ADVATE	Facteur de la coagulation sanguine
7 (9)	TEGELINE	Immunoglobuline - Immunomodulateur
8 (10)	CAMPTO	Antinéoplasique
9 (45)	AVASTIN	Antinéoplasique
10 (13)	ERBITUX	Antinéoplasique
11 (11)	GEMZAR	Antinéoplasique
12 (14)	CEREZYME	Maladie de Gaucher
13 (4)	ARANESP	Antianémique
14 (6)	NEORECORMON	Antianémique
15 (21)	TRACLEER	Traitement de l'HTA pulmonaire
16 (20)	ALIMTA	Antinéoplasique
17 (17)	PERFALGAN	Antalgique
18 (23)	KOGENATE	Facteur de la coagulation sanguine
19 (30)	NOVOSEVEN	Facteur de la coagulation sanguine
20 (28)	CANCIDAS	Antifongique
21 (27)	FACTANE	Facteur de la coagulation sanguine
22 (26)	TEMODAL	Antinéoplasique
23 (36)	VELCADE	Antinéoplasique
24 (29)	VFEND	Antifongique
25 (22)	SEVORANE	Anesthésique
26 (19)	KALETRA	Antiviral systémique
27 (113)	TARCEVA	Antinéoplasique
28 (31)	FLOLAN	Traitement de l'HTA pulmonaire
29 (12)	TAXOL	Antinéoplasique
30 (18)	REYATAZ	Antiviral systémique
31 (35)	REFACTO	Facteur de la coagulation sanguine
32 (24)	COMBIVIR	Antiviral systémique
33 (33)	FARMORUBICINE	Antinéoplasique
34 (32)	ZOMETA	Médec. agissant sur la structure osseuse
35 (37)	FABRAZYME	Traitement de la maladie de Fabry
36 (16)	VIREAD	Antiviral systémique
37 (43)	CIFLOX	Antibiotique
38 (25)	TRIZIVIR	Antiviral systémique
39 (50)	CAELYX	Antinéoplasique
40 (38)	VIALEBEX	Substitut du sang
41 (49)	TAZOCILLINE	Antibiotique
42 (15)	EPREX	Antianémique
43 (48)	TIENAM	Antibiotique
44 (56)	BENEFIX	Facteur de la coagulation sanguine
45 (40)	SUSTIVA	Antiviral systémique
46 (66)	FLUCIS	Produit radiopharmaceutique
47 (44)	SYNAGIS	Antiinfectieux - Immunsérum
48 (47)	TRIFLUCAN	Antifongique
49 (46)	HELIXATE NEXGEN	Facteur de la coagulation sanguine
50 (126)	KIVEXA	Antiviral systémique

N.B. : Les solutions de remplissage et les gaz médicaux ont été exclus de ce classement. Les médicaments pour lesquels aucun classement antérieur n'est mentionné n'étaient pas encore commercialisés en officine en 2006. Les lignes surlignées correspondent aux produits apparaissant dans le classement en valeur en officine.

### 3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL

Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1996 et 2006



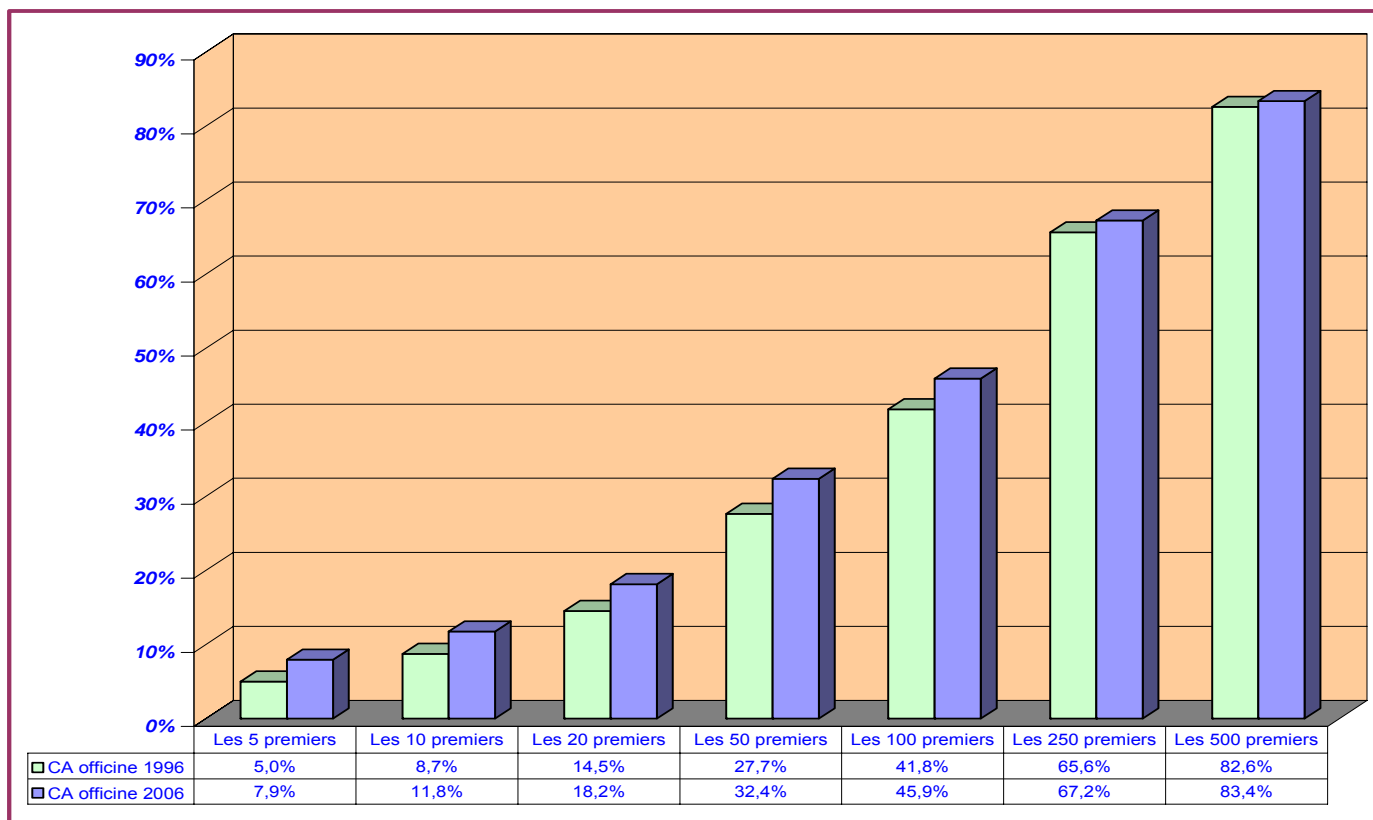
La décomposition du marché officinal entre 1996 et 2006 (**figure 4**) montre que la part relative des ventes de spécialités non remboursables a presque continuellement diminué au cours de cette période. L'augmentation observée en 2006 ne doit pas être analysée comme un renversement de tendance : elle est due aux déremboursements qui ont pris effet début 2006, et elle correspond donc à un transfert des ventes d'un segment de marché vers l'autre. A cet égard, il faut relever que les montants des ventes réalisées par les spécialités désormais non remboursables ont, dans leur ensemble, diminué en 2006 par rapport à 2005.

### 3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHÉ SELON LES PRODUITS

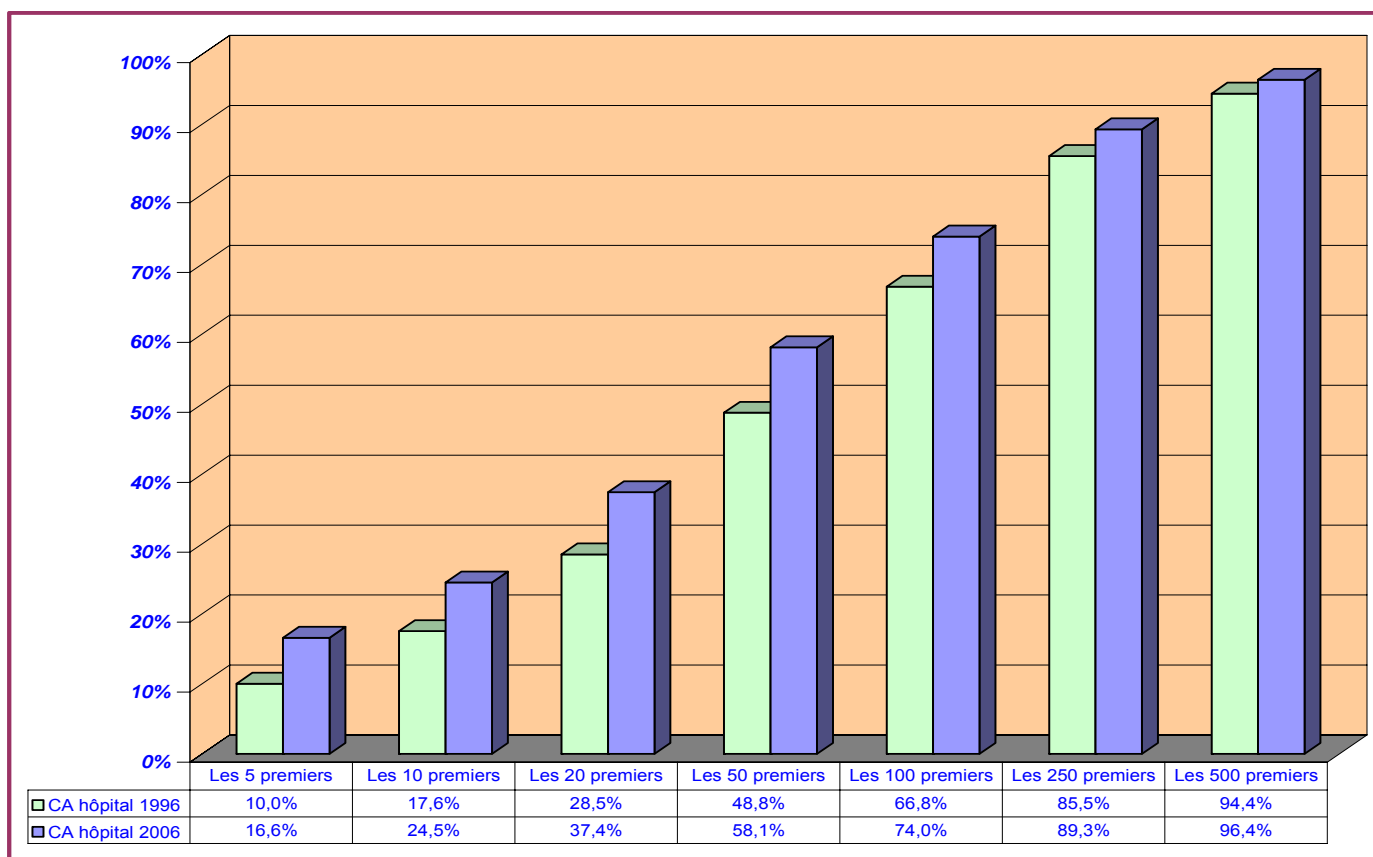
L'étude de la concentration du marché officinal et de celle du marché hospitalier met en évidence plusieurs faits (**Figure 5, Figure 6, Figure 7**)

- ◆ En 2006, un peu plus de 3000 produits commercialisés sous des noms de marque différents (tous les génériques d'une même spécialité de référence n'ont donc été comptés qu'une fois) ont été vendus dans les officines et plus de 2300 aux établissements hospitaliers. Ces nombres élevés masquent une **concentration importante du marché**. Les 500 premiers produits ont représenté plus de 83% des ventes en valeur de spécialités pharmaceutiques aux officines, et plus de 96% des ventes aux hôpitaux. Sur l'un et l'autre marché, il existe donc de très nombreux produits dont les ventes sont faibles, voire marginales.
- ◆ Quel que soit le nombre de produits retenus, **la concentration du marché est toujours plus élevée à l'hôpital qu'en officine**. En particulier, la part de marché détenue par les dix premiers produits vendus aux hôpitaux est très supérieure à celle qui est détenue par les dix premiers produits du marché officinal en valeur en 2006.
- ◆ Sur le seul marché officinal, les dix premiers produits détiennent une part un peu plus importante en quantités qu'en valeur. Toutefois, dès que l'on prend en compte un nombre plus important de médicaments, la part de marché des premiers produits en valeur devient rapidement plus élevée que celle des premiers produits en quantités.
- ◆ En ville comme à l'hôpital, la concentration du marché en 2006 est toujours supérieure à celle mesurée en 1996.

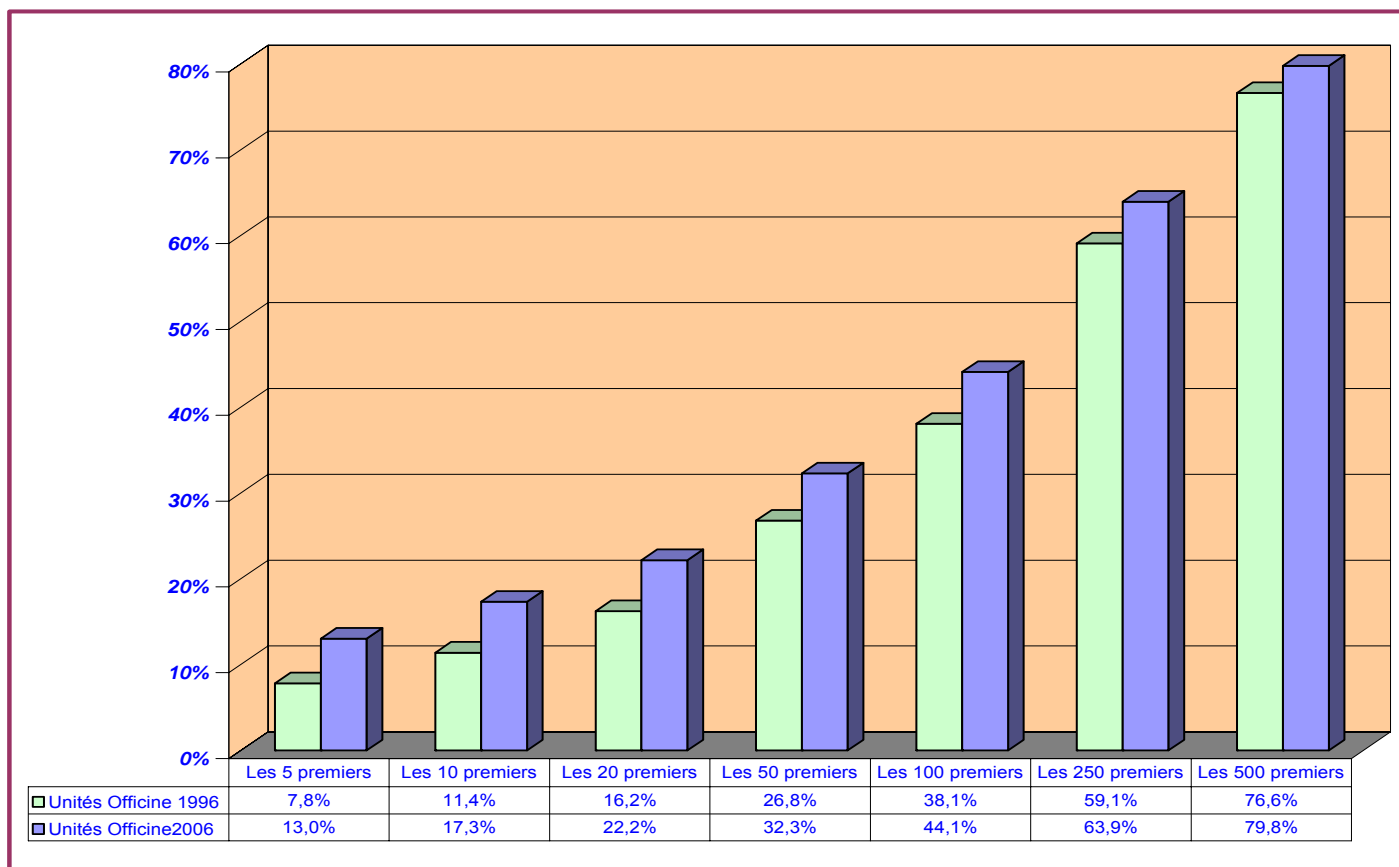
**Figure 5 : Part du marché officinal, en valeur, détenue par les premiers produits 1996-2006**



**Figure 6 : Part du marché hospitalier, en valeur, détenue par les premiers produits 1996-2006**



**Figure 7 : Part du marché officinal, en quantités, détenue  
par les premiers produits 1996-2006**



### 3.5 LE MARCHÉ OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES

Le terme « statut » est utilisé ici par commodité afin de décrire la situation des spécialités au regard de leurs conditions de prescription : prescription obligatoire ou prescription facultative. En effet, les spécialités pharmaceutiques vendues en officine sont soumises à une prescription obligatoire (**SPO**), lorsqu'elles sont inscrites sur une liste (liste I, liste II ou stupéfiants) et à une prescription facultative (**SPF**) lorsqu'elles ne sont pas inscrites sur l'une de ces listes. Ce sont souvent les médicaments remboursables qui sont soumis à une prescription médicale obligatoire, et les médicaments non remboursables qui peuvent être achetés sans prescription. En valeur (**Figure 8**), les spécialités remboursables soumises à prescription représentent plus de 81% des ventes destinées au marché officinal. En quantités (**Figure 9**), cette prépondérance des spécialités remboursables soumises à prescription est moins marquée : leur part de marché est de 55%. Le marché des spécialités non remboursables soumises à prescription est – en valeur - essentiellement constitué par les contraceptifs oraux et par quelques spécialités récentes disposant de marchés très spécifiques : CIALIS<sup>®</sup>, VIAGRA<sup>®</sup>, XENICAL<sup>®</sup>, etc.

Figure 8: Décomposition du marché officinal, en valeur, selon le statut des spécialités

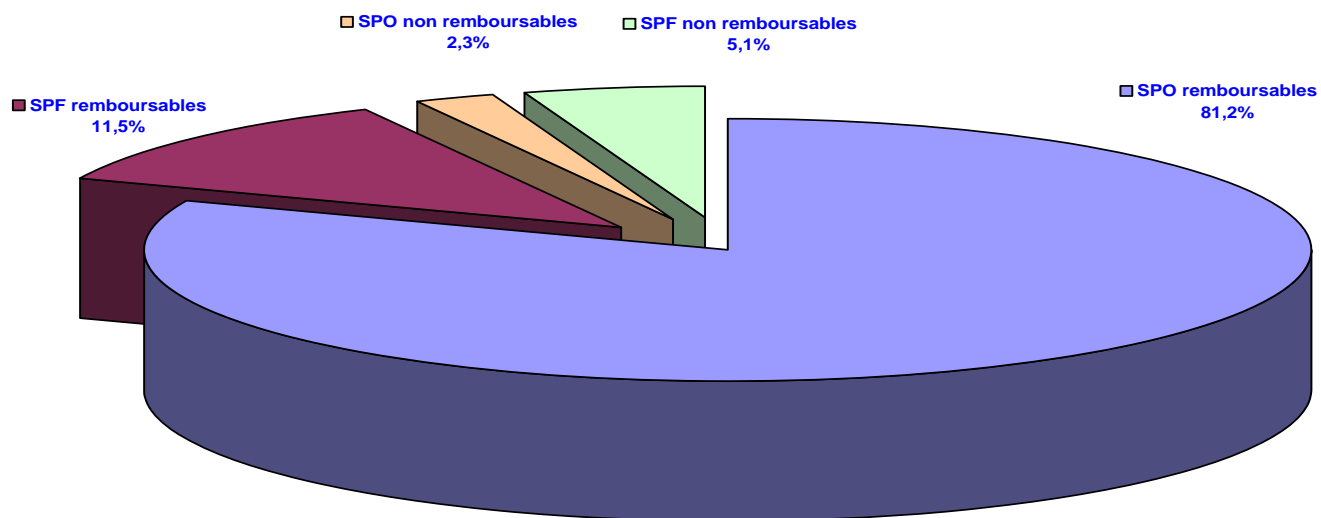
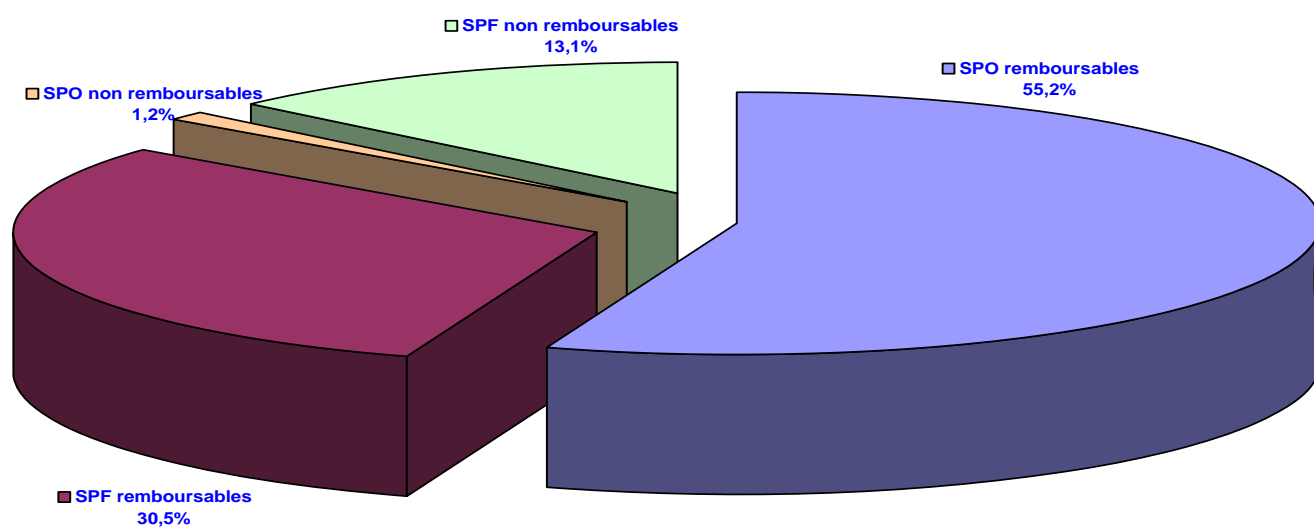


Figure 9: Décomposition du marché officinal, en quantités, selon le statut des spécialités





### 3.6 L'AGE DES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN 2006

Cette analyse a porté sur :

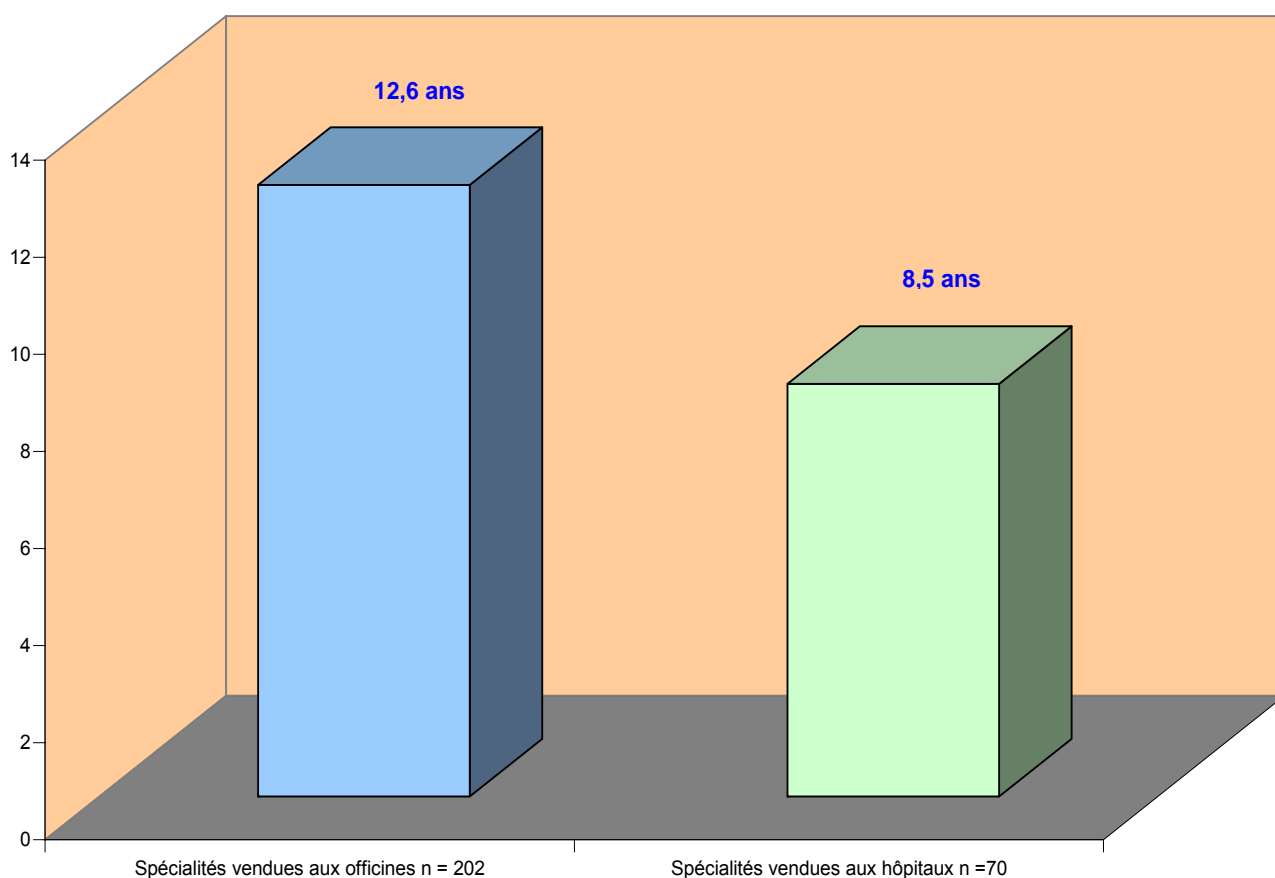
- ◆ Les spécialités remboursables, pour le marché officinal (à l'exclusion des spécialités homéopathiques à nom commun).
- ◆ Les spécialités agréées à l'usage des collectivités, pour le marché hospitalier (à l'exclusion des produits sanguins stables et des gaz médicaux).

En raison du très grand nombre de médicaments commercialisés<sup>8</sup> (3000 sur le marché officinal et plus de 2300 sur le marché hospitalier en 2006), seuls les produits les plus vendus ont été retenus. Ils représentaient 66,6% des ventes en valeur, soit :

- ▶ 202 produits vendus aux officines
- ▶ 70 produits vendus aux hôpitaux

La part de marché détenue par ces premiers produits (66,6%) a été jugée suffisante pour mesurer l'âge moyen des médicaments présents sur le marché français.

Figure 10: Age moyen des produits les plus vendus en 2006



Cet âge des produits a été calculé à partir de la date de lancement de la première présentation moyen des

<sup>8</sup> Correspondant, bien entendu, à un nombre de présentations encore supérieur.

commercialisée sur le marché français (par exemple médicament lancé en 1986 = 20 ans), puis en pondérant l'âge de chaque produit par son chiffre d'affaires 2006, afin de prendre en compte les réalités économiques du marché pharmaceutique (en introduisant ce système de pondération, les médicaments qui réalisent les chiffres d'affaires les plus importants pèsent davantage que les produits moins vendus). En ce qui concerne les génériques, l'âge retenu est celui de la spécialité de référence. Les détails de calcul sont précisés dans l'annexe méthodologique.

Les résultats de ce calcul (**Figure 10**) montrent que **les spécialités remboursables vendues aux officines ont un âge moyen pondéré 1,5 fois supérieur à celui des médicaments vendus aux hôpitaux** (12,6 ans contre 8,5 ans). Cet écart s'est réduit au cours de ces dernières années, en raison notamment de la mise à disposition dans les officines de médicaments jusqu'alors réservés à l'usage hospitalier (et qui ont été commercialisés plus récemment que les médicaments remboursables pris dans leur ensemble).

### **3.7 DECOMPOSITION, EN 2006, DU MARCHÉ DES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES REMBOURSABLES PAR TRANCHE DE PRIX**

#### *◆ Décomposition en valeur*

Le **Tableau 4** montre que le tiers des ventes en valeur porte sur des médicaments dont le prix fabricant hors taxes (prix de cession aux grossistes, et non prix public) est inférieur à 10 euros. Les médicaments les plus onéreux (plus de 50 euros en PFHT, soit plus de 64,54 euros en prix public) représentent une part de plus en plus élevée du chiffre d'affaires des spécialités remboursables (22,7%).

#### *◆ Décomposition en quantités*

Le **Tableau 4** fait nettement ressortir que les médicaments les moins chers représentent encore une partie importante de la consommation pharmaceutique : **plus de quatre médicaments sur dix achetés en 2006 avaient un prix fabricant hors taxes inférieur à deux euros** (soit un prix public inférieur à 3,33 euros). Cette part de marché découle logiquement du classement des premiers produits en unités déjà présenté : trois des cinq médicaments les plus fréquemment achetés en 2006 sont des antalgiques dont de nombreuses présentations ont un PFHT inférieur à 2 euros.

**Tableau 4 : Décomposition du marché officinal des spécialités pharmaceutiques remboursables – hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix en 2006**

P.F.H.T.	en valeur		en quantités	
	% du CAHT 2006	% cumulé	% des unités 2006	% cumulé
< 1 €	2,2%		17,6%	
entre 1 et 1,99 €	5,5%	7,7%	25,8%	43,4%
entre 2 et 4,99 €	12,9%	20,6%	28,4%	71,8%
entre 5 et 9,99 €	12,6%	33,2%	12,0%	83,8%
entre 10 et 19,99 €	20,9%	54,1%	9,8%	93,6%
entre 20 et 49,99 €	23,2%	77,3%	5,3%	98,9%
= ou > à 50 €	22,7%	100,0%	1,1%	100,0%

### **3.8 LE MARCHE OFFICINAL DES GENERIQUES EN 2006**

➤ **8,6% du CA des spécialités remboursables**

La part des génériques dans le chiffre d'affaires total des spécialités remboursables s'est élevée à 8,6% (contre 7,6% en 2005), soit 1 602 millions d'euros.

➤ **18,0% des quantités vendues de spécialités remboursables**

La part des génériques dans les quantités vendues de spécialités remboursables, abstraction faite des problèmes de conditionnement (cf. page 25), s'est élevée à 18,0% (contre 15,4% en 2005), soit 492 millions de boîtes. La progression plus rapide en quantités qu'en valeur s'explique notamment par le fait que des baisses de prix des spécialités inscrites au Répertoire sont entrées en vigueur début 2006.

➤ **8,8% du CA global des classes ATC admettant des génériques**

Les génériques sont présents dans 51 classes sur les 94 que comporte la nomenclature ATC au niveau 2. Mais ces 51 classes totalisent 97% du CA réalisé en officine par les spécialités remboursables. Si les génériques représentaient en 2006 8,8% du CA total réalisé dans ces 48 classes ATC (contre 8,1% en 2005), d'une classe à l'autre, la part des génériques variait de plus de 65% à moins de 1% (**Tableau 7**).

➤ **35,3% du CA global des groupes génériques**

Les seules spécialités inscrites au Répertoire (spécialités de référence + génériques) ont réalisé un chiffre d'affaires global en officine de 4 050 millions d'euros, dont 35,3% reviennent aux génériques (contre 34,8% en 2005). Au sein des groupes génériques<sup>9</sup>, la part des génériques varie de 0%, lorsqu'aucun générique du groupe n'a été commercialisé en 2006, à 100%, lorsque la spécialité de référence n'est plus commercialisée en France. L'augmentation modérée de la part des génériques entre 2005 et 2006 a – comme les années précédentes - une explication purement statistique. Les données issues de la taxe étant annuelles, lorsqu'un groupe est créé en fin d'année, le chiffre d'affaires réalisé par la spécialité de référence au cours de l'année considérée est intégralement pris en compte, alors que ses génériques n'auront été commercialisés qu'un mois ou deux. Il en résulte, dans ce cas-là, une sous-évaluation de la part des génériques (puisque l'on ne compare pas douze mois de ventes de génériques à douze mois de ventes de la spécialité de référence). La variation de cette part ne doit donc pas être interprétée comme un indicateur pertinent de l'évolution du taux de substitution des génériques.

Il a parfois été avancé qu'un des obstacles au développement du marché des génériques résultait de l'attachement des patients aux médicaments qui leur sont prescrits depuis de nombreuses années. Ainsi les génériques utilisés pour des traitements de courte durée seraient plus facilement prescrits ou substitués que ceux utilisés pour des traitements chroniques. Les données de l'Afssaps conduisent à nuancer cette analyse. Les chiffres d'affaires indiqués dans le **Tableau 6** montrent que les antitussifs ainsi que les antibiotiques utilisés dans les pathologies hivernales figurent parmi les génériques les plus vendus, mais des classes de médicaments utilisés dans des traitements au long cours (en cardiologie, notamment) sont également très présentes dans ce classement.

Les données du **Tableau 7** portent sur la part de marché conquise par les génériques dans les classes où ils sont présents : ils confirment les résultats du **Tableau 6** et montrent qu'on ne peut pas établir de corrélation entre la durée de traitement et le taux de pénétration des génériques. Les médicaments antigoutteux, les vasodilatateurs périphériques, les bêtabloquants ou les diurétiques – qui apparaissent en haut de ce classement - ne constituent pas des traitements de crise ou de courte durée.

Ce travail sur les ventes en valeur des génériques n'a pu être complété par une étude comparable sur les quantités vendues. En effet, la taille de conditionnement des spécialités de référence et celle de leurs génériques diffèrent parfois. Dès lors, les quantités vendues, exprimées en nombre de boîtes, ne sauraient refléter correctement les parts de marché respectivement détenues dans chaque groupe par les spécialités de référence et par leurs génériques. Dans une édition ultérieure, cette comparaison sera effectuée en prenant pour référence, non pas le nombre de boîtes, mais le nombre d'unités de prise.

---

<sup>9</sup> Pour cette étude, tous les groupes génériques d'une même substance active, figurant dans le Répertoire élaboré par l'Afssaps, ont été agrégés. En effet, un classement par groupe générique *stricto sensu* (c'est à dire tenant compte des dosages et des formes pharmaceutiques) n'aurait pas permis de mettre correctement en évidence l'importance réelle du marché des différents génériques

**Tableau 5 : Ventes de Génériques en 2006 : les trente CA, en officine,  
les plus importants**

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CLASSE ATC	C.A.2006 en millions d'€
1	OMEPRAZOLE	MOPRAL	MEDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	172,7
2	SIMVASTATINE	ZOCOR	HYPOLIPIDIEMIANTS	93,5
3	PRAVASTATINE SODIQUE	ELISOR	HYPOLIPIDIEMIANTS	58,2
	DEXTROPROPOXYPHENE (CHLORHYDRATE DE)	DI-ANTALVIC	ANALGESIQUES OPIOIDES	52,9
4	+ PARACETAMOL			
5	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	51,9
6	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	ANTIDEPRESSEUR	49,8
7	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	MEDICAMENTS DU DIABETE	44,8
8	RAMIPRIL	TRIA TEC	ANTIHYPERTENSEURS	44,6
9	AMOXICILLINE	CLAMOXYL-HICONCIL	ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	36,4
10	FENOFIBRATE	LIPANTHYL-FENOX	HYPOLIPIDIEMIANTS	26,0
11	FLUOXETINE (CHLORHYDRATE DE)	PROZAC	ANTIDEPRESSEURS	25,6
12	DIOSMINE	DIOVENOR	VASCULOPROTECTEURS	23,4
13	RILMENIDINE (DIHYDROGENOPHOSPHATE DE)	HYPERIUM	ANTIHYPERTENSEURS	21,9
14	CITALOPRAM (BROMHYDRATE DE)	SEROPRAM	ANTIDEPRESSEURS	21,8
15	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	MYORELAXANTS	20,9
16	BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE)	DETENSIEL	BETABLOQUANTS	19,5
17	DESOGESTREL + ETHINYLESTRADIOL	MERCILON	CONTRACEPTIFS	18,7
18	ATENOLOL	TENORMINE	BETABLOQUANTS	18,6
19	ACICLOVIR	ZOVIRAX	ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE	17,5
20	ZOLPIDEM (TARTRATE DE)	STILNOX	PSYCHOLEPTIQUES	17,0
21	AMIODARONE (CHLORHYDRATE D')	CORDARONE	MEDICAMENTS EN CARDIOLOGIE	16,7
22	CELIPROLOL (CHLORHYDRATE DE)	CELECTOL	BETABLOQUANTS	15,9
23	THIocolchicoside	COLTRAMYL	MYORELAXANTS	15,5
24	SPIRAMYCINE + METRONIDAZOLE	RODOGYL - BIRODOGYL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	15,5
25	ZOPICLONE	IMOVANE	HYPNOTIQUES	15,3
26	ACEBUTOLOL (CHLORHYDRATE D')	SECTRAL	BETABLOQUANTS	14,9
27	SERTRALINE (CHLORHYDRATE DE)	ZOLOFT	ANTIDEPRESSEUR	14,9
28	CEFTRIAZONE (SODIQUE)	ROCEPHINE	ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	14,6
29	CARBOCISTEINE	RHINATHIOL	MEDICAMENTS RHUME ET TOUX	14,2
30	TRIMETAZIDINE (DICHLORHYDRATE DE)	VASTAREL	MEDICAMENTS EN CARDIOLOGIE	14,1

**Tableau 6 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2006 –  
Les trente parts les plus importantes (\*)**

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CA en millions d'euros	Part des génériques
1	DOXYCYCLINE	VIBRAMYCINE	10,8	90,6%
2	THIOLCHICOSIDE	COLTRAMYL	17,2	90,5%
3	CARBOCISTEINE	RHINATIOL	15,8	90,4%
4	AMOXICILLINE	CLAMOXYL - HICONCIL	40,3	90,3%
5	ISOTRETINOÏNE	ROACUTANE	14,8	89,8%
6	MOLSIDOMINE	CORVASAL	13,6	83,8%
7	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	25,1	83,2%
8	DIOSMINE	DIOVENOR	28,3	82,5%
9	TICLOPIDINE (CHLORHYDRATE DE )	TICLID	3,3	81,9%
10	MINOCYCLINE (CHLORHYDRATE DE)	MYNOCINE - MESTACINE	6,3	81,0%
11	CYPROTERONE (ACETATE DE) + ETHINYLESTRADIOL	DIANE	16,3	80,3%
12	ALLOPURINOL	ZYLORIC	13,0	80,1%
13	NIFUROXAZIDE	ERCEFURYL	9,0	79,9%
14	SPIRONOLACTONE	ALDACTONE	14,0	77,8%
15	PROPRANOLOL (CHLORHYDRATE DE)	AVLOCARDYL	4,5	75,5%
16	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	69,1	75,0%
17	BUFLOMEDIL (CHLORHYDRATE DE)	FONZYLANE	5,6	73,5%
18	TAMOXIFENE (CITRATE DE)	NOLVADEX	8,1	72,3%
19	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	62,4	71,9%
20	DEXTROPROPOXYPHENE + PARACETAMOL	DI-ANTALVIC	73,7	71,7%
21	FLUVOXAMINE (MALEATE DE)	FLOXYFRAL	2,4	70,6%
22	ATENOLOL	TENORMINE	26,6	69,8%
23	CALCITONINE (SALMINE SYNTHETIQUE)	MIACALCIC	1,8	69,3%
24	ALPRAZOLAM	XANAX	17,8	67,8%
25	OMEPRAZOLE	MOPRAL	260,9	66,2%
26	CELIPROLOL (CHLORHYDRATE DE)	CELECTOL	24,5	64,8%
27	SIMVASTATINE	ZOCOR	145,2	64,4%
28	MIANSERINE (CHLORHYDRATE DE)	ATHYMIL	12,6	64,1%
29	SOTALOL (CHLORHYDRATE DE)	SOTALIX	9,6	63,6%
30	FUROSEMIDE	LASILIX	19,1	63,5%

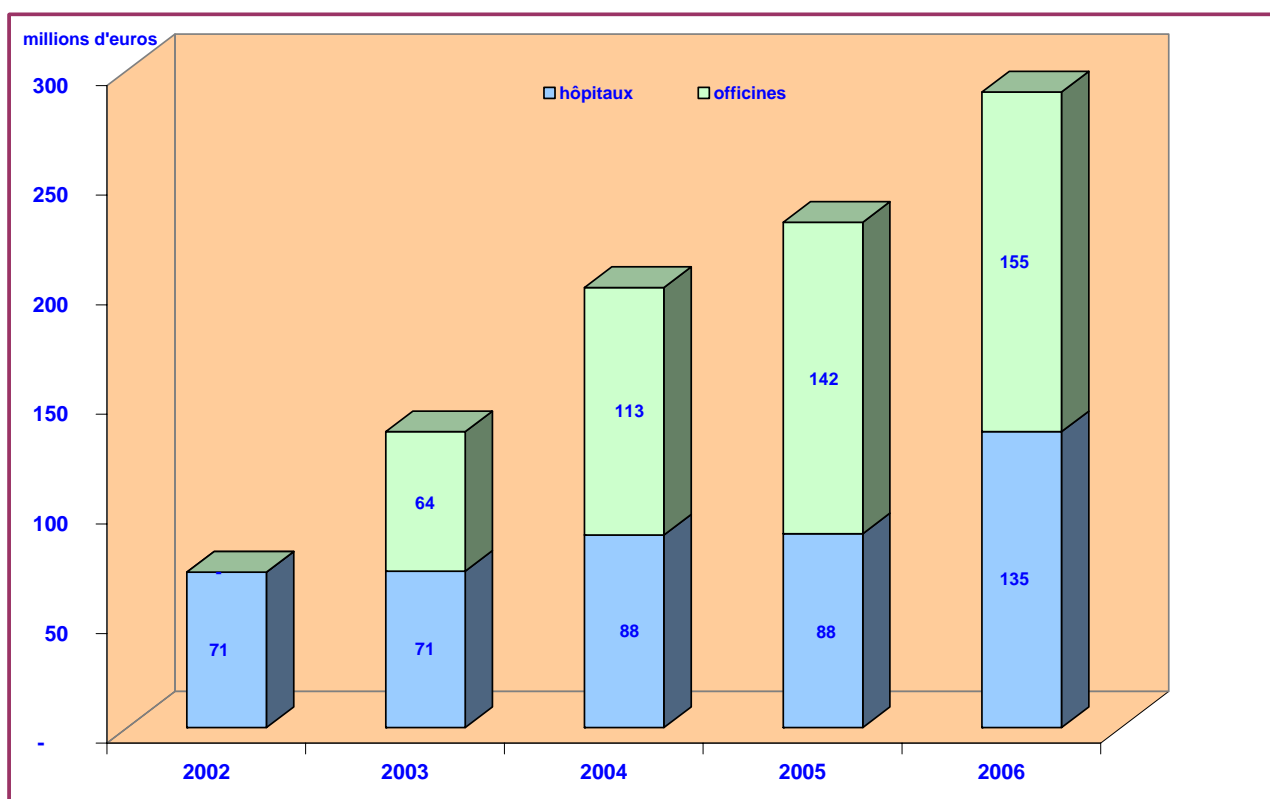
(\*) : Seuls les groupes génériques dont le CA a atteint 1,5 million d'euros ont été retenus. Le chiffre d'affaires d'un groupe générique est constitué par celui de sa (ou de ses) spécialité(s) de référence et par celui de son (ou de ses) générique(s). Rappelons qu'un groupe générique comprend la spécialité de référence et tous ses génériques.

**Tableau 7 : CA réalisé en officine en 2006 : part des génériques par classe ATC  
(niveau 2 de la nomenclature ATC)**

Classe ATC	C.A. Officines génériques	C.A. Officines classe ATC	Part des génériques
M03 - MYORELAXANTS	37,4	57,0	65,64%
M04 - ANTIGOUTTEUX	10,4	18,4	56,58%
D10 - PREPARATIONS ANTIACNEIQUES	13,3	44,7	29,81%
C04 -VASODILATATEURS PERIPHERIQUES	25,1	89,8	27,89%
C07 - BETABLOQUANTS	79,2	309,4	25,61%
C03 - DIURETIQUES	32,0	128,4	24,95%
J01 - ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	176,1	763,4	23,07%
C02 - ANTIHYPERTENSEURS	22,4	105,3	21,31%
A03 - MEDICAMENTS TROUBLES FONCTIONNELS GASTRO-INTESTINAUX	39,0	198,2	19,69%
A02 - MEDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	186,5	1047,3	17,81%
C01 - MEDICAMENTS EN CARDIOLOGIE	46,9	304,1	15,42%
D06 - ANTIBIOTIQUES & CHIMIOThERAPIE A USAGE DERMATOLOGIQUE	8,8	59,4	14,79%
C10 - HYPOLIPIDEMIANTS	181,3	1231,2	14,73%
N06 -PSYCHOANALEPTIQUES	132,1	900,7	14,67%
C05 - VASCULOPROTECTEURS	35,3	262,0	13,49%
G01 - ANTIINFECTIEUX ET ANTISEPTIQUES A USAGE GYNECOLOGIQUE	3,1	25,6	11,98%
N05 - PSYCHOLEPTIQUES	71,5	613,7	11,65%
R05 - MEDICAMENTS DU RHUME ET DE LA TOUX	16,1	145,6	11,09%
G03 - HORMONES SEXUELLES & MODULATEURS DE LA FONCTION GENITALE	61,9	572,9	10,80%
N03 - ANTIPILEPTIQUES	27,0	259,7	10,39%
A10 - MEDICAMENTS DU DIABETE	62,1	634,9	9,78%
H02 - CORTICOIDES A USAGE SYSTEMIQUE	8,9	97,6	9,17%
G04 - MEDICAMENTS UROLOGIQUES	31,1	363,9	8,55%
A07 - ANTIDIARRHEIQUES, ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIINFECTIEUX INTESTINAUX	14,6	186,3	7,86%
N02 - ANALGESIQUES	76,6	1010,2	7,59%
M01- ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIRHUMATISMAUX	24,0	376,8	6,38%
M02 - TOPIQUES POUR DOULEURS ARTICULAIRES & MUSCULAIRES	4,8	77,3	6,22%
C09 - MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTEME RENINE ANGIOTENSINE	75,8	1311,1	5,78%
A06 - LAXATIFS	7,8	155,2	5,05%
R06 - ANTIHISTAMINIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	11,1	241,4	4,61%
D01- ANTIFONGIQUES A USAGE DERMATOLOGIQUE	8,5	199,0	4,26%
C08 - INHIBITEURS CALCIQUES	14,3	371,4	3,86%
M05 - MEDICAMENTS POUR LE TRAITEMENT DES DESORDRES OSSEUX	9,5	291,6	3,25%
N07 - AUTRES MEDICAMENTS DU SYSTEME NERVEUX	7,4	256,2	2,88%
L02 - THERAPEUTIQUE ENDOCRINE	6,8	428,1	1,58%
J05 - ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE	8,7	603,3	1,44%
R03 - MEDICAMENTS POUR LES SYNDROMES OBSTRUCTIFS DES VOIES AERIENNES	11,8	926,6	1,27%
B01 - ANTITHROMBOTIQUES	2,7	811,6	0,33%

*NB : Ne figurent ici, pour des raisons de pertinence économique, que les classes dans lesquelles le CA réalisé en officine par les génériques est au moins égal à 1,5 million d'euros.*

Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins



Ce chiffrage porte exclusivement sur les médicaments désignés comme orphelins en application du règlement (CE) n° 141/2000 du Parlement européen, et qui figurent donc sur le registre européen des médicaments orphelins. Les données présentées (qui excluent l'année 2001 pour des raisons de confidentialité) montrent une croissance assez rapide du marché des médicaments orphelins en France, constitué en 2006 par vingt-deux spécialités. Cette croissance doit toutefois être relativisée en prenant en compte la taille de ce marché : environ 1% des ventes en valeur de médicaments en France. En quantités, cette part est encore beaucoup plus modeste : elle représente moins de 1/10 millième de la consommation quantitative (ce qui corrobore le fait que les médicaments orphelins se rapportent à des maladies rares dont la prévalence est inférieure à 5/10 millièmes). Les classes les plus représentées parmi ces vingt-deux médicaments orphelins sont les « autres médicaments des voies digestives et du métabolisme » (A16) avec sept spécialités, et les « antinéoplasiques » (L01) avec six spécialités. Les indications des sept spécialités classées en « A16 » portent notamment sur les maladies de Gaucher, de Fabry et de Wilson. Pour les six spécialités classées en « L01 », il s'agit – entre autres - de différents types de leucémies et du carcinome corticosurrénalien. Les spécialités appartenant à ces deux classes représentent 76% du montant des ventes en valeur de médicaments orphelins.



## **LES VENTES PAR CLASSE ATC**

## **4. LES VENTES PAR CLASSE ATC**

### **4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL**

Les montants des ventes de médicaments par classe ont été calculés en retenant successivement le premier niveau puis les deux premiers niveaux de la classification (niveau 1 : anatomique, niveau 2 : thérapeutique). Les résultats ainsi obtenus permettent en effet de mieux appréhender les caractéristiques de la consommation par classe.

#### **◆ Classes ATC de niveau 1 (Tableau 8, tableau 9, Tableau 12)**

En officine, ce sont les médicaments appartenant au système cardio-vasculaire qui représentent la plus forte consommation en valeur mais, en quantités, ce sont les médicaments du système nerveux qui sont les plus achetés (comme le montre par ailleurs le classement des premiers médicaments du marché français, les analgésiques sont fortement consommés).

A l'hôpital, ce sont les antinéoplasiques et les immunomodulateurs qui représentent – de très loin - le poste de dépenses le plus important (32,9%). Leur part a doublé en dix ans. Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques se situent au deuxième rang devant les anti-infectieux.

#### **◆ Classes ATC de niveau 2 (Tableau 10, Tableau 11 Tableau 13)**

A l'officine, les classes dont la part de marché a le plus augmenté sont majoritairement composées de spécialités qui étaient en 1996 réservées à l'usage hospitalier. Par ailleurs, les données 2006 confirment le recul des ventes d'antibiotiques à usage systémique.

A l'hôpital, le classement 2006 met en évidence le poids toujours croissant des antinéoplasiques et confirme que les pathologies lourdes représentent une part de plus en plus importante des achats de médicaments par les hôpitaux. Comme en ville, la part des antibiotiques a régressé.

### 4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal

**Tableau 8 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)**

RANG 2006 (rang 2005)	ATC niveau 1	Part du marché officinal	
		2006	1996
1 (1)	C - Système cardio-vasculaire	20,5%	26,1%
2 (2)	N - Système nerveux	15,9%	14,3%
3 (3)	A - Voies digestives et métabolisme	13,9%	15,3%
4 (5)	J - Antiinfectieux	8,9%	11,7%
5 (4)	R - Système respiratoire	8,1%	8,9%
6 (6)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	8,0%	1,5%
7 (8)	B - Sang et organes hématopoïétiques	6,3%	2,7%
8 (7)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	4,9%	5,5%
9 (9)	M - Muscle et squelette	4,3%	4,3%
10 (10)	D - Dermatologie	3,0%	3,8%

**Tableau 9 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)**

RANG 2006 (rang 2005)	ATC niveau 1	Part du marché officinal	
		2006	1996
1 (1)	N - Système nerveux	29,1%	21,8%
2 (2)	A - Voies digestives et métabolisme	15,9%	16,2%
3 (3)	C - Système cardio-vasculaire	14,5%	15,2%
4 (4)	R - Système respiratoire	9,7%	12,4%
5 (5)	J - Antiinfectieux	5,4%	7,8%
6 (6)	M - Muscle et squelette	5,0%	5,2%
7 (7)	D - Dermatologie	4,6%	4,9%
8 (8)	V - Divers	3,8%	4,2%
9 (9)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	3,3%	3,9%
10 (10)	S - Organes sensoriels	3,0%	3,4%

**Tableau 10 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal**

RANG 2006 (rang 2005)	ATC niveau 2	Part du marché officinal	
		2006	1996
1 (2)	C09 -MÉDICAMENTS AGIS. SUR LE SYST. RENINE-ANGIOTENSINE	6,5%	4,5%
2 (1)	C10 - HYPOLIPIDIANTS	6,1%	4,0%
3 (3)	A02 - MÉDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITÉ	5,2%	4,0%
4 (4)	N02 - ANALGÉSQUES	5,0%	4,7%
5 (6)	R03 -MÉDIC. SYNDROMES OBSTRUCTIFS DES VOIES AÉRIENNES	4,6%	2,6%
6 (5)	N06 - PSYCHOANALÉPTIQUES	4,5%	4,2%
7 (8)	B01 - ANTITHROMBOTIQUES	4,0%	2,2%
8 (7)	J01 - ANTIBACTÉRIENS À USAGE SYSTÉMIQUE	3,8%	8,6%
9 (11)	A10 - MÉDICAMENTS DU DIABÈTE	3,2%	2,1%
10 (9)	N05 - PSYCHOLÉPTIQUES	3,1%	3,2%
11 (13)	J05 - ANTIVIRAUX À USAGE SYSTÉMIQUE	3,0%	0,5%
12 (10)	G03 - HORM. SEXUELLES ET MODUL. DE LA FONCTION GÉNITALE	2,9%	3,7%
13 (12)	L03 - IMMUNOSTIMULANTS	2,7%	0,1%
14 (14)	L02 - THÉRAPEUTIQUE ENDOCRINE	2,1%	1,3%
15 (20)	L04 - IMMUNOSUPPRESSEURS	2,1%	0,0%
16 (15)	S01 - MÉDICAMENTS OPHTALMOLOGIQUES	2,0%	1,5%
17 (28)	B03 - PRÉPARATIONS ANTIANÉMIQUES	2,0%	0,3%
18 (16)	M01 - ANTIINFLAMMATOIRES ET ANTIRHUMATISMAUX	1,9%	2,2%
19 (19)	C08 - INHIBITEURS CALCIQUES	1,9%	2,9%
20 (17)	G04 - MÉDICAMENTS UROLOGIQUES	1,8%	1,5%

**Tableau 11 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal**

RANG 2006 (rang 2005)	ATC niveau 2	Part du marché officinal	
		2006	1996
1 (1)	N02 - Analgésiques	18,4%	12,9%
2 (2)	N05 - Psycholeptiques	5,2%	5,1%
3 (3)	J01 - Antibactériens à usage systémique	4,1%	6,6%
4 (4)	V03 - Tous autres médicaments	3,3%	3,3%
5 (8)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,7%	3,2%
6 (7)	N06 - Psychoanaleptiques	2,7%	2,5%
7 (10)	A03 - Médicaments troubles fonctionnels gastro-intestinaux	2,6%	2,5%
8 (11)	C09 - Médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine	2,6%	1,3%
9 (6)	C05 - Vasculoprotecteurs	2,6%	3,7%
10 (12)	A02 - Médicaments pour les troubles de l'acidité	2,4%	2,1%
11 (10)	C10 - Hypolipémiants	2,4%	1,3%
12 (13)	R01 - Préparations nasales	2,4%	2,6%
13 (19)	A10 - Médicaments du diabète	2,3%	1,4%
14 (5)	R05 - Médicaments du rhume et de la toux	2,2%	4,4%
15 (14)	G03 - Hormones sexuelles et modul. de la fonction génitale	2,1%	3,0%
16 (15)	M01 - Antiinflammatoires et antirhumatismaux	2,1%	2,0%
17 (17)	A06 - Laxatifs	2,0%	2,1%
18 (16)	A01 - Préparations stomatologiques	1,9%	2,1%
19 (21)	B01 - Antithrombotiques	1,9%	1,1%
20 (19)	R06 - Antihistaminiques à usage systémique	1,9%	1,7%

## 4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier

**Tableau 12 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier**

RANG 2006 (rang 2005)	ATC niveau 1	Part du marché hospitalier	
		2006	1996
1 (1)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	32,9%	16,3%
2 (2)	B - Sang et organes hématopoïétiques	21,8%	23,3%
3 (3)	J - Antiinfectieux	18,6%	23,4%
4 (4)	N - Système nerveux	8,9%	10,1%
5 (5)	V - Médicaments divers	5,8%	6,5%
6(6)	A - Voies digestives et métabolisme	3,9%	4,7%
7 (7)	C - Système cardio-vasculaire	3,5%	4,7%
8 (8)	M - Muscle et squelette	1,8%	1,9%
9 (9)	R - Système respiratoire	1,1%	2,2%
10 (10)	D - Dermatologie	1,0%	1,9%

**Tableau 13 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier**

RANG 2006 (rang 2005)	ATC niveau 2	Part du marché hospitalier	
		2006	1996
1 (1)	L01 - Antinéoplasiques	28,8%	7,9%
2 (3)	B02 - Antihémorragiques	9,0%	5,5%
3 (2)	J05 - Antiviraux à usage systémique	6,9%	7,6%
4 (4)	B05 - Substituts du sang et solutions de perfusion	6,2%	10,1%
5 (6)	J01 - Antibactériens à usage systémique	4,6%	10,7%
6 (7)	J06 - Immunsérums et immunoglobulines	3,7%	1,9%
7 (5)	B03 - Préparations antianémiques	3,3%	2,8%
8 (9)	L04 - Immunosuppresseurs	3,3%	3,5%
9 (13)	B01- Antithrombotiques	3,2%	4,9%
10 (8)	N01 - Anesthésiques	2,9%	3,9%
11 (11)	J02 - Antimycosiques à usage systémique	2,8%	1,2%
12 (10)	V03 - Tous autres médicaments	2,7%	1,3%
13 (12)	A16 - Autres médicaments des voies digestives et du métabolisme	2,5%	0,8%
14 (14)	N05 - Psycholeptiques	2,0%	2,8%
15 (15)	N02 - Analgésiques	1,9%	1,7%
16 (17)	V09 - Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	1,4%	1,5%
17 (18)	V08 - Produits de contraste	1,3%	2,9%
18 (16)	C02 - Antihypertenseurs	1,3%	0,1%
19 (20)	N06 - Psychoanaleptiques	1,0%	1,0%
20 (21)	M03 - Myorelaxants	1,0%	1,2%

## **ANALYSE DES VENTES CLASSE PAR CLASSE**

## 4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE

### 4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
A01 Préparations stomatologiques	131	133	143	154	156	162
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	474	498	543	660	742	865
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	425	454	501	619	706	829
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	251	254	253	249	241	225
A04 Antiémétiques	11	17	19	22	25	30
A05 Thérapeutique hépatique	37	31	29	30	27	26
A06 Laxatifs	133	131	134	140	138	146
A07 Antidiarrhéiques	175	181	182	190	192	195
A08 Préparations contre l'obésité	3	3	19	44	31	40
A09 Médic. de la digestion	44	38	36	35	34	35
A10 Médicaments du diabète	242	264	290	327	357	393
A11 Vitamines	69	71	72	80	77	63
A12 Suppléments minéraux	154	161	166	167	158	152
A13 Toniques	43	43	43	41	39	34
A14 Anabolisants à usage systémique	1	1	0	0	0	0
A15 Stimulants de l'appétit	4	2	0	0	0	0
A16 Autres médicaments	11	21	30	34	37	39
TOTAL :	1 784	1 848	1 960	2 174	2 254	2 406
% du marché officinal :	15,3%	15,4%	15,4%	15,8%	15,4%	15,3%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
A01 Préparations stomatologiques	167	168	173	179	172	2,8%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	972	1 061	1 087	1 073	1 047	8,3%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	941	1 031	1 059	1 048	1 020	9,1%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	224	212	212	216	203	-2,1%
A04 Antiémétiques	31	35	37	41	45	15,2%
A05 Thérapeutique hépatique	26	26	27	28	25	-4,0%
A06 Laxatifs	146	150	153	154	155	1,5%
A07 Antidiarrhéiques	186	198	192	194	186	0,6%
A08 Préparations contre l'obésité	41	27	28	27	24	23,3%
A09 Médic. de la digestion	26	31	33	31	31	-3,3%
A10 Médicaments du diabète	428	465	537	611	635	10,1%
A11 Vitamines	66	65	63	58	53	-2,7%
A12 Suppléments minéraux	147	141	145	156	143	-0,7%
A13 Toniques	36	33	30	29	27	-4,6%
A14 Anabolisants à usage systémique	0	0	0	0	0	-25,3%
A15 Stimulants de l'appétit	0	0	0	0	0	-100,0%
A16 Autres médicaments	49	44	42	44	46	15,0%
TOTAL :	2 545	2 657	2 760	2 841	2 792	4,6%
% marché officinal	15,5%	15,1%	14,8%	14,3%	13,9%	

## Voies digestives et métabolisme (A) - officines

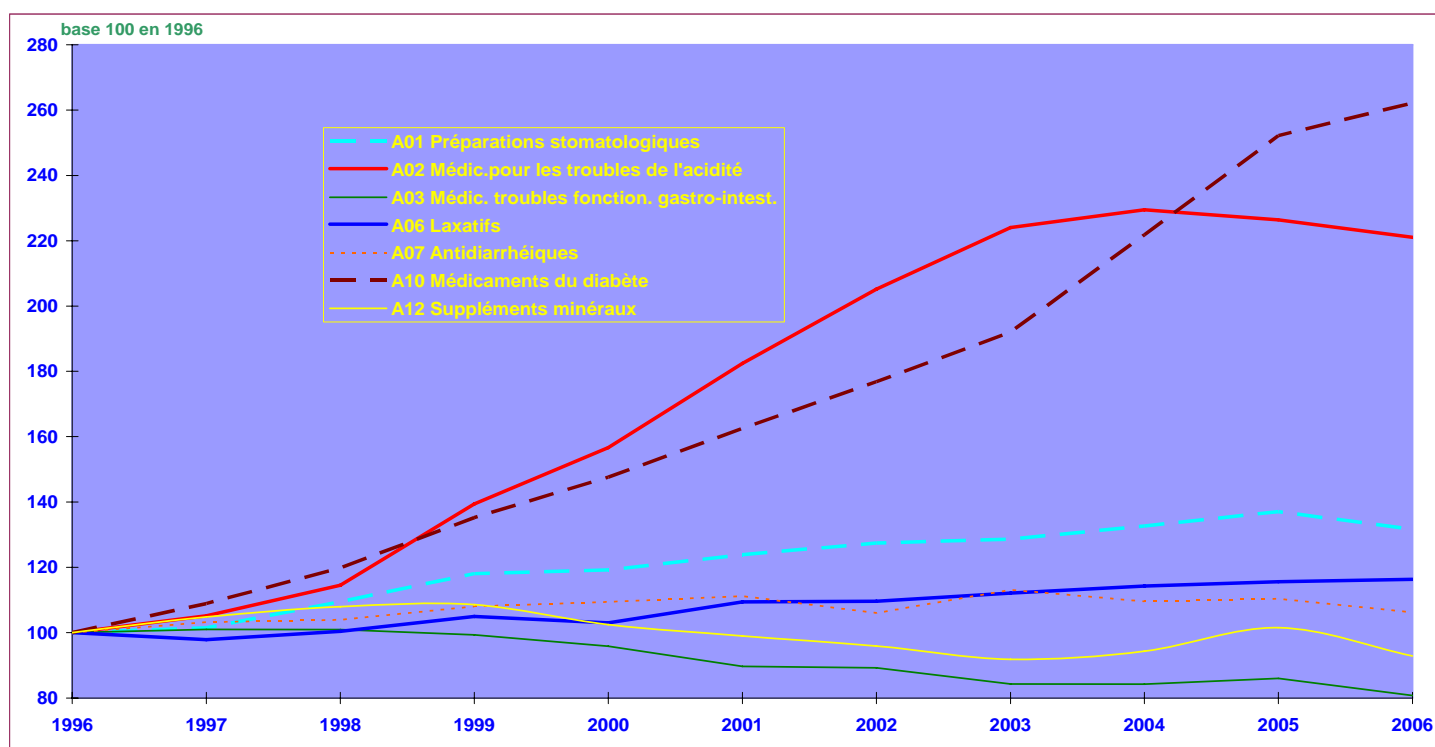
Les taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme ont été un peu plus faibles en valeur et en quantités que ceux de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (respectivement 4,6% contre 5,5% et 0,5% contre 0,7%). D'une classe à l'autre, les évolutions ont été toutefois très différentes.

Le chiffre d'affaires des médicaments pour les troubles de l'acidité (A02), après avoir fortement progressé jusqu'en 2003, n'a guère augmenté en 2004 puis diminué en 2005 comme en 2006. En 2006, le nombre d'unités vendues a également diminué. En première analyse, ce recul pourrait être interprété comme un retournement de tendance, succédant à de nombreuses années de croissance soutenue. En fait, la décélération du chiffre d'affaires est due en grande partie au développement important du marché des génériques dans la classe A02B (commercialisation des génériques du MOPRAL®) et à la mise en place de plusieurs Tarifs Forfaitaires de Remboursement (TFR), qui ont entraîné une baisse du prix moyen de vente d'un médicament. Quant à la diminution des ventes en quantités observée en 2006, elle ne reflète pas correctement les évolutions réelles du marché. En effet, une analyse de la consommation fondée sur le nombre de DDJ et non sur le nombre de boîtes montre que les ventes des médicaments antiulcéreux (qui représentent plus de 85% de la classe A02) ont continué à progresser en raison d'une consommation toujours plus élevée des inhibiteurs de la pompe à protons (voir détails dans la cinquième partie).

Les ventes d'antispasmodiques (A03) ont diminué en valeur et très faiblement progressé en quantités.

### Figure 12 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Voies digestives et métabolisme

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 12 afin d'en faciliter la lecture.*





## Voies digestives et métabolisme (suite)

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
A01 Préparations stomatologiques	63	62	63	66	66	65
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	63	62	60	64	65	68
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	40	41	41	45	48	52
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	79	76	78	79	81	80
A04 Antiémétiques	5	5	5	5	6	6
A05 Thérapeutique hépatique	15	11	10	10	9	8
A06 Laxatifs	61	57	58	62	61	62
A07 Antidiarrhéiques	52	53	53	55	56	57
A08 Préparations contre l'obésité	0	0	0	1	1	1
A09 Médic. de la digestion	8	6	5	4	4	4
A10 Médicaments du diabète	42	43	44	48	48	52
A11 Vitamines	28	29	30	31	31	25
A12 Suppléments minéraux	48	48	49	50	49	52
A13 Toniques	10	9	9	9	8	7
A14 Anabolisants à usage systémique	0	0	0	0	0	0
A15 Stimulants de l'appétit	2	1	0	0	0	0
A16 Autres médicaments	7	7	8	8	9	9
TOTAL :	480	470	474	492	492	495
% du marché officinal :	16,2%	15,9%	16,0%	16,2%	16,2%	16,0%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
A01 Préparations stomatologiques	66	66	65	65	62	-0,2%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	70	71	75	78	76	2,0%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	56	58	63	68	65	5,0%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	82	82	83	85	86	0,8%
A04 Antiémétiques	6	6	6	6	6	2,4%
A05 Thérapeutique hépatique	8	8	8	8	6	-8,8%
A06 Laxatifs	61	62	62	63	62	0,3%
A07 Antidiarrhéiques	53	56	53	56	48	-0,8%
A08 Préparations contre l'obésité	1	0	1	0	0	6,8%
A09 Médic. de la digestion	3	3	3	3	3	-10,0%
A10 Médicaments du diabète	55	62	64	70	71	5,5%
A11 Vitamines	25	25	25	23	21	-3,0%
A12 Suppléments minéraux	51	50	50	65	50	0,5%
A13 Toniques	7	6	6	5	5	-6,5%
A14 Anabolisants à usage systémique	0	0	0	0	0	-32,7%
A15 Stimulants de l'appétit	0	0	0	0	0	-100,0%
A16 Autres médicaments	12	9	8	8	8	2,0%
TOTAL :	503	506	509	535	505	0,5%
% marché officinal :	16,1%	15,9%	16,0%	16,3%	15,9%	

## Voies digestives et métabolisme (A) – Officines (suite)

Même si elles ne représentaient en 2006 qu'un chiffre d'affaires modeste (45 millions d'euros), les ventes d'antiémétiques (A04) ont connu une forte croissance depuis 1997, liée à la sortie de la réserve hospitalière des sétrons fin 1996 et à leur mise en vente dans les officines.

Entre 1996 et 2006, les ventes d'antidiarrhéiques (A07) ont stagné en valeur et légèrement diminué en quantités. Les données de l'année 2006 s'inscrivent donc tout à fait dans la tendance observée au cours des années précédentes.

Les ventes de médicaments du diabète (A10), qui englobent tant les médicaments du diabète de type 1 que ceux du diabète de type 2 ont, en revanche, progressé à un rythme soutenu : + 10,1% en valeur et + 5,5% en quantités. L'attention accrue portée au diabète, les campagnes d'information relative à cette pathologie ainsi que la publication d'une Recommandation de Bonne Pratique conduisent à un meilleur dépistage, à une meilleure prise en charge des patients et à soigner des malades jusqu'alors non traités. Il est donc logique que les ventes des médicaments du diabète progressent régulièrement.

Les ventes de la classe des autres médicaments (A16), après avoir longtemps stagné, ont connu une croissance très rapide, en raison de la commercialisation d'un nouveau médicament prescrit comme adjuvant de la nutrition du sujet âgé. Ce médicament représente désormais une part prépondérante des ventes en valeur de cette classe

L'évolution des ventes en valeur des préparations contre l'obésité (A08) au cours de la période 1996-2006 a été irrégulière. Le retrait du marché des anorexigènes en 1997 a d'abord entraîné une très forte diminution des ventes. Toutefois, la commercialisation dès 1998 d'un nouveau médicament destiné au traitement de l'obésité a semblé créer une nouvelle dynamique dans cette classe : en 1999, les ventes en valeur ont augmenté de plus de 65%. L'évolution des ventes au cours de ces dernières années n'a cependant pas du tout confirmé cette reprise.

Enfin, les anabolisants à usage systémique (A14) ont pratiquement disparu du marché, et il n'y a plus de ventes de stimulants de l'appétit depuis 1997.

Dans les autres classes, les ventes ont faiblement progressé voire régressé comme celles des médicaments de la thérapeutique hépatique, celle des toniques ou celle des vitamines.

## 4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
B01 Antithrombotiques	253	248	262	305	369	430
B02 Antihémorragiques	12	18	11	8	7	9
B03 Préparations antianémiques	31	31	27	25	26	27
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	22	35	22	21	14	14
TOTAL :	318	332	322	358	416	481
% du marché officinal :	2,7%	2,8%	2,5%	2,6%	2,8%	3,1%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
B01 Antithrombotiques	503	578	676	755	812	12,4%
B02 Antihémorragiques	10	10	9	10	9	-2,4%
B03 Préparations antianémiques	28	28	29	231	410	29,3%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	20	22	31	31	37	5,1%
TOTAL :	561	639	745	1 027	1 268	14,8%
% marché officinal	3,4%	3,6%	4,0%	5,2%	6,3%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
B01 Antithrombotiques	34	34	37	39	40	44
B02 Antihémorragiques	5	5	5	3	3	3
B03 Préparations antianémiques	15	14	13	13	14	14
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	12	16	11	12	8	8
TOTAL :	66	70	66	68	65	70
% du marché officinal :	2,2%	2,4%	2,2%	2,2%	2,1%	2,3%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
B01 Antithrombotiques	44	47	51	54	57	5,4%
B02 Antihémorragiques	3	3	3	3	3	-4,2%
B03 Préparations antianémiques	15	15	16	17	18	1,9%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	10	9	15	10	11	-0,6%
TOTAL :	72	75	84	84	90	3,2%
% marché officinal	2,3%	2,4%	2,7%	2,6%	2,8%	

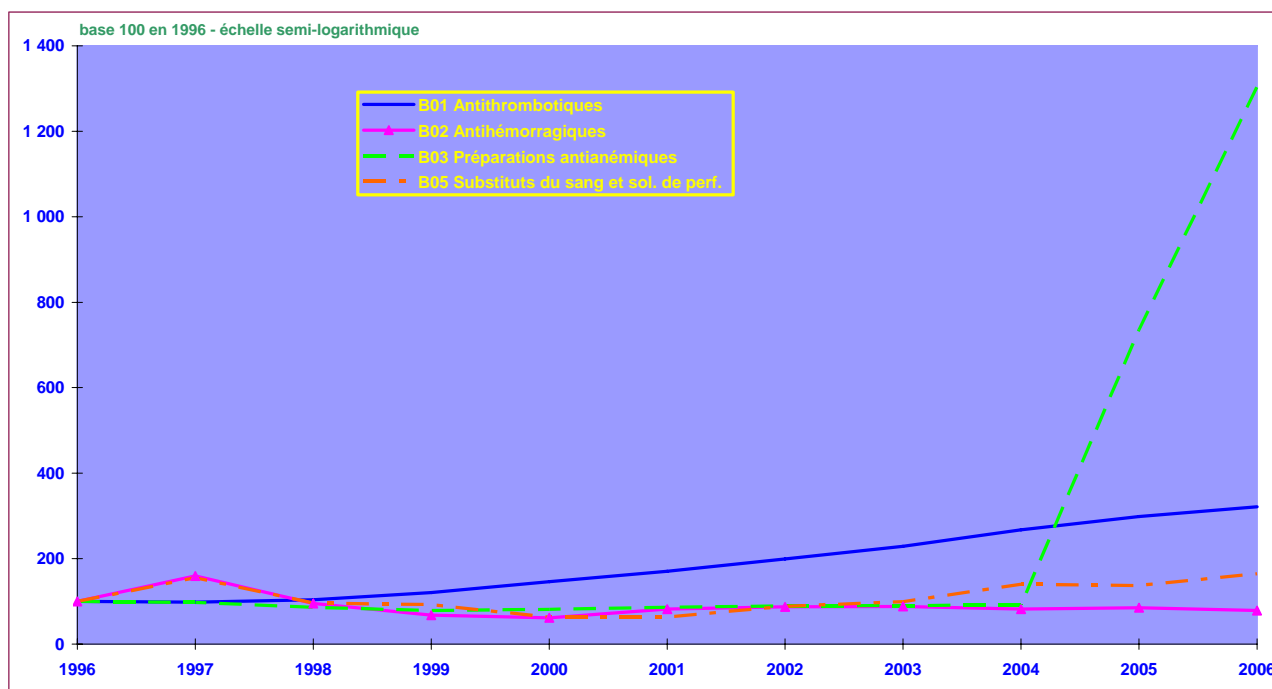
## Sang et organes hématopoïétiques (B) – Officines

La classe des antithrombotiques (B01) représentait en 2006 près des deux tiers des ventes des médicaments du sang et des organes hématopoïétiques, en valeur comme en quantités. Cette classe comprend notamment les antiagrégants plaquettaires ainsi que les héparines de bas poids moléculaire. La très forte progression en valeur des ventes de cette classe depuis 1998 résulte de la commercialisation d'un nouvel antiagrégant plaquettaire, qui a rapidement conquis une part de marché importante et qui était en 2006 le médicament le plus vendu.

Le faible niveau des ventes d'antihémorragiques (B02) s'explique par le fait que cette classe est surtout composée de médicaments destinés à l'usage hospitalier : facteurs de la coagulation sanguine, en particulier. La multiplication par quatorze du chiffre d'affaires des préparations antianémiques (B03) entre 2004 et 2006 résulte de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables des spécialités composées d'érythropoïétine, avec le statut de médicament d'exception.

Les ventes de substituts du sang et de solutions de perfusion (B05) ont été marquées par une légère diminution (- 0,6%) au cours de la période étudiée. Cette évolution n'appelle pas de commentaires particuliers dans la mesure où il s'agit d'une classe surtout représentée dans les hôpitaux (qui utilisent très largement les solutions de perfusion).

**Figure 13 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Sang et organes hématopoïétiques**



## 4.2.3 Système cardio-vasculaire (C)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
C01 Médicaments en cardiologie	402	409	408	418	407	394
C02 Antihypertenseurs	98	105	109	115	117	122
C03 Diurétiques	159	156	151	159	148	158
C04 Vasodilatateurs périphériques	319	293	270	253	219	193
C05 Vasculoprotecteurs	483	463	446	450	423	414
C07 Bêtabloquants	232	239	250	261	264	285
C08 Inhibiteurs calciques	343	339	338	336	326	337
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	525	566	625	714	782	873
C10 Hypolipidémiants	476	523	602	719	858	979
TOTAL :	3 038	3 093	3 199	3 425	3 544	3 755
% du marché officinal :	26,1%	25,7%	25,2%	24,8%	24,2%	23,8%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
C01 Médicaments en cardiologie	380	350	331	332	304	-2,8%
C02 Antihypertenseurs	126	130	126	120	105	0,7%
C03 Diurétiques	159	153	152	147	128	-2,1%
C04 Vasodilatateurs périphériques	167	144	123	110	90	-11,9%
C05 Vasculoprotecteurs	400	380	367	369	262	-5,9%
C07 Bêtabloquants	296	294	299	319	309	2,9%
C08 Inhibiteurs calciques	354	359	361	362	371	0,8%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	964	1 071	1 165	1 290	1 311	9,6%
C10 Hypolipidémiants	1 014	1 158	1 250	1 323	1 231	10,0%
TOTAL :	3 861	4 039	4 173	4 374	4 113	3,1%
% marché officinal	23,5%	23,0%	22,4%	22,1%	20,5%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
C01 Médicaments en cardiologie	65	64	64	65	63	64
C02 Antihypertenseurs	14	14	14	14	14	14
C03 Diurétiques	44	44	43	45	39	37
C04 Vasodilatateurs périphériques	67	61	53	58	52	48
C05 Vasculoprotecteurs	109	107	103	105	102	105
C07 Bêtabloquants	38	39	41	44	42	45
C08 Inhibiteurs calciques	35	34	33	32	31	32
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	38	41	44	49	52	57
C10 Hypolipidémiants	38	41	44	47	52	57
TOTAL :	450	445	439	459	448	459
% du marché officinal :	15,2%	15,0%	14,9%	15,1%	14,8%	14,8%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
C01 Médicaments en cardiologie	63	60	55	55	49	-2,8%
C02 Antihypertenseurs	14	15	14	14	14	-0,1%
C03 Diurétiques	38	37	37	38	37	-1,7%
C04 Vasodilatateurs périphériques	46	42	37	34	29	-8,1%
C05 Vasculoprotecteurs	105	103	100	101	81	-3,0%
C07 Bêtabloquants	47	49	50	54	55	3,8%
C08 Inhibiteurs calciques	33	33	34	34	35	0,1%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	62	67	71	78	82	7,9%
C10 Hypolipidémiants	61	67	68	75	76	7,1%
TOTAL :	470	474	467	483	458	0,2%
% marché officinal	15,0%	14,9%	14,7%	14,8%	14,5%	

## Système cardio-vasculaire (C) – Officines

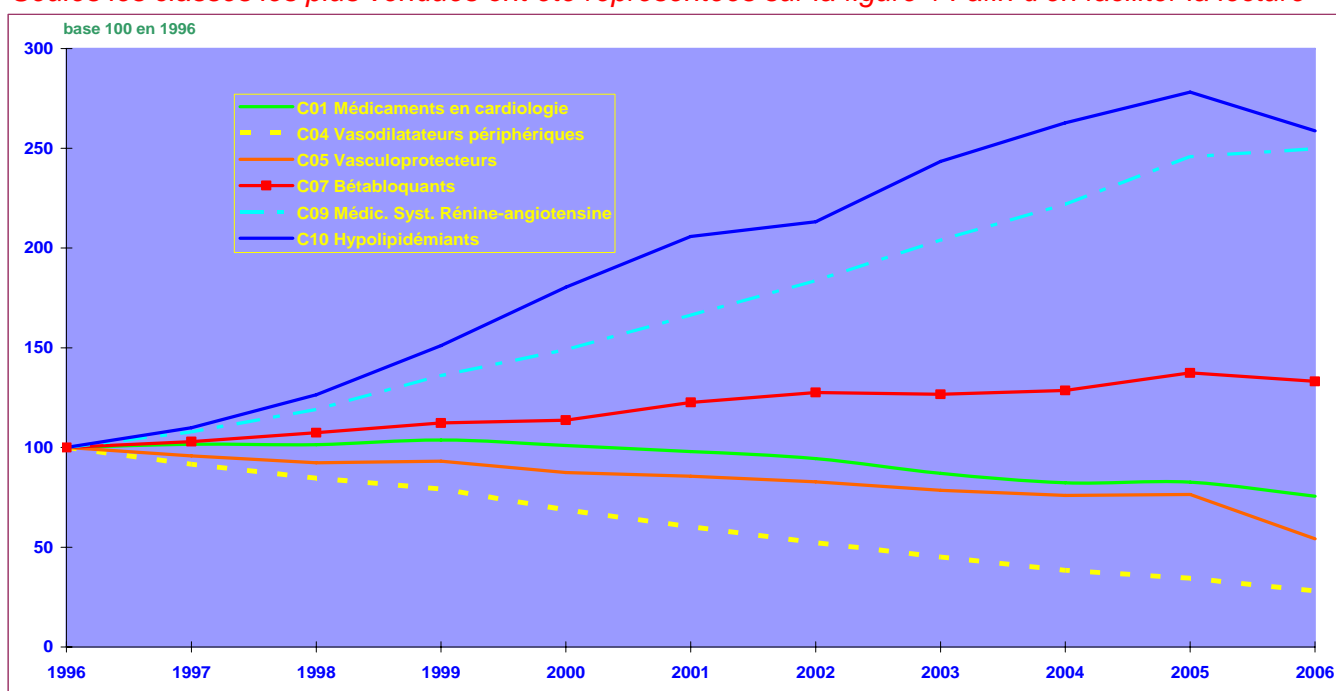
Bien que les maladies cardio-vasculaires constituent la première cause de mortalité en France, **la progression des ventes de médicaments utilisés dans ces affections a été modérée, en valeur (3,1%) comme en quantités (0,2%).**

**Ces résultats globaux recouvrent néanmoins des évolutions divergentes.** Les ventes de médicaments en cardiologie (C01), qui regroupent notamment les antiarythmiques et les stimulants cardiaques, diminuent depuis quelques années. En ce qui concerne les antihypertenseurs (C02), la stagnation de leur marché, en chiffre d'affaires comme en quantités, est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'hypertension peut être traitée par d'autres médicaments – parfois beaucoup plus récents - que ceux classés en C02. Par ailleurs, la commercialisation de médicaments plus fortement dosés, à prise unique, explique la stabilité apparente des quantités vendues. Une évolution du même ordre a caractérisé les vasculoprotecteurs (C05) : de nouvelles présentations ont été commercialisées qui, par leur taille ou par leur dosage, ont contribué à infléchir le nombre d'unités vendues, indépendamment du niveau réel de leur consommation. Quant à la diminution du chiffre d'affaires, elle est imputable, d'une part, à la baisse du prix de nombreux veinotoniques au cours de ces dernières années et, d'autre part, au changement de leur taux de remboursement le 1<sup>er</sup> février 2006 : 15% au lieu de 35%. Cette baisse a entraîné une modification des comportements et une diminution des prescriptions.

La progression des ventes des médicaments du système rénine-angiotensine (C09) a été continue, en valeur comme en quantités. Cette classe est composée des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et des sartans, seuls ou en association. **La progression rapide des ventes d'hypolipémiants (C10)** est principalement due aux statines, dont le taux de croissance a été très élevé. Les résultats de l'année 2006 font néanmoins apparaître une stabilisation des quantités vendues et une diminution significative (-7%) du chiffre d'affaires, liée à l'accroissement de la part de marché détenue par les génériques.

**Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Système cardio-vasculaire**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 14 afin d'en faciliter la lecture*



## 4.2.4 Médicaments dermatologiques (D)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
D01 Antifongiques	96	99	106	118	124	137
D02 Emollients et protecteurs	39	41	45	46	49	63
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	11	11	9	9	8	8
D04 Antiprurigineux	18	12	13	13	13	12
D05 Médic. contre le psoriasis	17	19	22	24	26	28
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	43	48	49	50	55	60
D07 Corticoïdes	39	40	42	43	44	46
D08 Antiseptiques et désinfectants	75	73	78	69	68	66
D09 Pansements médicamenteux	6	6	7	4	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	57	53	57	61	63	65
D11 Autres prép. dermatologiques	42	42	39	47	49	51
TOTAL :	442	445	465	484	499	537
% du marché officinal :	3,8%	3,7%	3,7%	3,5%	3,4%	3,4%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
D01 Antifongiques	148	163	188	211	199	7,6%
D02 Emollients et protecteurs	58	61	60	62	65	5,2%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	8	9	9	7	6	-5,5%
D04 Antiprurigineux	11	12	10	10	11	-5,1%
D05 Médic. contre le psoriasis	31	32	40	49	51	11,5%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	68	62	62	57	59	3,2%
D07 Corticoïdes	45	49	49	49	48	2,2%
D08 Antiseptiques et désinfectants	61	69	70	63	65	-1,4%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-13,7%
D10 Prépar. Antiacnéiques	62	55	55	50	45	-2,3%
D11 Autres prép. dermatologiques	48	51	54	60	48	1,4%
TOTAL :	542	564	597	619	598	3,1%
% marché officinal	3,3%	3,2%	3,2%	3,1%	3,0%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
D01 Antifongiques	18	19	18	20	20	21
D02 Emollients et protecteurs	21	21	22	22	22	26
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	4	4	4	4	3	3
D04 Antiprurigineux	0	0	0	0	0	0
D05 Médic. contre le psoriasis	1	1	1	1	1	1
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	9	12	12	12	13	13
D07 Corticoïdes	22	23	24	25	25	26
D08 Antiseptiques et désinfectants	42	41	43	38	37	36
D09 Pansements médicamenteux	3	3	3	2	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	9	9	10	10	10	10
D11 Autres prép. dermatologiques	14	14	14	14	15	16
TOTAL :	144	147	151	149	147	153
% du marché officinal :	4,9%	5,0%	5,1%	4,9%	4,8%	4,9%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
D01 Antifongiques	22	24	25	26	25	3,3%
D02 Emollients et protecteurs	26	27	27	27	27	2,7%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	3	3	3	3	2	-4,9%
D04 Antiprurigineux	0	0	0	0	0	-9,1%
D05 Médic. contre le psoriasis	1	1	2	2	2	5,3%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	16	14	14	13	15	4,6%
D07 Corticoïdes	26	25	25	25	24	0,8%
D08 Antiseptiques et désinfectants	32	37	36	34	34	-1,9%
D09 Pansements médicamenteux	0	0	0	0	0	-20,4%
D10 Prépar. Antiacnéiques	10	10	11	10	9	-0,3%
D11 Autres prép. dermatologiques	15	15	14	15	8	-5,5%
TOTAL :	152	157	158	154	147	0,2%
% marché officinal	4,8%	4,9%	5,0%	4,7%	4,6%	

## Médicaments dermatologiques (D) – Officines

Le TCMA des ventes de médicaments dermatologiques a été nettement plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques : 3,1% contre 5,5%. Et les quantités vendues n'ont progressé que de 0,2%. D'une classe à l'autre, néanmoins, les évolutions ont été très différentes.

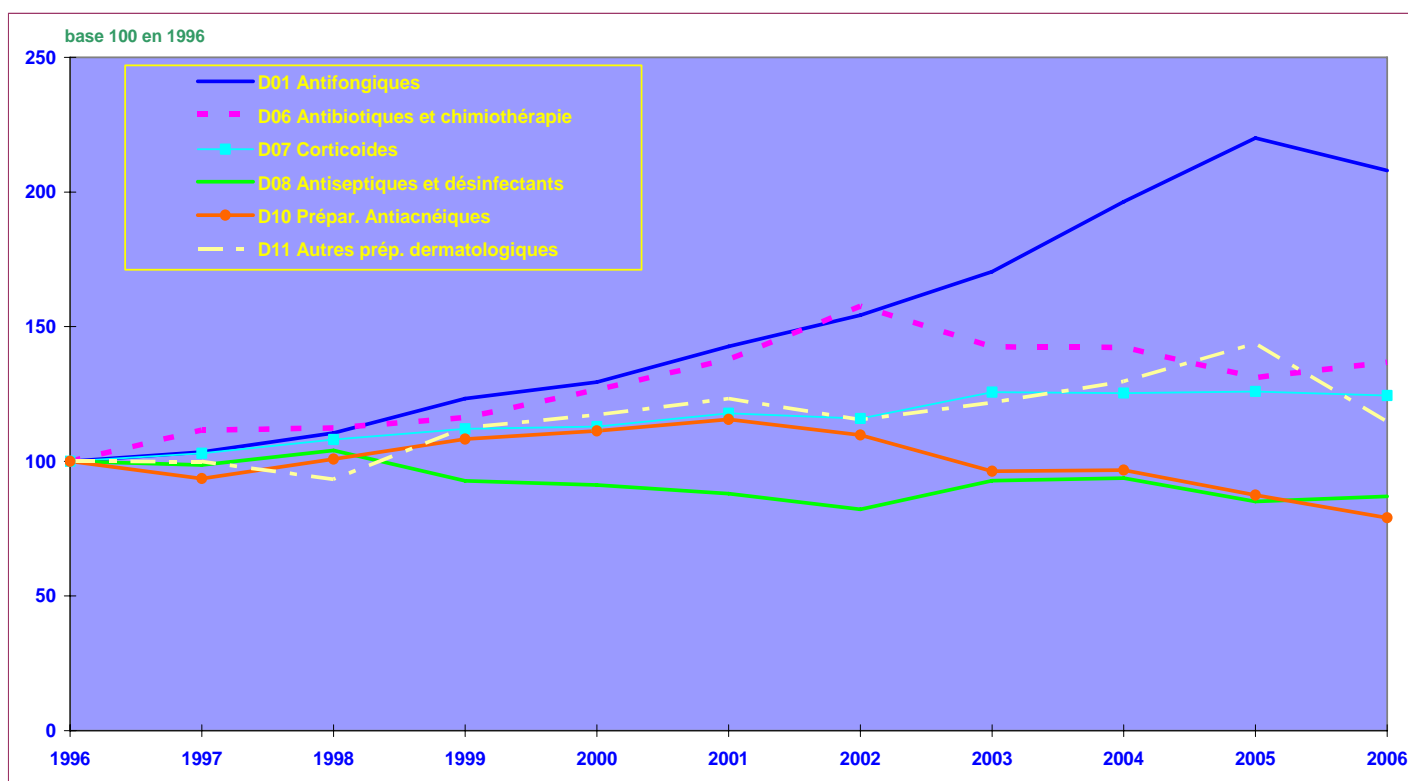
La classe des antifongiques (D01) s'est caractérisée par un taux de croissance élevé en valeur (7,6%) et plus modéré en unités (3,3%). La commercialisation de quelques nouvelles spécialités plus onéreuses a contribué à la progression du chiffre d'affaires en début de période. Toutefois, au cours de ces dernières années, le développement du marché des génériques a contribué à infléchir le niveau des prix et, de ce fait, à modérer la progression du chiffre d'affaires.

Les ventes de médicaments destinés au traitement du psoriasis (D05) ont augmenté à un rythme très soutenu en valeur (11,5%), alors que la progression des quantités vendues a été de 5,3%. L'écart entre les taux de croissance en valeur et en quantités résulte de la part de marché croissante prise par une nouvelle substance active, plus onéreuse, commercialisée seule ou en association.

Les ventes en valeur d'antiacnéiques (D10) se sont caractérisées au cours de ces cinq dernières années par une tendance à la baisse. En revanche, les ventes en quantités sont demeurées assez stables (-0,3%) tout au long de la période observée. Cet écart a pour cause essentielle une forte progression des génériques, dont les prix de vente sont très inférieurs à ceux des spécialités de référence (50% désormais pour les nouveaux génériques inscrits).

**Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments dermatologiques**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 15 afin d'en faciliter la lecture*





## 4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
G01 Antinfectieux et antiseptiques	29	30	28	29	30	32
G02 Autres médicaments	14	15	17	19	20	21
G03 Hormones sexuelles	426	479	511	568	572	610
G04 Médic. urologiques	173	178	203	211	237	261
TOTAL :	642	702	759	826	858	924
% du marché officinal :	5,5%	5,8%	6,0%	6,0%	5,9%	5,9%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
G01 Antinfectieux et antiseptiques	28	28	28	28	26	-1,4%
G02 Autres médicaments	19	22	29	27	28	7,4%
G03 Hormones sexuelles	657	657	605	600	573	3,0%
G04 Médic. urologiques	287	323	357	377	364	7,7%
TOTAL :	991	1 030	1 019	1 031	990	4,4%
% marché officinal	6,0%	5,9%	5,5%	5,2%	4,9%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
G01 Antinfectieux et antiseptiques	11	11	10	11	11	11
G02 Autres médicaments	4	4	4	5	5	6
G03 Hormones sexuelles	88	95	97	102	102	108
G04 Médic. urologiques	12	12	12	13	14	14
TOTAL :	115	121	125	130	132	139
% du marché officinal :	3,9%	4,1%	4,2%	4,3%	4,3%	4,5%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
G01 Antinfectieux et antiseptiques	10	11	10	10	9	-1,6%
G02 Autres médicaments	4	5	7	6	6	4,7%
G03 Hormones sexuelles	102	94	77	70	68	-2,6%
G04 Médic. urologiques	15	17	18	19	20	5,6%
TOTAL :	132	127	112	106	103	-1,1%
% marché officinal	4,2%	4,0%	3,5%	3,2%	3,3%	

### Evolution des ventes de contraceptifs oraux (G03A), hors contraceptifs d'urgence

unité : million d'euros ou de traitements

	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001
CA. Remboursable	35	37	37	50	51	53
C.A. Non Remboursable	83	87	93	101	105	112
TOTAL	119	124	131	150	156	165
Nbre Traitements remboursables	34	35	35	37	36	41
Nbre Traitements non remboursables	22	22	23	23	24	26
TOTAL	56	58	59	60	60	67

unité : million

	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	TCMA 1996-2006
CA. Remboursable	54	57	59	56	45	2,6%
C.A. Non Remboursable	117	127	131	140	148	5,9%
TOTAL	171	184	190	196	196	5,1%
Nbre Traitements remboursables	38	40	40	40	38	1,1%
Nbre Traitements non remboursables	26	27	26	26	28	2,2%
TOTAL	64	67	66	66	66	1,6%

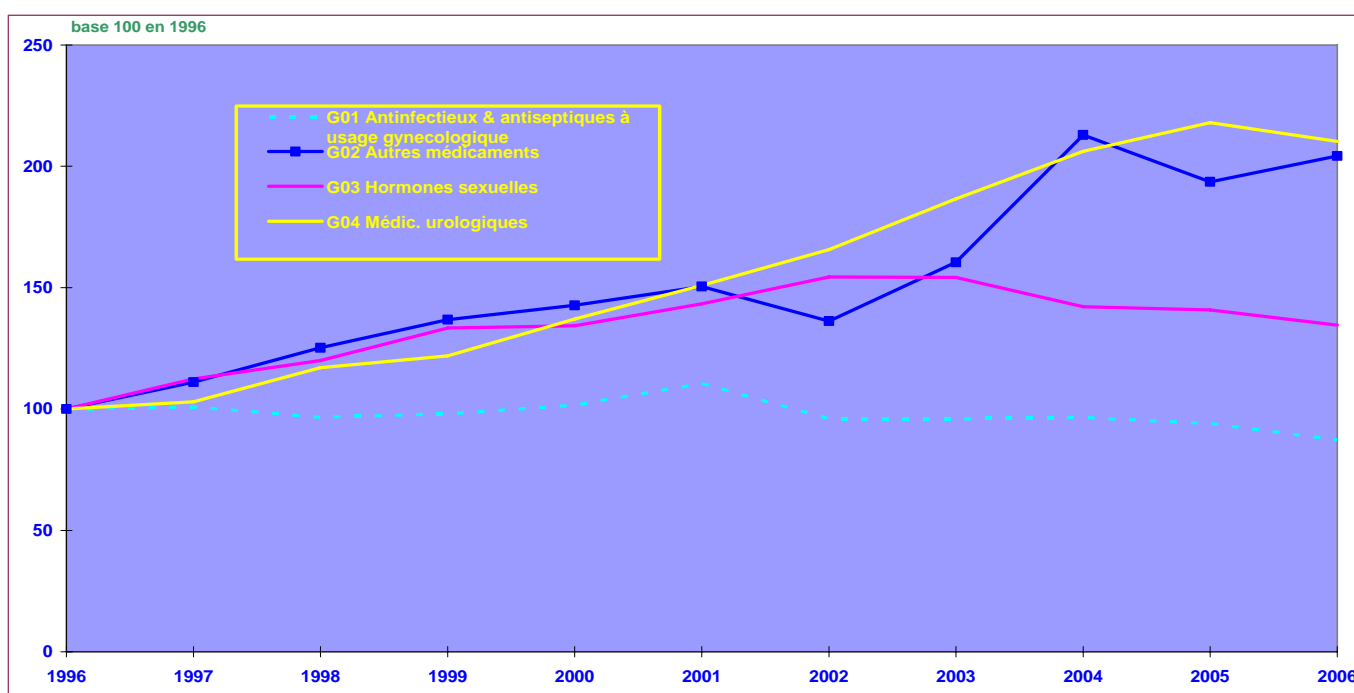
## Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) – Officines

Des quatre classes qui relèvent des médicaments du système génito-urinaire et des hormones sexuelles, **les hormones sexuelles (G03) et les médicaments urologiques (G04) ont représenté en 2006 plus de 94% des ventes en valeur et plus de 84% des ventes en quantités de la classe entière**. Le taux de croissance global du chiffre d'affaires de la classe (4,4%) a été inférieur à celui de l'ensemble du marché (5,5%), en raison de la progression très modérée (3%) des ventes d'hormones sexuelles.

Parmi les hormones sexuelles (G03), la sous-classe des contraceptifs oraux (G03A) présente la particularité de posséder de nombreuses spécialités non remboursables (mais obligatoirement prescrites). Leur chiffre d'affaires représente les trois quarts des ventes (voir tableau p.48). En revanche, si l'on raisonne en nombre de traitements vendus (cf. § 2.2 « Présentation des données »), les spécialités remboursables continuent à être majoritairement prescrites, même si leur part de marché a un peu diminué au cours de la période étudiée. Ce partage du marché, sans équivalent dans d'autres classes, résulte essentiellement de ce que les contraceptifs les plus récents, dits « de troisième génération », sont commercialisés en non remboursable. Quant à la baisse des ventes de l'ensemble de la classe, que ce soit en valeur ou en quantités, observée depuis 2003, elle est due à l'impact des recommandations que l'Afssaps a élaborées sur les risques liés à l'utilisation du traitement hormonal substitutif de la ménopause, après publication des résultats de deux études anglo-saxonnes.

Le TCMA des ventes en valeur (7,7%) des médicaments urologiques (G04) demeure élevé, notamment en raison de la mise sur le marché de nouveaux médicaments plus onéreux.

**Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles**



## 4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
H01 Hormones hypophysaires	23	59	90	112	120	132
H02 Corticoïdes à usage systém.	78	82	84	87	93	91
H03 Médicaments de la thyroïde	18	20	22	24	24	26
H04 Hormones pancréatiques	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
H05 Médic. de l'équilibre calcique	23	20	19	17	16	15
TOTAL :	119	160	196	223	237	249
% du marché officinal :	1,0%	1,3%	1,5%	1,6%	1,6%	1,6%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
H01 Hormones hypophysaires	145	147	174	194	204	24,5%
H02 Corticoïdes à usage systém.	89	93	95	102	98	2,3%
H03 Médicaments de la thyroïde	29	33	34	39	39	7,7%
H04 Hormones pancréatiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0	-100,0%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	14	13	13	22	39	5,5%
TOTAL :	263	273	303	335	340	11,0%
% marché officinal	1,6%	1,6%	1,6%	1,7%	1,7%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
H01 Hormones hypophysaires	1	2	2	2	2	2
H02 Corticoïdes à usage systém.	29	29	30	30	32	31
H03 Médicaments de la thyroïde	11	12	13	15	17	19
H04 Hormones pancréatiques	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
H05 Médic. de l'équilibre calcique	3	2	2	2	2	2
TOTAL :	41	43	0	47	51	52
% du marché officinal :	1,4%	1,5%	0,0%	1,6%	1,7%	1,7%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
H01 Hormones hypophysaires	2	2	2	2	1	0,7%
H02 Corticoïdes à usage systém.	31	32	33	35	35	2,0%
H03 Médicaments de la thyroïde	21	24	25	28	29	10,2%
H04 Hormones pancréatiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,0%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	1	1	1	-8,4%
TOTAL :	54	58	60	65	66	4,8%
% marché officinal	1,7%	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	

## Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) - Officines

Les ventes d'hormones systémiques ont progressé en valeur à un rythme deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (11% contre 5,5%). Cette croissance est principalement due à celle des ventes d'hormones hypophysaires (H01).

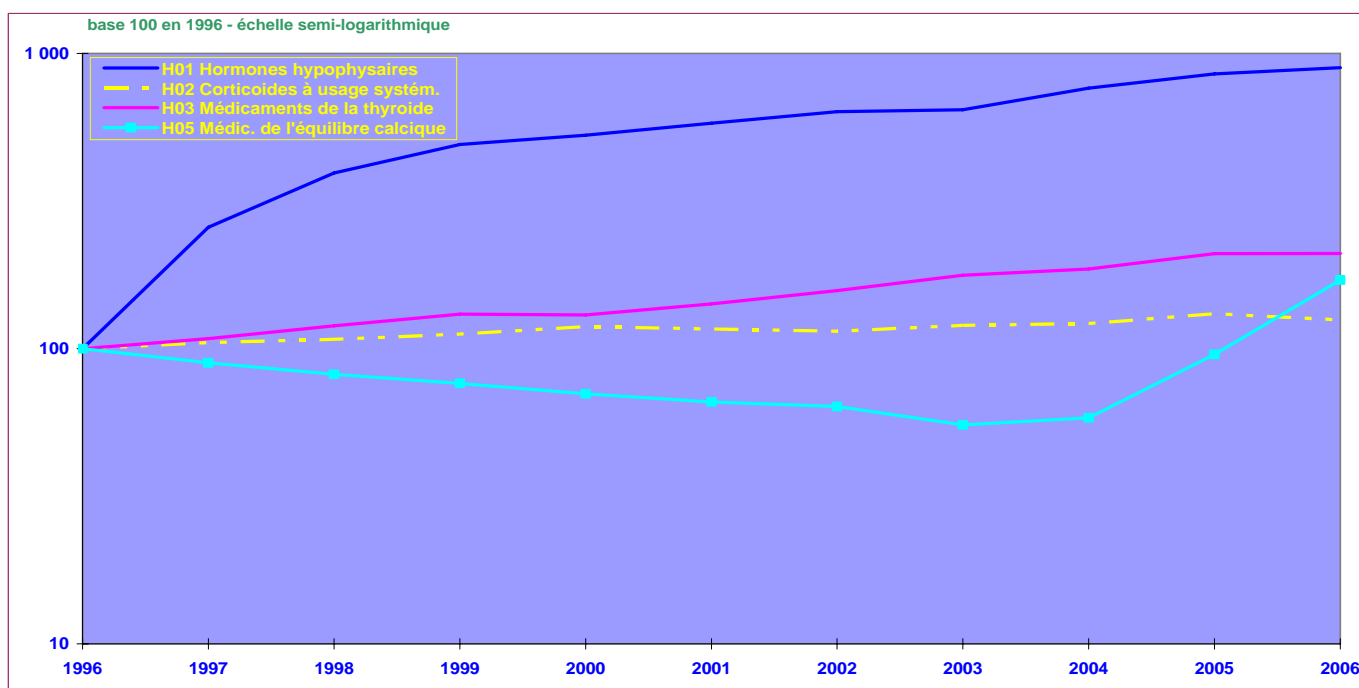
La très forte progression en valeur (24,5%) des ventes des hormones hypophysaires (H01) s'explique, d'une part, par la commercialisation en 1995 d'un produit onéreux dont les ventes ont rapidement atteint un niveau important et, d'autre part, par la sortie de la réserve hospitalière des hormones de croissance, qui bénéficient, de surcroît, de nouvelles indications. Depuis 1997, ces médicaments sont disponibles en ville : les ventes aux officines se sont totalement substituées aux ventes hospitalières. La très faible progression du chiffre d'affaires observée en 2003 semblait annoncer une stabilisation de ce marché mais, au cours de ces trois dernières années, les ventes ont de nouveau augmenté. La progression très modérée des unités vendues (0,7%) est due à des changements de conditionnements mais aussi au fait que ces nouveaux médicaments, s'ils sont onéreux et contribuent à la croissance du chiffre d'affaires de la classe, ne représentent sur le plan quantitatif qu'une faible consommation.

Les ventes de corticoïdes (H02) ont progressé en valeur à un rythme très inférieur à celui du marché général.

Les médicaments de la thyroïde (H03), qui ne constituent qu'un petit marché (39 millions d'euros en 2006), se caractérisent par une progression rapide (10,2%) de leurs quantités vendues. L'un des médicaments de cette classe figure parmi les cinq médicaments les plus vendus en France en 2006.

Le marché en valeur des médicaments de l'équilibre calcique (H05), qui n'avait cessé de décroître tout au long de la période, augmente de nouveau depuis 2005 du fait de la commercialisation d'une nouvelle spécialité ayant des indications dans le traitement de l'hyperparathyroïdie et dans le traitement de l'hypercalcémie. Les quantités, toutefois, sont restées stables au cours de ces cinq dernières années.

**Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Hormones systémiques**



## 4.2.7 Anti-infectieux (J)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
J01 Antibactériens à usage systémique	1 011	988	996	1 009	1 035	1 026
J02 Antimycosiques	15	13	15	23	30	35
J04 Antimycobactériens	8	5	5	5	5	5
J05 Antiviraux à usage systémique	63	77	150	154	221	251
J06 Immunoserums et immunoglobulines	0	0	0	0	0	1
J07 Vaccins	268	175	169	165	182	182
TOTAL :	1 365	1 258	1 334	1 356	1 473	1 499
% du marché officinal :	11,7%	10,5%	10,5%	9,8%	10,1%	9,5%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
J01 Antibactériens à usage systémique	946	911	849	876	763	-2,8%
J02 Antimycosiques	37	41	45	48	50	12,7%
J04 Antimycobactériens	5	5	6	6	6	-1,9%
J05 Antiviraux à usage systémique	286	283	317	426	603	25,3%
J06 Immunoserums et immunoglobulines	1	1	1	3	5	70,7%
J07 Vaccins	193	234	288	314	364	3,1%
TOTAL :	1 468	1 475	1 506	1 673	1 792	2,8%
% marché officinal :	8,9%	8,4%	8,1%	8,4%	8,9%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
J01 Antibactériens à usage systémique	193	188	183	181	174	168
J02 Antimycosiques	1	1	1	1	1	2
J04 Antimycobactériens	1	1	0	0	1	0
J05 Antiviraux à usage systémique	3	2	3	3	3	4
J06 Immunoserums et immunoglobulines	0	0,02	0,01	0,02	0,02	0
J07 Vaccins	34	25	25	23	25	24
TOTAL :	231	216	212	210	204	198
% du marché officinal :	7,8%	7,3%	7,2%	6,9%	6,7%	6,4%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
J01 Antibactériens à usage systémique	155	145	134	139	131	-3,8%
J02 Antimycosiques	2	2	2	2	2	6,1%
J04 Antimycobactériens	0	0	0	0	0	-0,8%
J05 Antiviraux à usage systémique	4	4	4	5	8	12,2%
J06 Immunoserums et immunoglobulines	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	28,5%
J07 Vaccins	25	24	27	27	30	-1,1%
TOTAL :	186	176	167	174	172	-2,9%
% marché officinal :	5,9%	5,5%	5,3%	5,3%	5,4%	

### Evolution des ventes de vaccins (J07)

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
C.A. remboursable	226	142	126	146	166	167
C.A. non remboursable	41	34	44	17	14	14
Total	268	176	169	163	180	182
Unités vendues remboursables	25	18	16	22	24	24
Unités vendues non remboursables	8	6	9	2	1	1
Total :	34	25	25	23	25	24

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
C.A. remboursable	175	218	267	296	345	4,3%
C.A. non remboursable	19	17	21	19	19	-7,4%
Total	193	234	288	314	364	3,1%
Unités vendues remboursables	24	24	26	26	29	1,4%
Unités vendues non remboursables	1	1	1	1	1	-20,3%
Total :	25	24	27	27	30	-1,1%

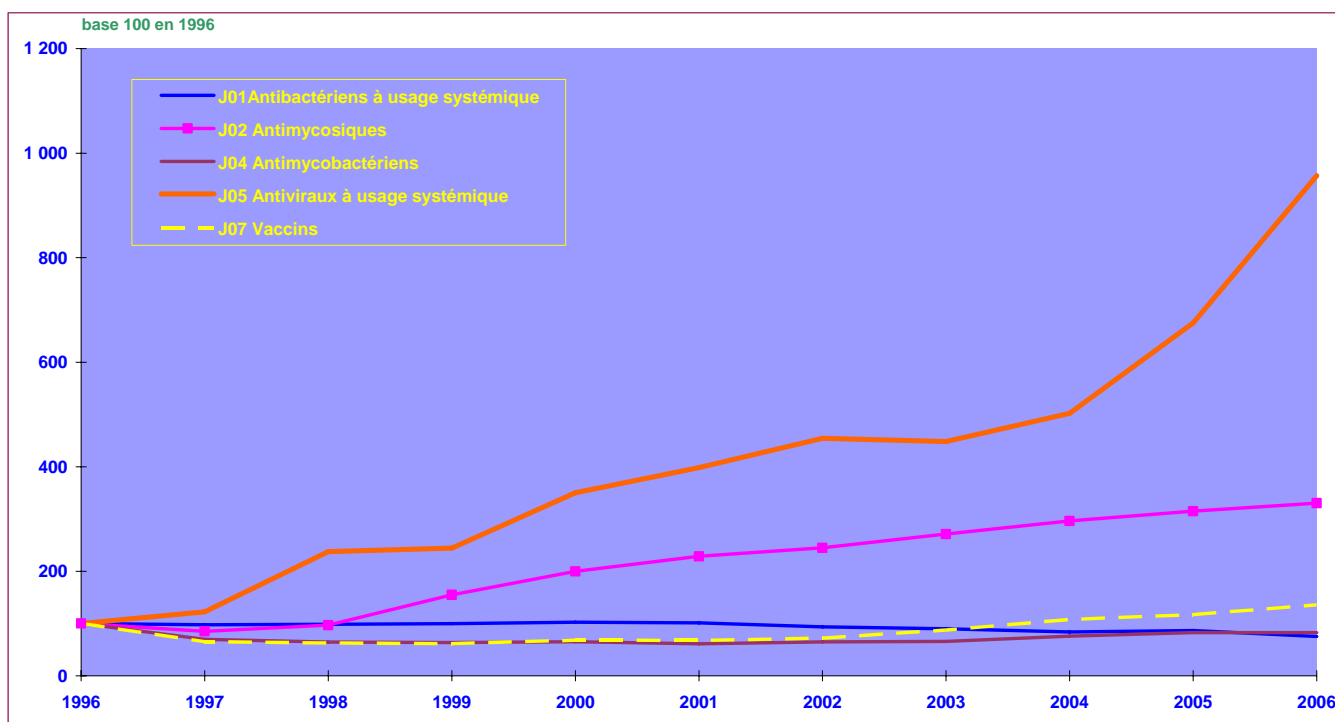
## Anti-infectieux (J) – Officines

Que l'on raisonne en chiffre d'affaires ou en nombre d'unités, **les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué au cours de la période étudiée**. La diminution du chiffre d'affaires résulte de la conjonction de trois facteurs qui ont agi successivement ou simultanément : 1° moindres quantités consommées (impact des différentes campagnes et des actions menées en faveur du bon usage des antibiotiques) 2° baisse des prix (liée au développement du marché des génériques dans cette classe) 3° effet de structure (déplacement de la consommation vers des spécialités moins onéreuses).

Les antimycosiques (J02), les antimycobactériens (J04) ainsi que les immunserums et immunoglobulines (J06) ne représentent, en valeur comme en quantités, qu'une part très modeste des ventes d'anti-infectieux. En revanche, les antiviraux systémiques (J05) se caractérisent par une importante progression de leurs ventes : celles-ci représentaient en 2006 le tiers des ventes en valeur des anti-infectieux. Indépendamment de la dynamique propre à cette classe, cette augmentation s'explique par le déplacement très progressif du marché des antirétroviraux de l'hôpital vers la ville (ces médicaments présentant la particularité d'un double circuit de dispensation : ils sont disponibles en ville et peuvent être rétrocédés par les pharmacies hospitalières).

L'évolution des ventes des vaccins (J07) a été très irrégulière (voir tableau page 52). La fin de la campagne de vaccination contre l'hépatite B a logiquement entraîné une diminution des ventes au début de la période étudiée. Les ventes ont ensuite stagné jusqu'au début des années 2000 puis ont de nouveau augmenté, principalement en raison de la commercialisation d'un nouveau vaccin pneumococcique, qui était en 2006 le vaccin le plus vendu du marché français.

Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Anti-infectieux



## 4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
LD1 Antinéoplasiques	12	13	12	13	16	13
LD2 Thérapeutique endocrine	147	156	159	175	190	221
LD3 Immunostimulants	15	34	55	92	124	152
LD4 Immunosuppresseurs	5	5	6	21	65	71
TOTAL :	179	209	232	300	394	458
% du marché officinal :	1,5%	1,7%	1,8%	2,2%	2,7%	2,9%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
LD1 Antinéoplasiques	14	79	130	163	223	33,8%
LD2 Thérapeutique endocrine	268	275	320	391	428	11,2%
LD3 Immunostimulants	166	278	393	472	544	43,1%
LD4 Immunosuppresseurs	74	107	238	344	418	56,9%
TOTAL :	522	739	1 081	1 370	1 614	24,6%
% marché officinal	3,2%	4,2%	5,8%	6,9%	8,0%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
LD1 Antinéoplasiques	2	2	2	2	2	2
LD2 Thérapeutique endocrine	3	3	3	3	3	3
LD3 Immunostimulants	0,2	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4
LD4 Immunosuppresseurs	0,2	0,3	0,4	0,6	1,0	1,2
TOTAL :	6	6	5	6	7	7
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
LD1 Antinéoplasiques	2	2	2	2	3	3,5%
LD2 Thérapeutique endocrine	3	3	4	4	4	1,9%
LD3 Immunostimulants	0,4	0,5	0,7	1,2	1,4	23,7%
LD4 Immunosuppresseurs	1,3	1,6	2,5	2,8	2,9	32,4%
TOTAL :	7	7	9	10	11	7,1%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	

## Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Officines

En raison des transferts de marché, liés aux levées de réserve hospitalière, la progression des ventes d'antineoplasiques et d'immunomodulateurs a encore été plus soutenue en ville qu'à l'hôpital.

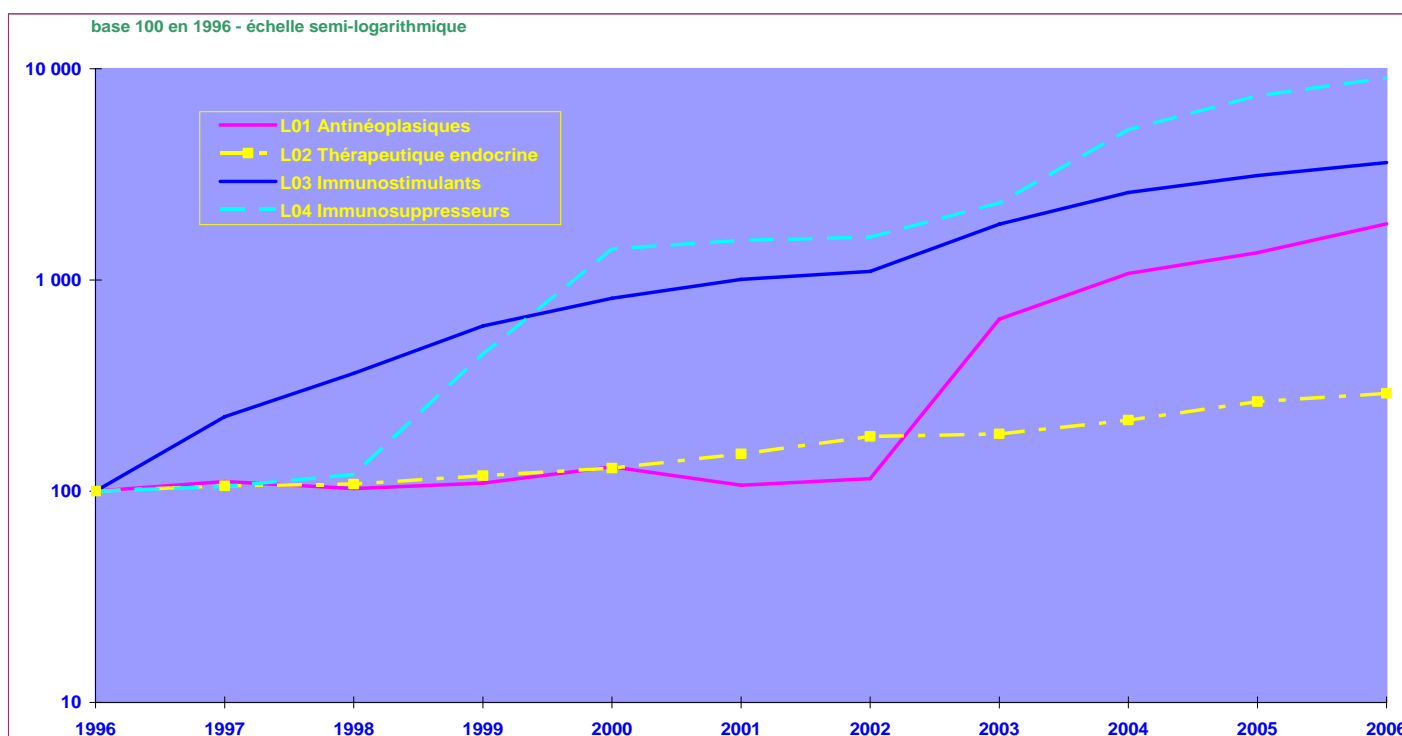
La très forte croissance de la classe L01 « antinéoplasiques » est due à la levée de la réserve hospitalière en 2003 d'une spécialité destinée au traitement des leucémies myéloïdes chroniques, et dont le chiffre d'affaires a fortement augmenté.

La classe L02 « thérapeutique endocrine », qui comprend les spécialités destinées au traitement du cancer de la prostate ou du cancer du sein, ne représente plus qu'un peu plus du quart des ventes d'antineoplasiques et d'immunomodulateurs, alors qu'elle représentait plus de 80% au début de la période étudiée. La progression de son chiffre d'affaires n'en a pas moins été soutenue (TCMA = 11,2%). Les pauses observées en 1998 et en 2003 n'ont pas entraîné de stabilisation durable de ce marché.

Les ventes d'immunomodulateurs (L03) augmentent toujours très rapidement, mais cette croissance est due en grande partie à un report vers le marché officinal, à la suite de la levée de la réserve hospitalière pour certains interférons indiqués dans le traitement des hépatites et de la sclérose en plaques. Toutefois, comme les antirétroviraux, les interférons disposent d'un double circuit de dispensation dans le cadre de la prise en charge des hépatites B et C chroniques.

La progression très importante des ventes d'immunosuppresseurs (L04) depuis 1999 a résulté, dans un premier temps, de la commercialisation en officine de plusieurs présentations de ciclosporine, faisant suite à la levée de la réserve hospitalière concernant ce médicament, et, dans un second temps, d'un transfert de l'hôpital vers la ville d'un médicament destiné au traitement de la polyarthrite rhumatoïde.

**Figure 19 : Evolution des ventes en officines en valeur – Antinéoplasiques et immunomodulateurs**





## 4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
M01 Antiinflammatoires	253	267	290	311	356	519
M02 Topiques pour douleurs art.	66	71	73	76	78	79
M03 Myorelaxants	87	92	85	78	71	63
M04 Antigoutteux	19	19	20	19	19	19
M05 Médic. des désordres osseux	35	42	54	61	68	87
M09 Autres médicaments	39	38	38	36	37	35
TOTAL :	498	528	559	580	628	801
% du marché officinal :	4,3%	4,4%	4,4%	4,2%	4,3%	5,1%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
M01 Antiinflammatoires	534	548	511	378	377	4,1%
M02 Topiques pour douleurs art.	80	81	84	79	77	1,6%
M03 Myorelaxants	63	74	74	73	57	-4,1%
M04 Antigoutteux	18	15	18	19	18	-0,3%
M05 Médic. des désordres osseux	113	162	215	259	292	23,7%
M09 Autres médicaments	31	42	44	51	46	1,6%
TOTAL :	838	921	946	860	867	5,7%
% marché officinal	5,1%	5,2%	5,1%	4,3%	4,3%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
M01 Antiinflammatoires	60	59	59	63	64	68
M02 Topiques pour douleurs art.	38	40	39	40	38	36
M03 Myorelaxants	24	24	23	24	22	17
M04 Antigoutteux	11	11	11	11	12	12
M05 Médic. des désordres osseux	1	2	2	2	2	3
M09 Autres médicaments	20	20	19	12	12	11
TOTAL :	154	155	153	152	150	147
% du marché officinal :	5,2%	5,2%	5,2%	5,0%	4,9%	4,7%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
M01 Antiinflammatoires	68	71	70	68	68	1,2%
M02 Topiques pour douleurs art.	36	37	38	39	37	-0,2%
M03 Myorelaxants	18	22	22	23	21	-1,5%
M04 Antigoutteux	12	11	12	14	14	2,7%
M05 Médic. des désordres osseux	4	5	7	8	9	21,0%
M09 Autres médicaments	9	11	11	12	10	-6,6%
TOTAL :	148	158	159	163	159	0,3%
% marché officinal	4,7%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	

## Médicaments du muscle et du squelette (M) - Officines

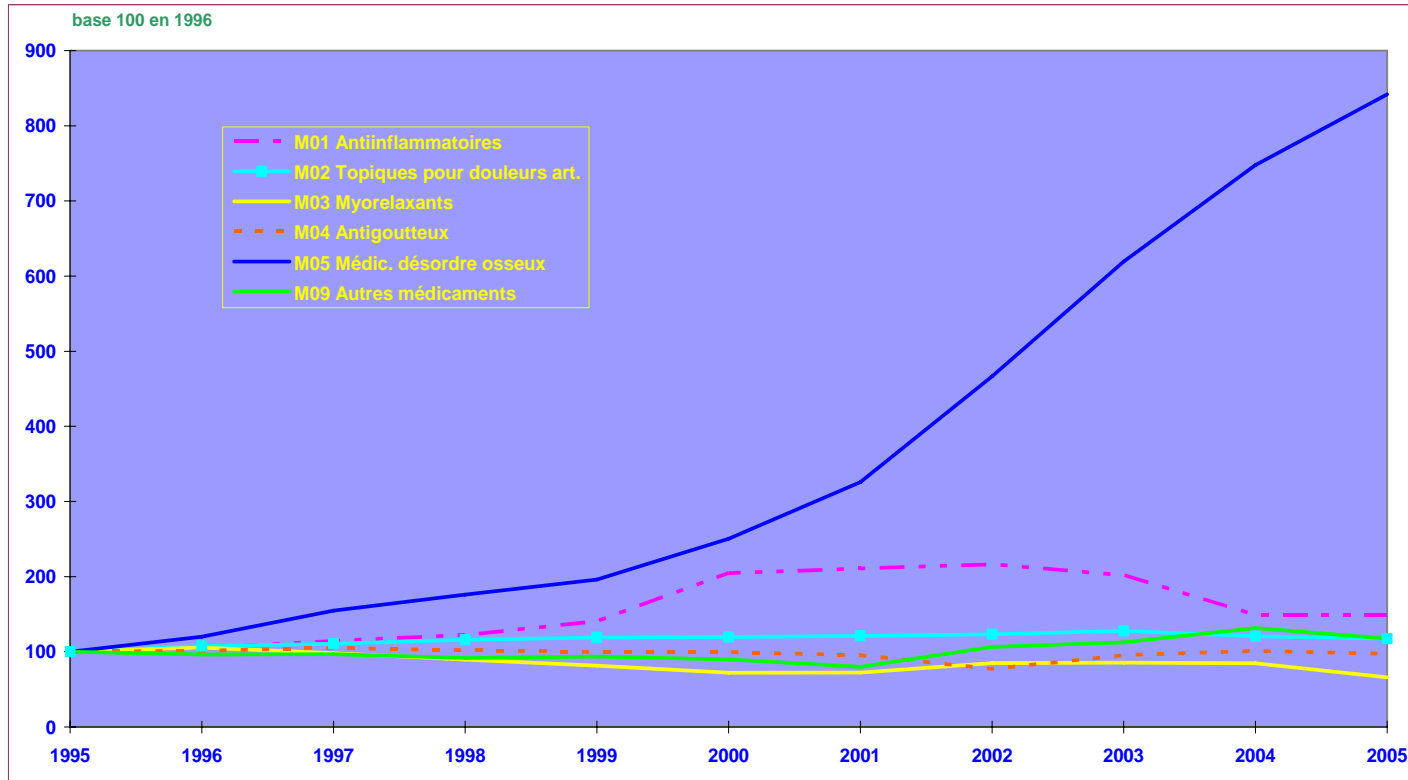
Les ventes de cette classe de médicaments ont globalement progressé à un rythme très proche (TCMA=5,7%) de celui des ventes de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (TCMA=5,5%).

Les années 2001 à 2003 avaient été marquées par une très forte croissance des ventes d'anti-inflammatoires (M01), en raison de la commercialisation en France des inhibiteurs de la Cox-2. Aussi l'arrêt de commercialisation de Vioxx® en septembre 2004 a-t-il contribué au recul du chiffre d'affaires de cette classe. Les ventes de l'année 2006, que ce soit en valeur comme en quantités, se situent au même niveau que celles de 2005.

Les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05), qui ne constituent encore qu'une classe relativement modeste sur le plan économique (292 millions d'euros en 2006), se caractérisent par une très forte progression de leurs ventes aussi bien en valeur (23,7%) qu'en quantités (21,0%). Cette croissance peut être imputée, dans une large mesure, à deux médicaments destinés au traitement de l'ostéoporose et, pour l'un d'eux, au traitement de la maladie de Paget.

En ce qui concerne les « autres médicaments » (M09), l'écart entre les taux de croissance en valeur et en quantités (1,6 % contre -6,6%) résulte de ce que le médicament le plus vendu de la classe, et qui est destiné au traitement d'appoint des douleurs arthrosiques, est désormais commercialisé dans un dosage deux fois plus fort.

Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du muscle et du squelette



## 4.2.10 Système nerveux (N)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
N01 Anesthésiques	16	15	17	16	20	23
N02 Analgésiques	551	580	616	720	752	821
N03 Antiépileptiques	84	93	105	117	131	151
N04 Antiparkinsoniens	73	75	75	83	82	89
N05 Psycholeptiques	372	385	384	443	460	511
N06 Psychoanaleptiques	487	525	578	662	707	761
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	329	370	407	463	495	537
N07 Autres médicaments	82	115	137	152	193	212
TOTAL :	1 666	1 788	1 913	2 194	2 345	2 569
% du marché officinal :	14,3%	14,9%	15,1%	15,9%	16,0%	16,3%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
N01 Anesthésiques	28	30	34	38	40	10,0%
N02 Analgésiques	867	917	948	1003	1010	6,2%
N03 Antiépileptiques	171	204	236	263	260	12,0%
N04 Antiparkinsoniens	96	98	97	107	111	4,3%
N05 Psycholeptiques	533	559	585	611	614	5,1%
N06 Psychoanaleptiques	816	871	930	926	901	6,3%
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	558	583	576	540	487	4,0%
N07 Autres médicaments	209	250	249	232	256	12,0%
TOTAL :	2 721	2 929	3 079	3 180	3 192	6,7%
% marché officinal	16,5%	16,7%	16,5%	16,1%	15,9%	

### Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Comprimés et divers	0,1	0,1	0,1	0,1	1	15
Dispositifs transdermiques	11	11	15	19	47	40
Gommes	4	5	6	7	9	10
TOTAL :	16	16	20	26	57	64

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
Comprimés et divers	18	22	16	13	16	61,5%
Dispositifs transdermiques	29	60	52	29	32	11,0%
Gommes	9	10	14	18	20	17,1%
TOTAL :	56	91	83	60	68	15,8%

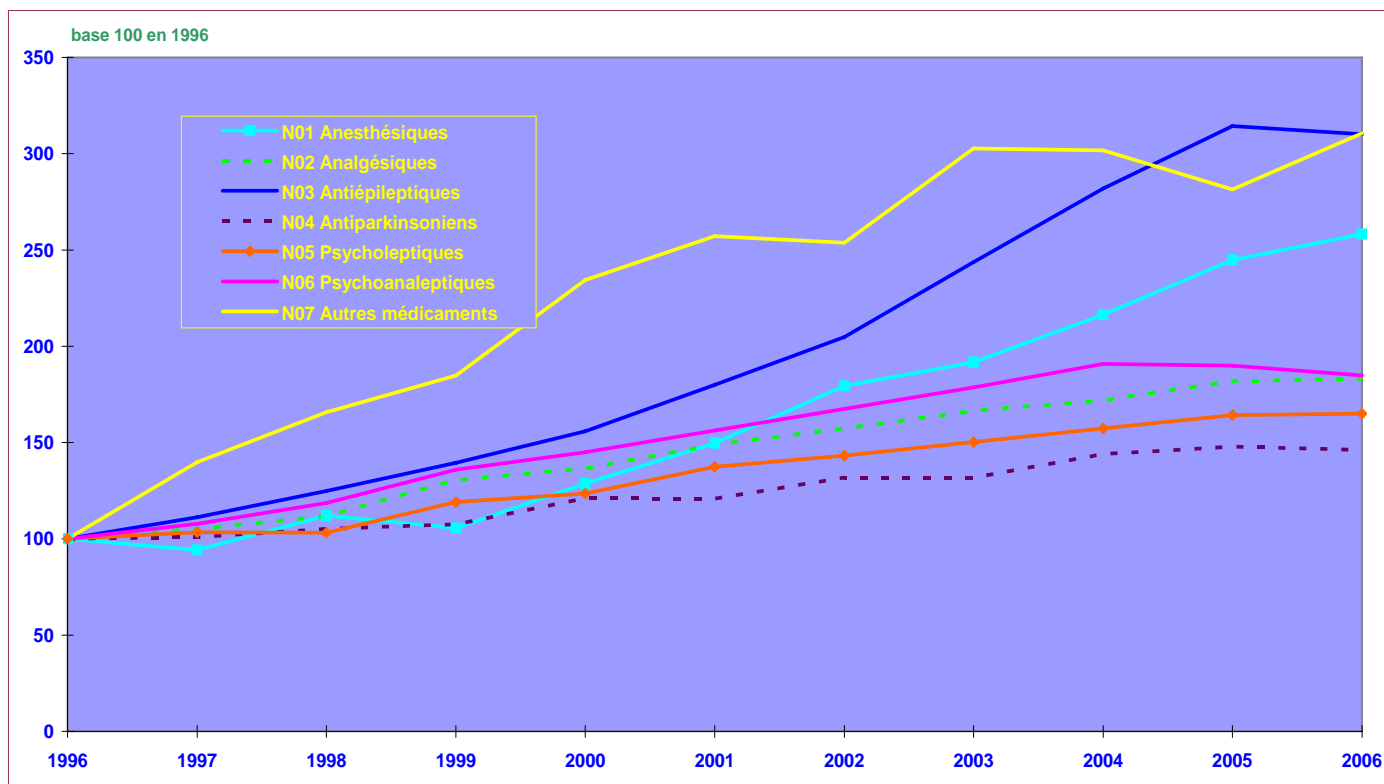
## Systeme nerveux (N) – Officines

Les ventes des médicaments du système nerveux ont augmenté à un rythme supérieur à celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques, tant en valeur (6,7% contre 5,5%) qu'en quantités (3,6%, contre 0,7%). D'une classe à l'autre, les évolutions ont néanmoins été très différentes.

Si les ventes d'analgésiques (qui regroupent tous les antalgiques) ont progressé au rythme de 6,2%, celles des psycholeptiques ont, en revanche, augmenté modérément en valeur (5,1%) et sont restées stables en quantités (+ 0,8%). Les antiépileptiques, dont le niveau des ventes est encore modeste, se caractérisent par un TCMA élevé en valeur (12,0%), mais beaucoup plus modéré en quantités (4,2%). Cet écart résulte de la commercialisation au début de la période étudiée de nouveaux médicaments plus onéreux, qui ont pris une part importante du marché.

Au sein de la classe des psychoanaleptiques, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 6,3% et les unités vendues de 1,4%, les évolutions ont été très différentes. Les ventes en valeur d'antidépresseurs (retracées sur les tableaux des pages 58 et 60) ont progressé en moyenne de 4,0% au cours de ces dix dernières années, mais leur montant diminue depuis 2004, principalement en raison du développement des génériques dans cette classe. Il faut cependant relever que les ventes en quantités ont également marqué une tendance à la baisse en 2006 (comme le confirme l'analyse de la consommation faite en nombre de DDJ : cf. pages 107 et 108).

Figure 21 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Systeme nerveux



## Systeme nerveux (suite)

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
N01 Anesthésiques	4	4	4	5	6	7
N02 Analgésiques	379	392	392	430	429	469
N03 Antiépileptiques	15	16	16	17	18	18
N04 Antiparkinsoniens	12	12	11	12	12	13
N05 Psycholeptiques	151	153	150	158	156	159
N06 Psychoanaleptiques	73	72	72	76	75	77
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	46	48	50	54	56	58
N07 Autres médicaments	12	15	17	20	24	27
TOTAL :	647	664	662	717	720	769
% du marché officinal :	21,8%	22,4%	22,4%	23,6%	23,7%	24,8%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
N01 Anesthésiques	8	9	11	12	13	13,1%
N02 Analgésiques	486	501	522	568	583	4,4%
N03 Antiépileptiques	19	20	21	22	23	4,2%
N04 Antiparkinsoniens	13	13	13	13	13	1,1%
N05 Psycholeptiques	162	161	166	165	165	0,8%
N06 Psychoanaleptiques	80	83	87	88	84	1,4%
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	61	65	69	69	66	3,7%
N07 Autres médicaments	28	32	35	36	40	12,5%
TOTAL :	797	820	854	903	921	3,6%
% marché officinal	25,5%	25,8%	26,9%	27,6%	29,1%	

### Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Comprimés et divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6
Dispositifs transdermiques	0,5	0,4	0,6	0,8	3,0	2,6
Gommes	0,6	0,8	0,8	1,1	1,2	1,4
TOTAL :	1	1	1	2	4	5

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
Comprimés et divers	1	1	1	1	1	59,8%
Dispositifs transdermiques	2	4	4	2	2	14,9%
Gommes	1	1	2	2	2	15,9%
TOTAL :	4	6	7	5	6	18,3%

## **Systeme nerveux (N) – Officines (suite)**

Les médicaments de la maladie d'Alzheimer (N06DA), commercialisés en ville depuis 1998, ont contribué à la croissance de la classe N06 au cours de ces cinq dernières années. Leurs ventes en valeur représentent plus de 25% des ventes de psychoanaleptiques.

Les ventes de la classe N07 (autres médicaments) ont fortement progressé au cours de la période étudiée (12,0%). Cette croissance est due pour une part à la commercialisation de « traitements substitutifs des pharmacodépendances majeures aux opiacés » et, pour une autre part, au délistage de tous les médicaments de la dépendance tabagique (fin 1999). Ceux-ci peuvent donc être achetés en officine sans prescription médicale. Les tableaux présentés p.58 et p.60 mettent en évidence la part importante de marché détenue par les dispositifs transdermiques (ou patchs), même si celle-ci a diminué au cours de ces dernières années.

## 4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
P01 Antiprotozoaires	16	17	16	17	17	17
P02 Anthelminthiques	7	7	7	7	7	7
P03 Antiparasitaires externes	1	1	1	1	1	1
TOTAL :	24	25	25	25	24	25
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
P01 Antiprotozoaires	19	23	24	28	29	6,2%
P02 Anthelminthiques	7	8	9	11	10	3,6%
P03 Antiparasitaires externes	1	1	1	2	6	16,2%
TOTAL :	28	32	35	41	45	6,3%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

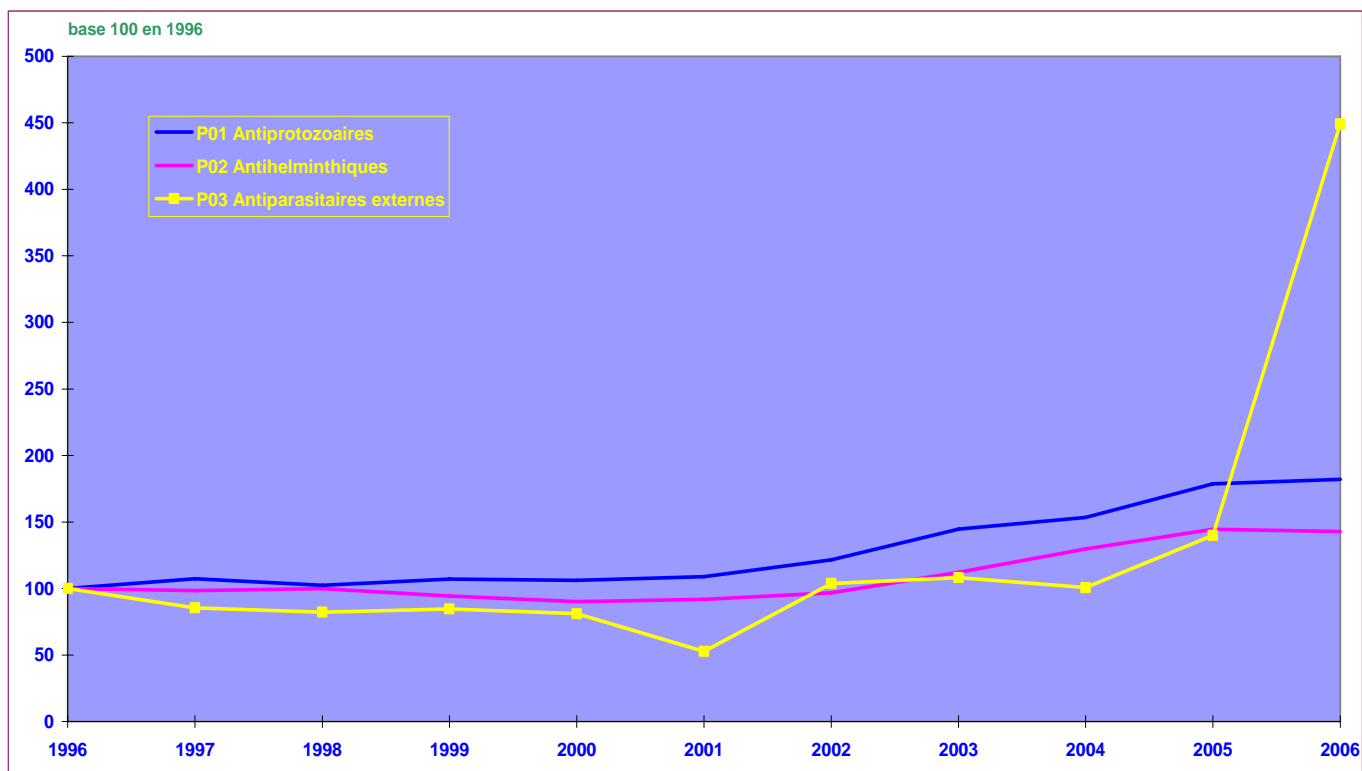
Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	3
P02 Anthelminthiques	4	4	4	3	3	3
P03 Antiparasitaires externes	0	0	0	0	0	0
TOTAL :	8	7	7	7	6	6
% du marché officinal :	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	-1,4%
P02 Anthelminthiques	3	4	4	4	4	0,6%
P03 Antiparasitaires externes	0,4	0,4	0,3	0,4	1,3	11,8%
TOTAL :	6	7	7	8	8	0,9%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	

## Antiparasitaires et insecticides (P) - Officines

Les ventes des antiparasitaires et des insecticides ont faiblement progressé en valeur et diminué en quantités ; elles représentent globalement les plus faibles montants de l'ensemble des classes étudiées. Cette classe se caractérise également par un nombre très restreint de spécialités commercialisées en officine : trente-cinq médicaments correspondant à une soixantaine de présentations en 2006. Les ventes d'antiprotozoaires (P01) - essentiellement constituées d'antipaludiques et d'antiamibiens - représentaient en 2006 64% de son chiffre d'affaires total. Leur croissance en valeur est essentiellement due à la progression des ventes des médicaments antipaludiques (qui ne sont pas remboursables aux assurés sociaux).

Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Antiparasitaires et insecticides





## 4.2.12 Système respiratoire (R)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
R01 Préparations nasales	140	136	150	165	181	194
R02 Préparations pour la gorge	123	120	119	123	120	117
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	312	372	449	498	584	666
<i>dont R03A Adrénergiques pour inhalation</i>	119	150	179	189	218	337
<i>dont R03BB Anticholinergiques</i>	3	2	2	3	5	4
R05 Médic. Rhume et toux	247	238	236	233	222	205
R06 Antihistaminiques à usage systémique	158	169	177	189	201	209
R07 Autres médicaments	51	47	44	42	39	37
TOTAL :	1 032	1 082	1 175	1 250	1 347	1 427
% du marché officinal :	8,9%	9,0%	9,3%	9,1%	9,2%	9,1%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
R01 Préparations nasales	195	203	201	204	208	4,1%
R02 Préparations pour la gorge	109	119	134	120	97	-2,3%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	704	797	849	892	927	11,5%
<i>dont R03A Adrénergiques pour inhalation</i>	434	513	568	582	581	17,2%
<i>dont R03BB Anticholinergiques</i>	4	4	4	1	46	31,4%
R05 Médic. Rhume et toux	195	202	176	198	146	-5,1%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	216	229	244	246	241	4,3%
R07 Autres médicaments	32	30	29	17	4	-23,4%
TOTAL :	1 450	1 581	1 633	1 677	1 623	4,6%
% marché officinal	8,8%	9,0%	8,8%	8,5%	8,1%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
R01 Préparations nasales	77	74	80	80	80	81
R02 Préparations pour la gorge	55	52	52	56	53	53
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	43	42	44	45	49	48
<i>dont R03A Adrénergiques pour inhalation</i>	15	16	18	19	21	22
<i>dont R03BB Anticholinergiques</i>	1	1	1	1	1	1
R05 Médic. Rhume et toux	129	124	123	125	120	113
R06 Antihistaminiques à usage systémique	49	51	52	53	56	57
R07 Autres médicaments	14	13	12	11	11	11
TOTAL :	367	357	363	370	368	363
% du marché officinal :	12,4%	12,1%	12,3%	12,2%	12,1%	11,7%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
R01 Préparations nasales	79	78	76	78	75	-0,3%
R02 Préparations pour la gorge	51	57	62	55	44	-2,1%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	46	49	49	52	55	2,6%
<i>dont R03A Adrénergiques pour inhalation</i>	23	25	27	28	28	6,0%
<i>dont R03BB Anticholinergiques</i>	1	1	1	0,4	3	13,1%
R05 Médic. Rhume et toux	109	112	96	105	70	-6,0%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	58	57	57	59	59	1,9%
R07 Autres médicaments	10	9	9	5	1	-25,4%
TOTAL :	354	364	349	353	306	-1,8%
% marché officinal	11,3%	11,5%	11,0%	10,8%	9,7%	

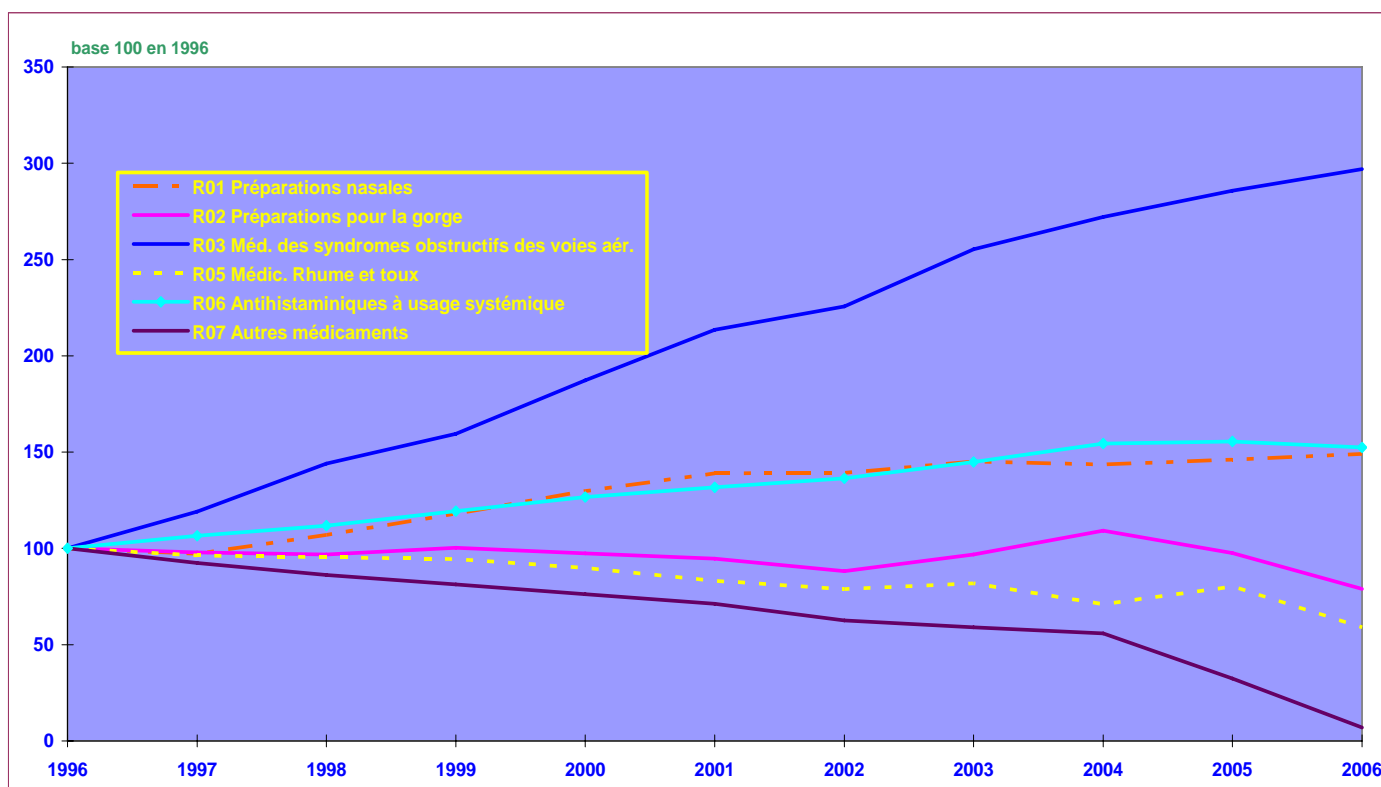
## Système respiratoire (R) - Officines

La pathologie asthmatique constitue une part de plus en plus importante du chiffre d'affaires de la classe « système respiratoire ». En effet, les ventes de médicaments antiasthmatiques représentaient un peu plus de 30% de celles de la classe entière en 1996 et plus de 57% en 2006. Toutefois, si le TCMA des antiasthmatiques en officine est de 11,5%, en valeur, il est seulement de 2,6% en quantités.

L'augmentation des ventes des antiasthmatiques aux officines est fortement liée à celle des adrénérgiques pour inhalations (R03A), qui représentent la composante la plus importante de la classe. La très forte augmentation des ventes des anticholinergiques (R03BB) en 2006 est essentiellement due à la commercialisation d'une nouvelle spécialité destinée à soulager les symptômes des patients présentant une bronchopneumopathie chronique obstructive. La levée de la réserve hospitalière concernant les solutions pour inhalation par nébuliseur a également contribué à cette croissance.

Pour l'ensemble de la période, les ventes de préparations nasales (R01) ont augmenté en valeur à un rythme plus modéré que l'ensemble des spécialités vendues aux officines et leurs quantités ont même diminué (-0,3%). Malgré la reprise observée en 2005 (beaucoup plus apparente que réelle puisqu'elle résulte de la levée de la réserve hospitalière d'une spécialité aux indications très spécifiques, provoquant un transfert partiel de marché), les ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) ont diminué entre 1996 et 2006, que ce soit en valeur ou en quantités. Les déremboursements intervenus début 2006 ont contribué au recul des ventes.

Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur –  
Système respiratoire



## 4.2.13 Organes sensoriels (S)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
S01 Médicaments ophtalmologiques	175	185	202	224	249	295
S02 Médicaments otologiques	13	14	14	15	15	15
S03 Prépar. ophtalmo. et otologique	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	188	198	216	238	264	311
% du marché officinal :	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%	1,8%	2,0%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
S01 Médicaments ophtalmologiques	320	349	356	379	411	8,9%
S02 Médicaments otologiques	15	16	16	17	18	3,6%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	n.s.
TOTAL :	335	366	372	397	429	8,6%
% marché officinal	2,0%	2,1%	2,0%	2,0%	2,1%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
S01 Médicaments ophtalmologiques	93	92	91	90	89	88
S02 Médicaments otologiques	8	8	8	8	8	8
S03 Prépar. ophtalmo. et otologique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	101	100	99	98	96	96
% du marché officinal :	3,4%	3,4%	3,4%	3,2%	3,2%	3,1%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
S01 Médicaments ophtalmologiques	87	87	83	85	86	-0,8%
S02 Médicaments otologiques	7	8	7	8	8	0,5%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	n.s.
TOTAL :	95	95	90	92	94	-0,7%
% marché officinal	3,0%	3,0%	2,8%	2,8%	3,0%	

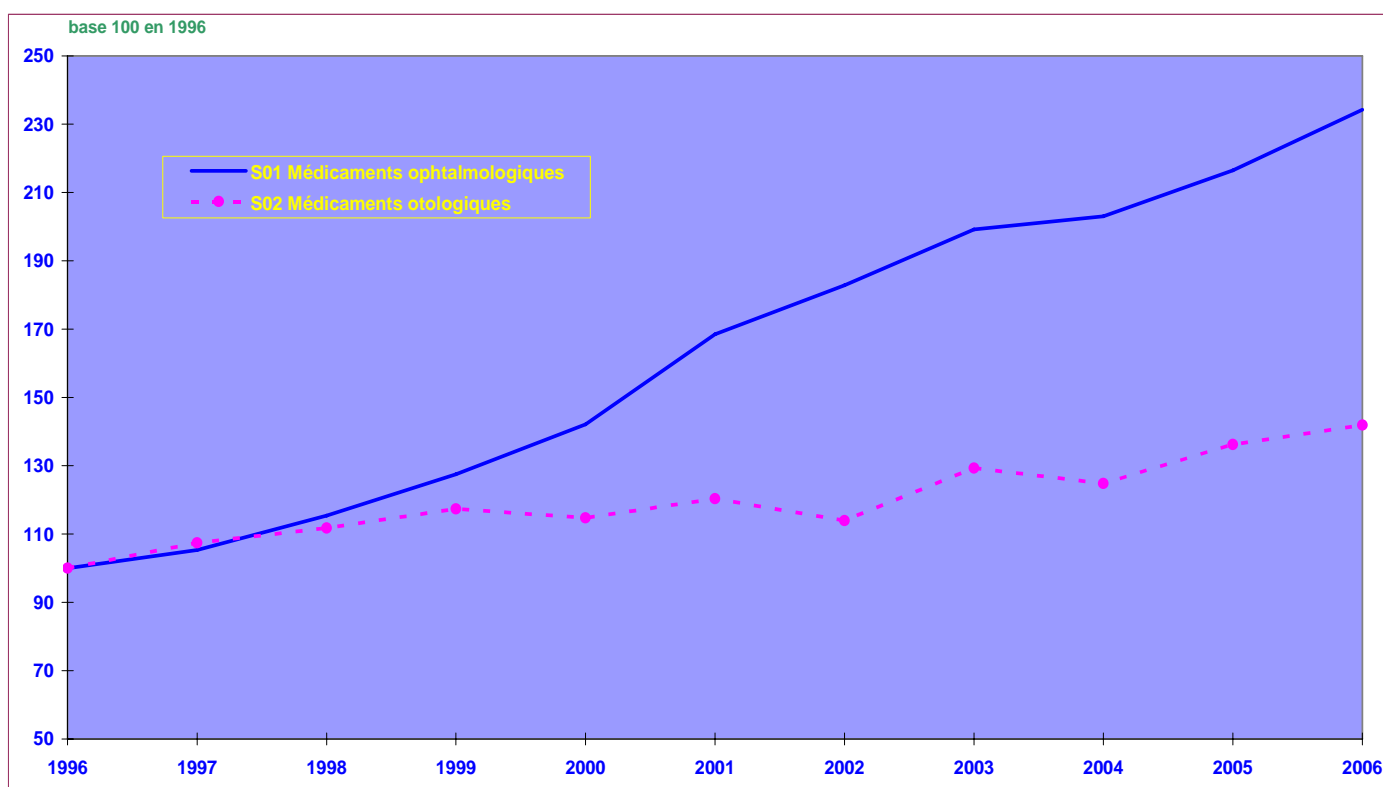
## Organes sensoriels (S) - Officines

**Les médicaments ophtalmologiques (S01) représentent à eux seuls 96% des ventes en valeur de médicaments des organes sensoriels.**

La croissance du chiffre d'affaires des médicaments ophtalmologiques (TCMA = 8,9%) s'est beaucoup accélérée depuis 2000. Le nombre d'unités vendues a, en revanche, diminué au cours de la période (TCMA = -0,8%). Ces évolutions divergentes résultent notamment de la mise sur le marché de collyres prescrits en deuxième intention (pour les patients atteints d'un glaucome), beaucoup plus onéreux que les autres spécialités de la classe. Quant à la forte progression du chiffre d'affaires au début des années 2000, elle est due en grande partie à la commercialisation d'un nouveau médicament, dont la première indication reconnue par l'autorisation de mise sur le marché concerne le traitement des patients présentant une dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Les préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), dont le montant des ventes a toujours été très faible, ont presque disparu du marché des spécialités pharmaceutiques à la suite du changement de statut de la plupart des médicaments de cette classe. Ceux-ci en effet sont devenus des dispositifs médicaux en 1998 et ne sont donc plus pris en compte dans les statistiques relatives aux spécialités pharmaceutiques. Pour cette raison, l'évolution des ventes de cette classe a été exclue de la figure 24.

**Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur –  
Organes sensoriels**



## 4.2.14 Divers (V)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
V01 Allergènes	2	2	2	1	1	1
V03 Tous autres médicaments	189	185	190	201	202	197
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytotatique</i>	1	1	1	1	2	2
V04 Médicaments pour diagnostic	4	4	5	5	5	5
V06 Nutriments	20	21	21	21	20	19
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	5	4	3	3	5	5
V08 Produits de contraste	50	53	57	63	67	73
TOTAL :	270	267	277	294	300	300
% du marché officinal :	2,3%	2,2%	2,2%	2,1%	2,0%	1,9%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	-2,9%
V03 Tous autres médicaments	200	213	230	229	226	1,8%
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytotatique</i>	2	2	2	2	2	4,9%
V04 Médicaments pour diagnostic	6	8	7	5	5	3,1%
V06 Nutriments	17	17	16	15	14	-3,8%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	5	4	4	4	4	-1,9%
V08 produits de contraste	79	88	103	107	125	9,6%
TOTAL :	310	333	362	364	378	3,4%
% marché officinal	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	1,9%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
V01 Allergènes	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytotatique</i>	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
V04 Médicaments pour diagnostic	3	3	3	3	3	3
V06 Nutriments	14	15	15	15	14	13
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	3	2	1	2	2	2
V08 Produits de contraste	3	3	3	3	3	3

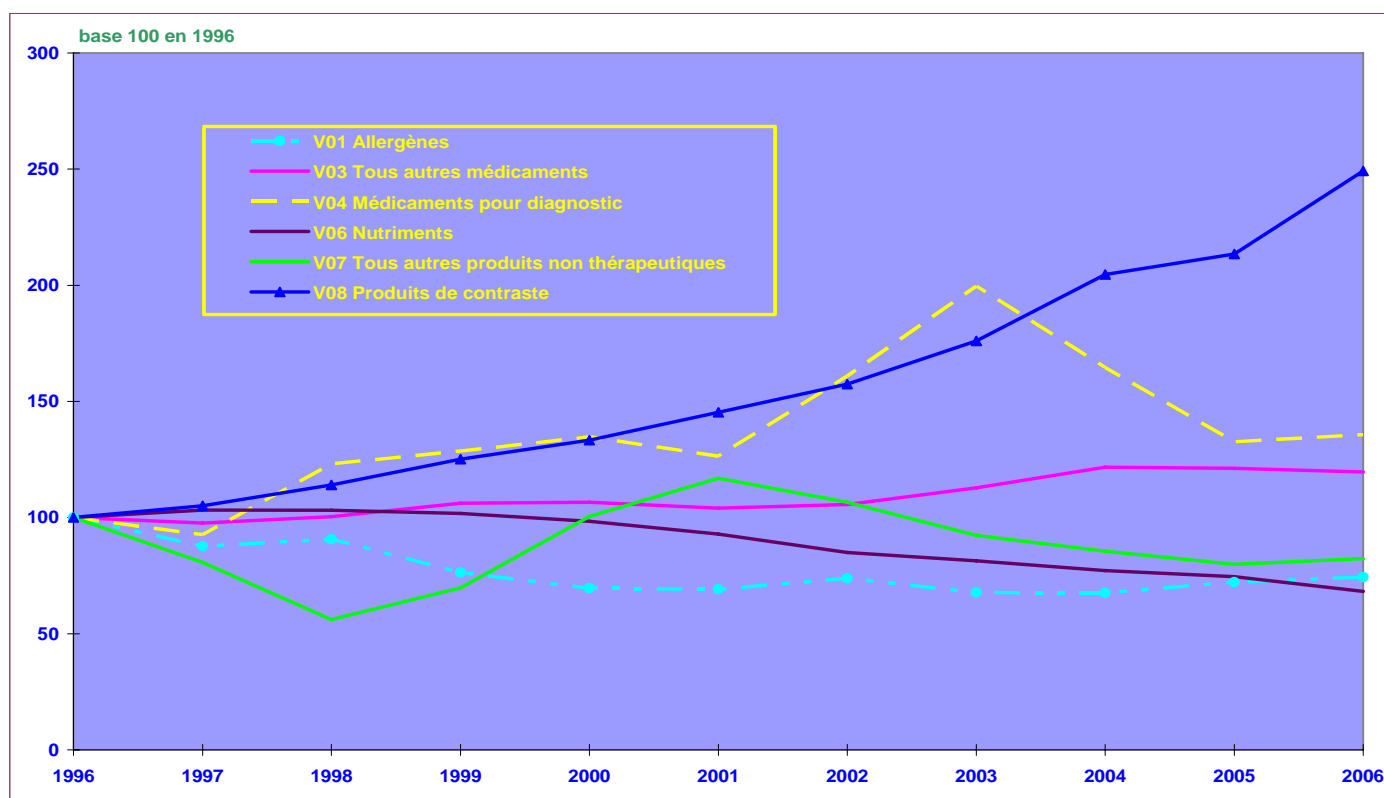
Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
V01 Allergènes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-7,3%
<i>V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytotatique</i>	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	-1,7%
V04 Médicaments pour diagnostic	3	2	2	5	1	-16,6%
V06 Nutriments	12	12	11	11	10	-3,7%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	2	2	1	1	1	-5,6%
V08 Produits de contraste	3	3	4	4	4	4,0%

## Divers (V) - Officines

Comme son nom l'indique, cette classe regroupe des médicaments aux finalités thérapeutiques très différentes ; aussi ne serait-il guère pertinent de procéder à une comparaison des évolutions respectives des ventes des sous-ensembles qui la composent. De surcroît, au sein de ces médicaments « divers », il existe une classe – V03 « tous autres médicaments » – constituée elle-même de tous les médicaments non classés ailleurs et qui présente de ce fait une très grande hétérogénéité. Elle comprend, par exemple, les gaz médicaux, quelques médicaments qui ont des indications en cancérologie, certaines solutions pour perfusion. Aussi n'a-t-il pas été jugé utile d'indiquer les montants en quantités de cette sous-classe, mais seulement celle des médicaments classés en V03AF, c'est à dire « les médicaments détoxifiants dans un traitement cytotatique » (au demeurant bien davantage utilisés à l'hôpital qu'en ville). Pour la même raison, le montant total des unités vendues de tous les médicaments relevant des médicaments divers n'a pas été reporté sur le tableau de la page 68.

Une seule classe se caractérise par un taux de croissance élevé : les produits de contraste (V08) avec un TCMA de 9,6% en valeur. Dans les autres classes, les ventes ont progressé modérément ou bien ont diminué.

Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Divers



## 4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A L'HOPITAL

### 4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	2
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	16	14	15	16	16	17
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	16	14	14	15	16	17
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	9	9	9	10	9	8
A04 Antiémétiques	26	14	13	17	12	12
A05 Thérapeutique hépatique	1	1	0	0	0	1
A06 Laxatifs	10	9	8	8	8	9
A07 Antidiarrhéiques	5	5	4	4	4	4
A08 Préparations contre l'obésité	0	0	0	0	0	0
A09 Médic. de la digestion	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
A10 Médicaments du diabète	3	4	4	4	4	3
A11 Vitamines	4	4	4	5	4	5
A12 Suppléments minéraux	2	2	2	2	2	3
A13 Toniques	0,7	0,6	0,7	0,9	0,9	1,5
A14 Anabolisants à usage systémique	0	0	0	0	0	0
A15 Stimulants de l'appétit	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
A16 Autres médicaments	16	6	36	35	29	50
TOTAL :	95	70	98	103	91	115
% du marché hospitalier :	4,7%	3,2%	4,2%	4,1%	3,5%	3,7%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	-1,9%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	19	18	16	12	11	-4,1%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	19	18	16	12	11	-3,9%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	8	8	8	8	9	-0,5%
A04 Antiémétiques	14	15	17	13	13	-6,9%
A05 Thérapeutique hépatique	0,5	0,4	0,2	0,3	0,3	-8,2%
A06 Laxatifs	8	9	8	8	9	-1,2%
A07 Antidiarrhéiques	4	4	4	4	3	-4,4%
A08 Préparations contre l'obésité	0	0	0	0	0	2,8%
A09 Médic. de la digestion	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-8,6%
A10 Médicaments du diabète	3	5	4	4	5	3,4%
A11 Vitamines	6	6	6	6	6	4,3%
A12 Suppléments minéraux	3	3	3	3	3	4,8%
A13 Toniques	1,7	1,6	1,6	1,9	1,6	8,2%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,0%
A15 Stimulants de l'appétit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,0%
A16 Autres médicaments	66	77	96	105	115	22,1%
TOTAL :	135	148	167	168	176	6,4%
% marché hospitalier :	3,6%	3,6%	3,8%	3,8%	3,9%	

## Voies digestives et métabolisme (A) – Hôpital

Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été de 6,4%, contre 8,3% pour l'ensemble des spécialités pharmaceutiques vendues aux établissements hospitaliers.

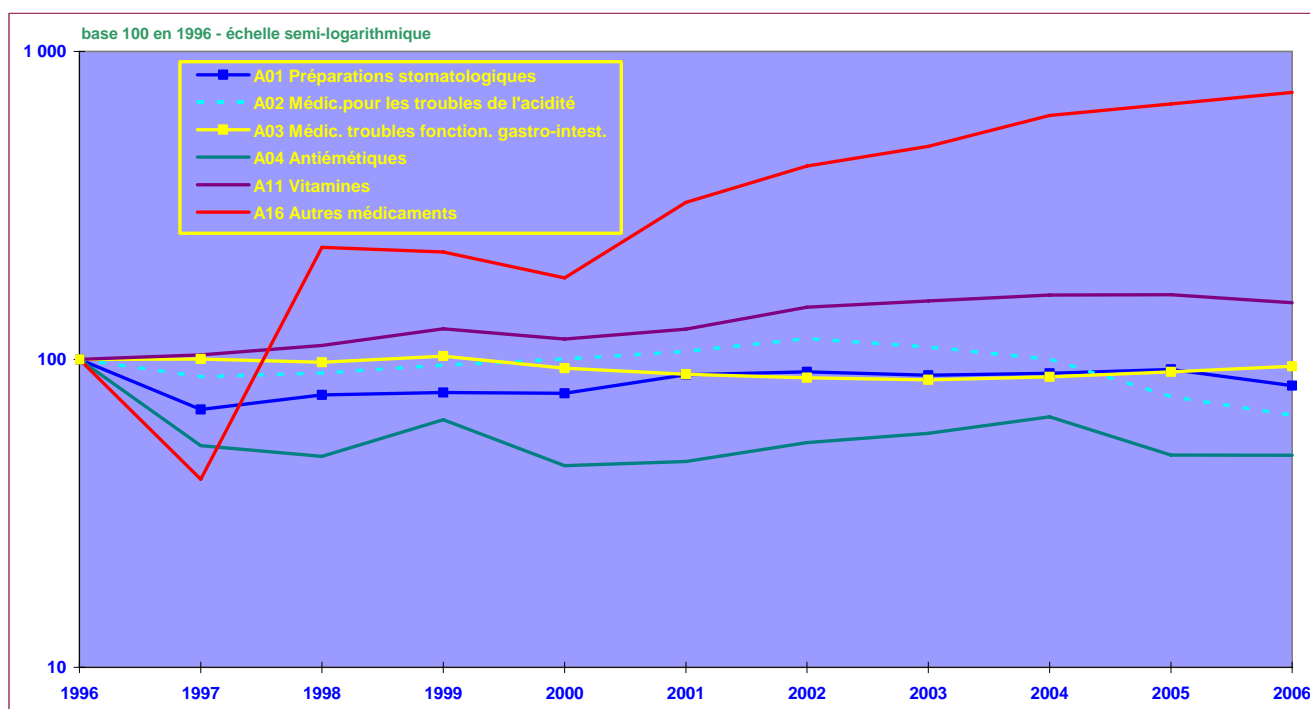
Les antiacides et antiulcéreux (A02) constituent l'une des classes les plus vendues en ville mais ils ne représentent qu'un marché très modeste à l'hôpital.

Les ventes d'antiémétiques (A04) ont brusquement diminué dès 1997 puis se sont stabilisées tout au long de la période étudiée. Cette évolution ne résulte pas d'une moindre utilisation de ces médicaments mais de la mise à disposition des sétrons en officine fin 1996 et de baisses de prix – parfois importantes - enregistrées à l'hôpital pour certains d'entre eux.

La brusque diminution du montant des ventes de la classe « autres médicaments » (A16) en 1997 est simplement due au retrait du marché d'une spécialité d'origine placentaire destinée au traitement d'une maladie rare. Une autre spécialité, recombinante, du même laboratoire l'a remplacée mais n'a été commercialisée en France qu'en 1998. La croissance du chiffre d'affaires de cette classe au cours de ces dernières années résulte principalement de la forte progression des ventes de cette spécialité.

**Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Voies digestives et métabolisme**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 26 afin d'en faciliter la lecture*





### 4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
B01 Antithrombotiques	99	102	112	99	86	87
B02 Antihémorragiques	112	125	144	162	168	227
B03 Préparations antianémiques	57	67	78	90	123	182
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	206	196	214	196	187	202
TOTAL :	474	491	548	547	564	699
% du marché hospitalier :	23,3%	22,5%	23,7%	21,6%	21,7%	22,7%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
B01 Antithrombotiques	102	117	128	135	147	4,0%
B02 Antihémorragiques	268	315	345	366	408	13,8%
B03 Préparations antianémiques	266	376	441	263	152	10,2%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	231	239	241	264	282	3,2%
TOTAL :	867	1 048	1 154	1 029	989	7,6%
% marché hospitalier :	23,4%	25,8%	26,1%	23,5%	21,8%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
B01 Antithrombotiques	6	6	7	7	8	8
B02 Antihémorragiques	1,0	0,9	1,0	0,7	0,7	0,8
B03 Préparations antianémiques	1	2	2	2	2	2
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	127	137	140	146	143	143
TOTAL :	136	146	149	155	153	154

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
B01 Antithrombotiques	9	9	9	9	12	6,6%
B02 Antihémorragiques	0,8	0,9	0,8	0,8	1,2	2,1%
B03 Préparations antianémiques	2	2	3	3	3	7,7%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	142	124	121	122	125	-0,2%
TOTAL :	155	136	133	135	140	0,3%

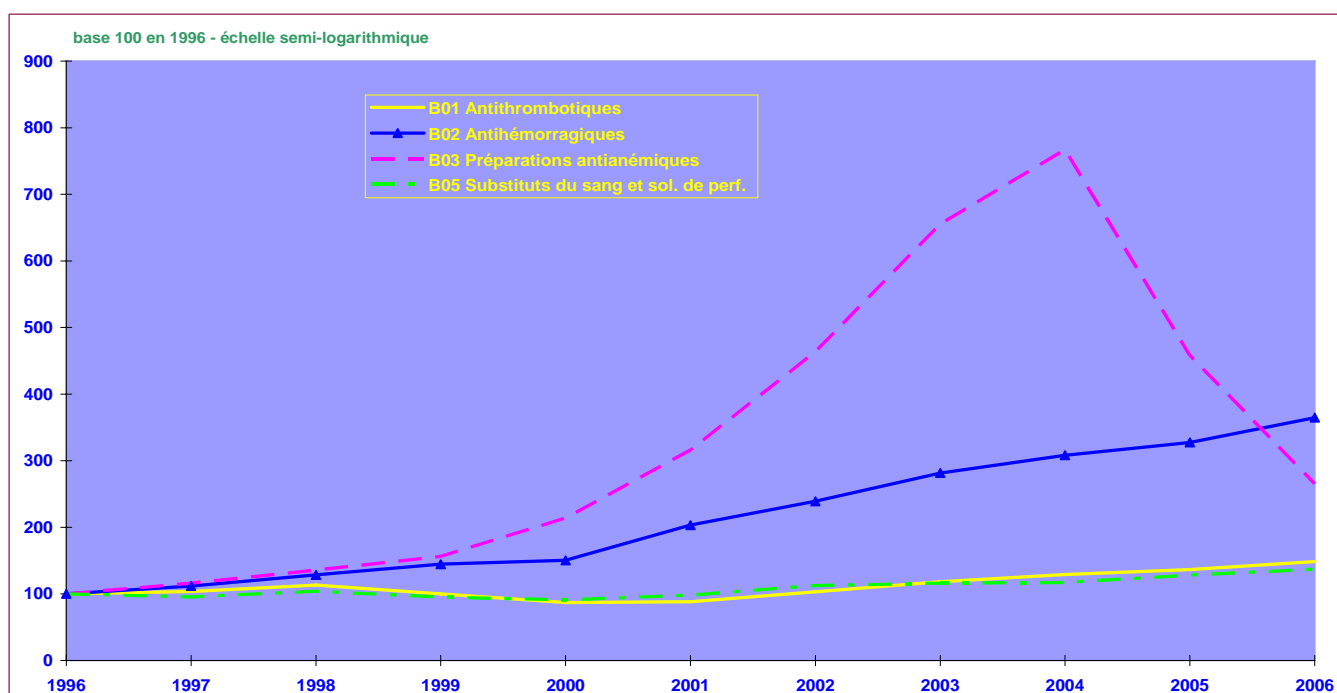
## Sang et organes hématopoïétiques (B) - Hôpital

Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques constituent le deuxième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital, derrière les antinéoplasiques. Leur TCMA en valeur a progressé à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (7,6% contre 8,3%). Cette croissance plutôt modérée est partiellement due à des transferts de marché de l'hôpital vers la ville.

Les ventes d'antithrombotiques (B01) ont été simultanément soumises à des effets opposés. Le premier effet résulte de la mise sur le marché de nouvelles spécialités onéreuses, dont les ventes ont rapidement progressé. Le second a pour origine la très forte baisse, durant plusieurs années, du prix de vente des héparines de bas poids moléculaire provoquée par la concurrence entre les laboratoires exploitant ces médicaments.

La progression des ventes en valeur d'antihémorragiques (B02) résulte essentiellement d'une augmentation régulière du prix de vente des facteurs de la coagulation sanguine. Le CEPS a été amené à accorder en 2005 quelques hausses de tarifs à la demande des entreprises pour des produits dérivés du sang afin de permettre le maintien de la diversité des approvisionnements. Les facteurs de la coagulation sanguine représentaient en 2006 près de 93% du chiffre d'affaires des antihémorragiques. En ce qui concerne les préparations antianémiques (B03), la croissance de leurs ventes est due à l'apparition de nouveaux produits à base d'érythropoïétine, fréquemment prescrits aux insuffisants rénaux, aux patients soumis à certaines chimiothérapies et à des malades participant à un programme de transfusions autologues différées. Toutefois, la levée de la réserve hospitalière a entraîné un report très important du marché de l'hôpital vers la ville et explique donc la forte baisse du chiffre d'affaires de la classe B03 en 2005 et en 2006.

**Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Sang et organes hématopoïétiques**



### 4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
C01 Médicaments en cardiologie	30	30	33	33	29	24
C02 Antihypertenseurs	2	2	3	3	3	3
C03 Diurétiques	6	6	7	7	7	4
C04 Vasodilatateurs périphériques	6	6	5	5	4	4
C05 Vasculoprotecteurs	3	2	3	2	2	6
C07 Bêtabloquants	38	39	41	44	42	45
C08 Inhibiteurs calciques	10	9	9	9	8	8
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	1	1	0	0	0	0
C10 Hypolipidémiants	1	2	1	1	1	1
TOTAL :	96	97	101	104	97	96
% du marché hospitalier :	4,7%	4,4%	4,4%	4,1%	3,7%	3,1%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
C01 Médicaments en cardiologie	24	24	25	25	25	-1,7%
C02 Antihypertenseurs	9	32	52	47	57	40,4%
C03 Diurétiques	4	4	4	5	5	-1,9%
C04 Vasodilatateurs périphériques	4	3	3	3	3	-8,2%
C05 Vasculoprotecteurs	2	2	2	2	2	-2,0%
C07 Bêtabloquants	47	49	50	54	55	3,8%
C08 Inhibiteurs calciques	8	8	10	9	8	-2,2%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0	1,3	1,9	2,3	0,8	2,8%
C10 Hypolipidémiants	1	0	1	1	2	3,5%
TOTAL :	98	123	150	148	157	5,0%
% marché hospitalier :	2,6%	3,0%	3,4%	3,4%	3,5%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
C01 Médicaments en cardiologie	3	2	2	2	2	2
C02 Antihypertenseurs	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
C03 Diurétiques	1	2	2	3	1	1
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	1	1	2	2	2
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	1
C07 Bêtabloquants	1	1	1	2	2	2
C08 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	1
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4
C10 Hypolipidémiants	0,1	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL :	10	10	10	11	10	10

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
C01 Médicaments en cardiologie	2	2	2	4	5	3,7%
C02 Antihypertenseurs	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	8,5%
C03 Diurétiques	1	2	2	2	2	6,0%
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	1	1	1	1	1,1%
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	-3,9%
C07 Bêtabloquants	2	3	3	3	3	10,2%
C08 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	3	11,8%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0,4	0,5	0,5	0,6	2	14,5%
C10 Hypolipidémiants	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	14,3%
TOTAL :	11	12	13	14	18	6,1%

## Système cardio-vasculaire (C) - Hôpital

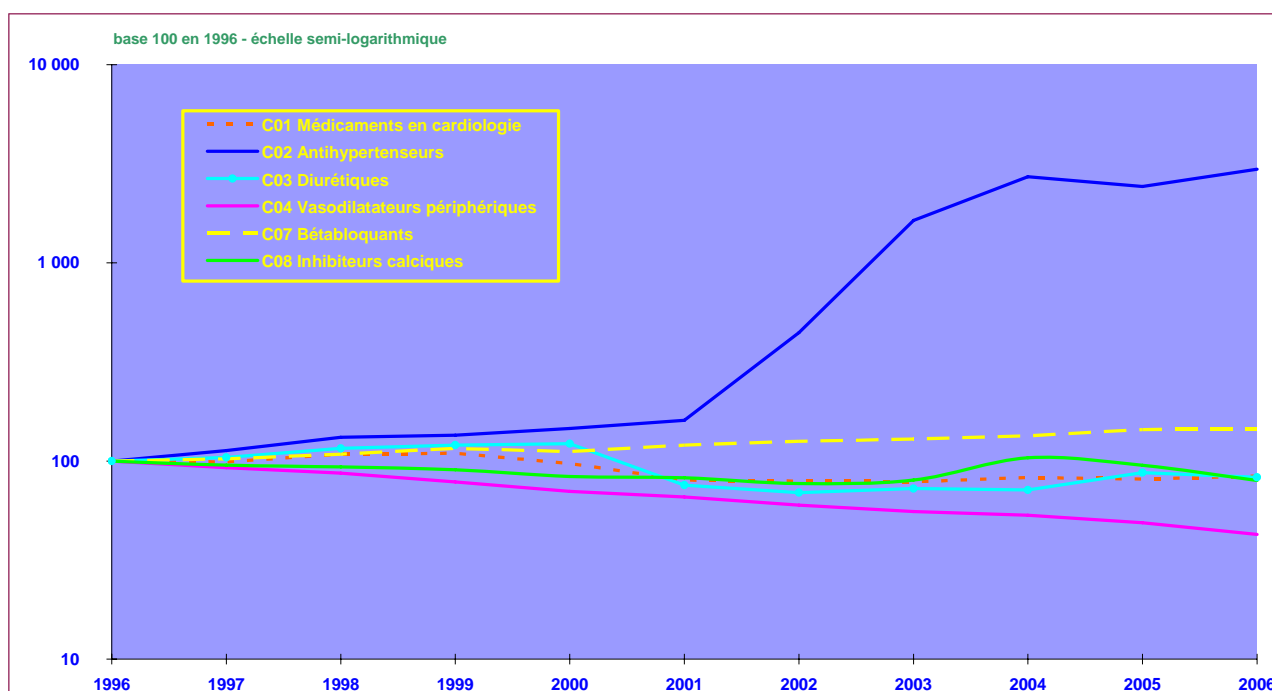
Essentiellement prescrits en médecine ambulatoire, **les médicaments du système cardio-vasculaire ne représentent qu'une faible part de la consommation de médicaments à l'hôpital : 3,5% en 2006.**

Dans cinq des neuf classes de médicaments relevant du système cardio-vasculaire, les chiffres d'affaires ont diminué au cours de la période étudiée. En revanche, les ventes de médicaments antihypertenseurs (C02) ont fortement augmenté, malgré la baisse enregistrée en 2005. Il serait cependant erroné d'en déduire que ces médicaments sont de plus en plus utilisés à l'hôpital. En effet, l'augmentation de ce chiffre d'affaires est essentiellement due à la commercialisation en France d'un médicament destiné au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire. Cette spécialité est certes classée dans le système ATC parmi les antihypertenseurs (alors qu'une autre spécialité destinée au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire est classée en B01), mais elle constitue un marché tout à fait distinct en raison de ses indications très spécifiques. Il convient donc de ne pas analyser globalement l'évolution des ventes dans cette classe.

Les évolutions enregistrées dans les autres classes, quelle qu'en soit l'importance, n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où elles se rapportent à des montants de ventes faibles, voire très faibles.

**Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système cardio-vasculaire**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 28 afin d'en faciliter la lecture*



### 4.3.4 Médicaments dermatologiques (D)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
D01 Antifongiques	2	2	2	2	2	2
D02 Emollients et protecteurs	7	7	7	8	8	7
D03 Prépar. pour trait. plaies & ulcères	3	3	2	2	2	1
D04 Antiprurigineux	0	0	0	0	0	0
D05 Médic. contre le psoriasis	0,13	0,11	0,14	0,13	0,14	0,15
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	3	3	3
D07 Corticoïdes	1	1	1	1	1	1
D08 Antiseptiques et désinfectants	21	22	24	25	26	22
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL :	38	40	41	43	43	38
% du marché hospitalier :	1,9%	1,8%	1,8%	1,7%	1,6%	1,2%

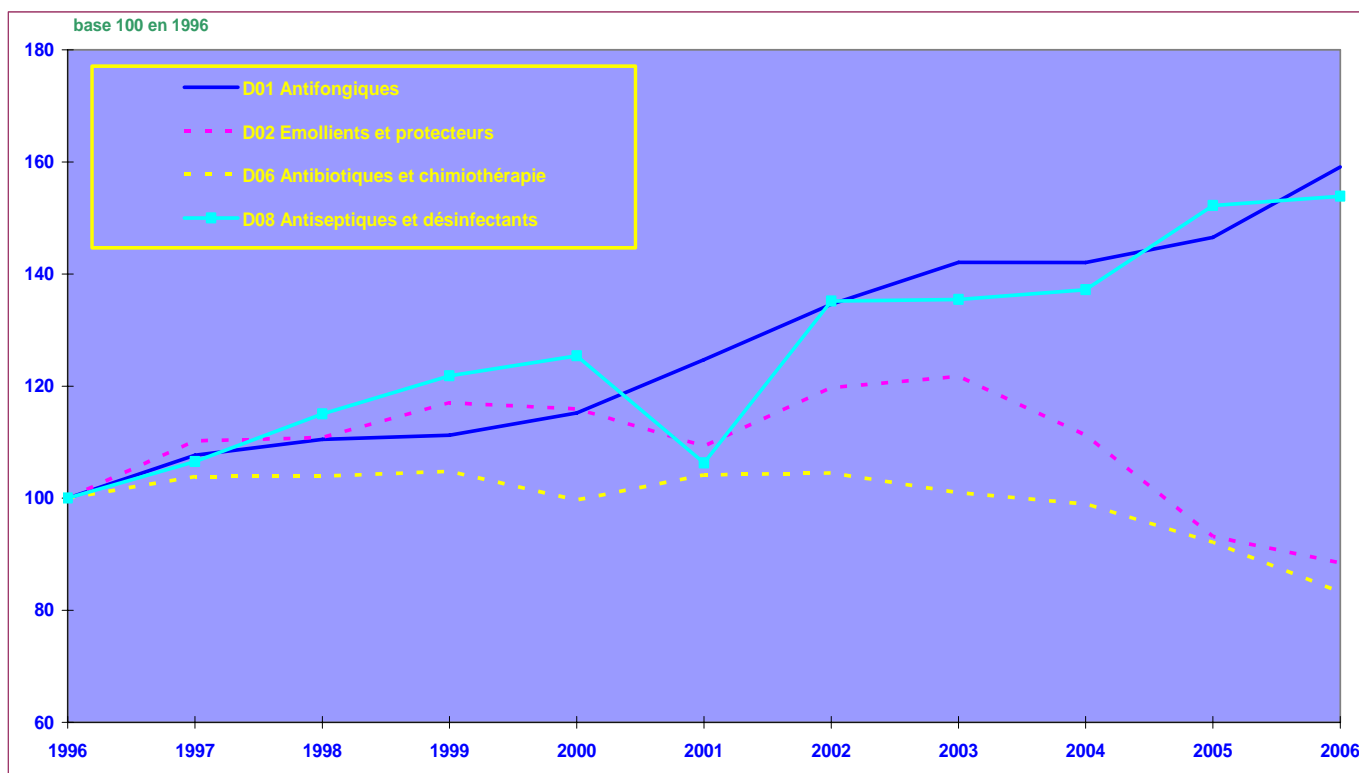
Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
D01 Antifongiques	2	2	2	2	3	4,8%
D02 Emollients et protecteurs	8	8	7	6	6	-1,2%
D03 Prépar. pour trait. plaies & ulcères	1	1	1	1	0	-20,6%
D04 Antiprurigineux	0	0	0	0	0	-9,1%
D05 Médic. contre le psoriasis	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	4,5%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	3	3	-1,8%
D07 Corticoïdes	1	1	1	2	1	3,0%
D08 Antiseptiques et désinfectants	28	28	29	32	32	4,4%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-5,7%
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-8,8%
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	-10,0%
TOTAL :	45	45	44	46	46	1,9%
% du marché hospitalier :	1,2%	1,1%	1,0%	1,1%	1,0%	

## Médicaments dermatologiques (D) - Hôpital

**Les médicaments dermatologiques ne constituent qu'une part de plus en plus faible des ventes aux établissements hospitaliers : 1,9% en 1996 ; 1,0% en 2006.**

Les antiseptiques et désinfectants (D08) représentaient en 2006 plus des deux tiers des ventes de médicaments dermatologiques. Leurs ventes ont néanmoins progressé à un rythme beaucoup moins soutenu que celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (4,4% contre 8,3%). Les ventes des autres classes ne représentent que des montants très faibles, à l'exception des émoullients et protecteurs (6 millions d'euros en 2006), pour lesquelles il n'est guère possible de mettre en évidence des tendances significatives.

**Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Médicaments dermatologiques**



### 4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	1
G02 Autres médicaments	4	5	5	6	6	7
G03 Hormones sexuelles	4	4	5	6	6	7
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	2
TOTAL :	11	12	13	14	15	17
% du marché hospitalier :	0,6%	0,6%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%

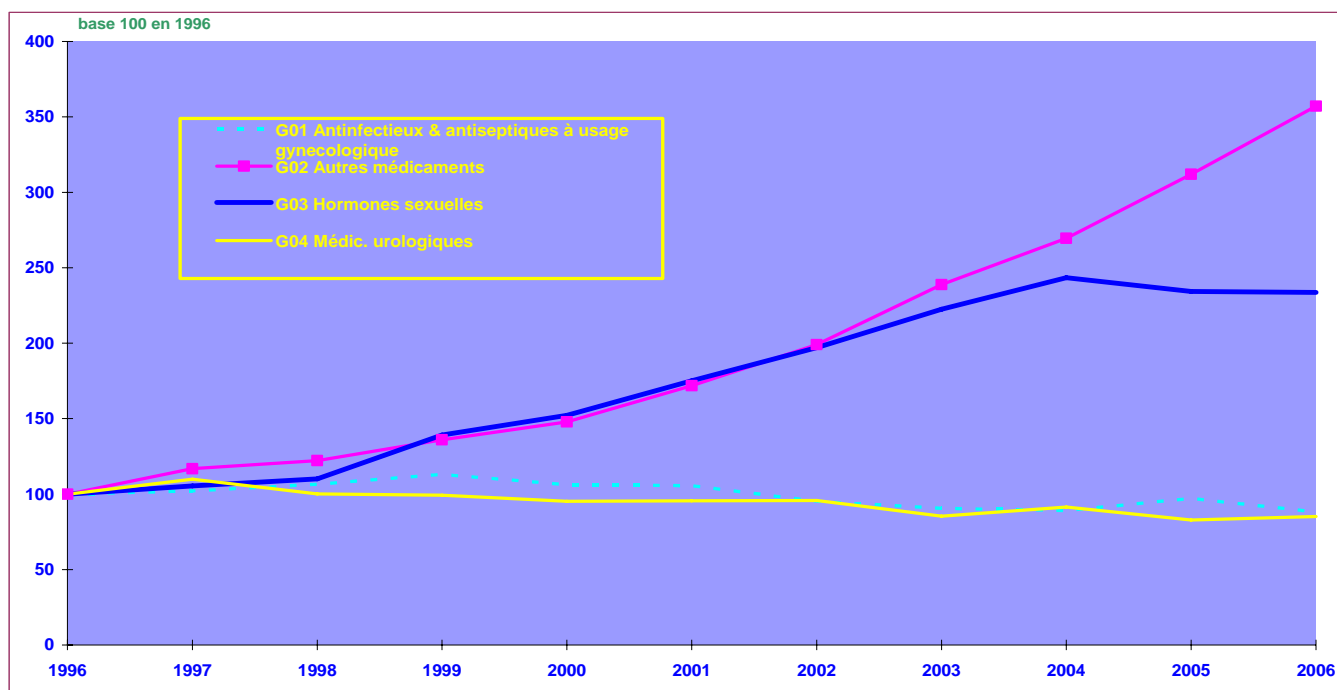
Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	-1,3%
G02 Autres médicaments	8	10	11	13	15	13,6%
G03 Hormones sexuelles	8	9	10	10	10	8,9%
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	-1,6%
TOTAL :	19	22	24	25	27	9,1%
% marché hospitalier :	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	

## Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) - Hôpital

Ces médicaments ne représentaient en 2006 que 0,6% des ventes de spécialités pharmaceutiques aux établissements hospitaliers. Les ventes en valeur des médicaments des deux principales classes, G02 et G03, ont néanmoins progressé à un taux supérieur à celui du marché général (respectivement 13,6% et 8,9% contre 8,3%).

Les médicaments du système génito-urinaire et les hormones sexuelles sont des médicaments presque exclusivement prescrits et utilisés en médecine ambulatoire. Leur usage dans les établissements hospitaliers est très limité.

**Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles**





### 4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
H01 Hormones hypophysaires	64	28	16	12	12	13
H02 Corticoïdes à usage systém.	11	11	12	12	10	9
H03 Médicaments de la thyroïde	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
H04 Hormones pancréatiques	0	2	3	3	3	3
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	1	1	1	1
TOTAL :	75	42	31	27	25	25
% du marché hospitalier :	3,7%	1,9%	1,3%	1,1%	1,0%	0,8%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
H01 Hormones hypophysaires	14	14	16	18	18	-12,1%
H02 Corticoïdes à usage systém.	9	10	10	9	11	-0,2%
H03 Médicaments de la thyroïde	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	16,8%
H04 Hormones pancréatiques	3	3	3	3	4	36,1%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	1	10	8	
TOTAL :	27	28	30	31	33	-7,9%
% marché hospitalier :	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	

## Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) – Hôpital

Les ventes des hormones systémiques ont considérablement diminué au cours de la période étudiée. Elles ne représentaient plus en 2006 que 0,7% des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers, contre 3,7% en 1996.

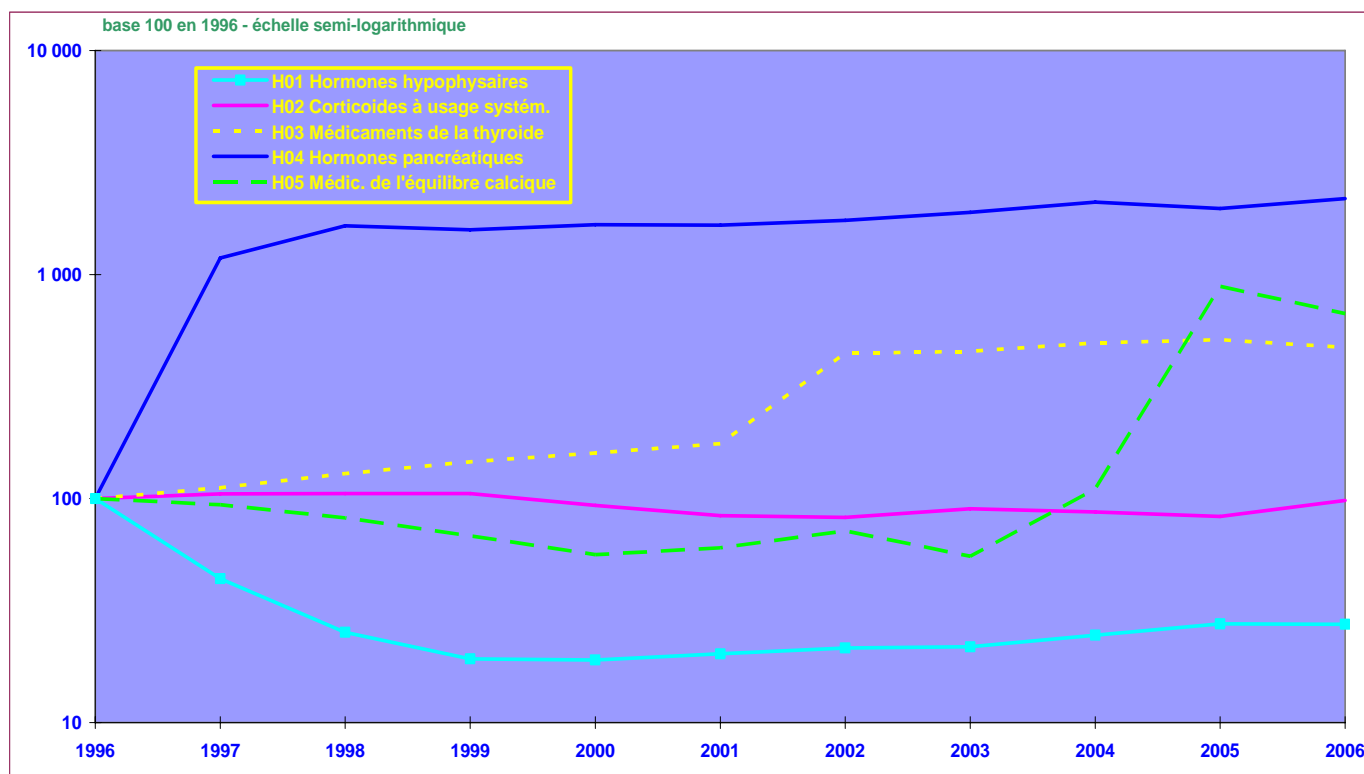
La décroissance très rapide observée en début de période du chiffre d'affaires de la classe des hormones hypophysaires, hypothalamiques et analogues (H01) est due à la levée de la réserve hospitalière et à la commercialisation en officine des hormones de croissance recombinantes (commercialisées en France à partir de 1988). La substitution totale du marché hospitalier par le marché officinal explique que le taux d'évolution de cette classe soit, sur l'ensemble de la période étudiée, fortement négatif.

La classe des corticoïdes à usage systémique (H02) se caractérise par la grande stabilité de ses ventes depuis 2000.

Les ventes des hormones pancréatiques (H04) ont progressé rapidement en raison de la mise sur le marché d'une hormone produite par génie génétique. La taille de ce marché demeure encore très modeste.

Quant à la classe H05 (médicaments de l'équilibre calcique), son chiffre d'affaires a fortement augmenté à partir de 2005, en raison de la commercialisation d'une nouvelle spécialité destinée au traitement de l'hypercalcémie chez les patients atteints d'un cancer de la parathyroïde.

**Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Hormones systémiques**



### 4.3.7 Antiinfectieux (J)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
J01 Antibactériens à usage systémique	218	210	208	213	200	213
J02 Antimycosiques	25	25	32	34	37	47
J04 Antimycobactériens	2	1	1	2	2	2
J05 Antiviraux à usage systémique	155	258	258	319	337	347
J06 Immunserums et immunoglobulines	38	36	42	46	58	79
J07 Vaccins	37	43	31	28	29	29
TOTAL :	474	574	572	641	662	716
% du marché hospitalier :	23,4%	26,2%	24,7%	25,4%	25,5%	23,2%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
J01 Antibactériens à usage systémique	293	220	218	218	207	-0,5%
J02 Antimycosiques	61	87	100	119	129	17,9%
J04 Antimycobactériens	3	2	2	2	2	3,6%
J05 Antiviraux à usage systémique	357	439	470	393	313	7,3%
J06 Immunserums et immunoglobulines	92	115	131	151	168	16,0%
J07 Vaccins	37	31	15	19	24	-4,1%
TOTAL :	843	894	936	902	843	5,9%
% marché hospitalier :	22,7%	22,0%	21,1%	20,6%	18,6%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
J01 Antibactériens à usage systémique	21	22	22	24	21	20
J02 Antimycosiques	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
J04 Antimycobactériens	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
J05 Antiviraux à usage systémique	2	2	2	3	2	2
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
J07 Vaccins	4	6	3	2	2	2
TOTAL :	28	31	28	30	26	26

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
J01 Antibactériens à usage systémique	26	20	19	20	20	-0,6%
J02 Antimycosiques	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	2,5%
J04 Antimycobactériens	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	5,2%
J05 Antiviraux à usage systémique	2	2	2	2	1	-4,5%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,5	0,5	0,5	0,6	0,8	15,5%
J07 Vaccins	3	2	1	2	2	-5,9%
TOTAL :	32	26	24	25	26	-1,0%

## Anti-infectieux (J) - Hôpital

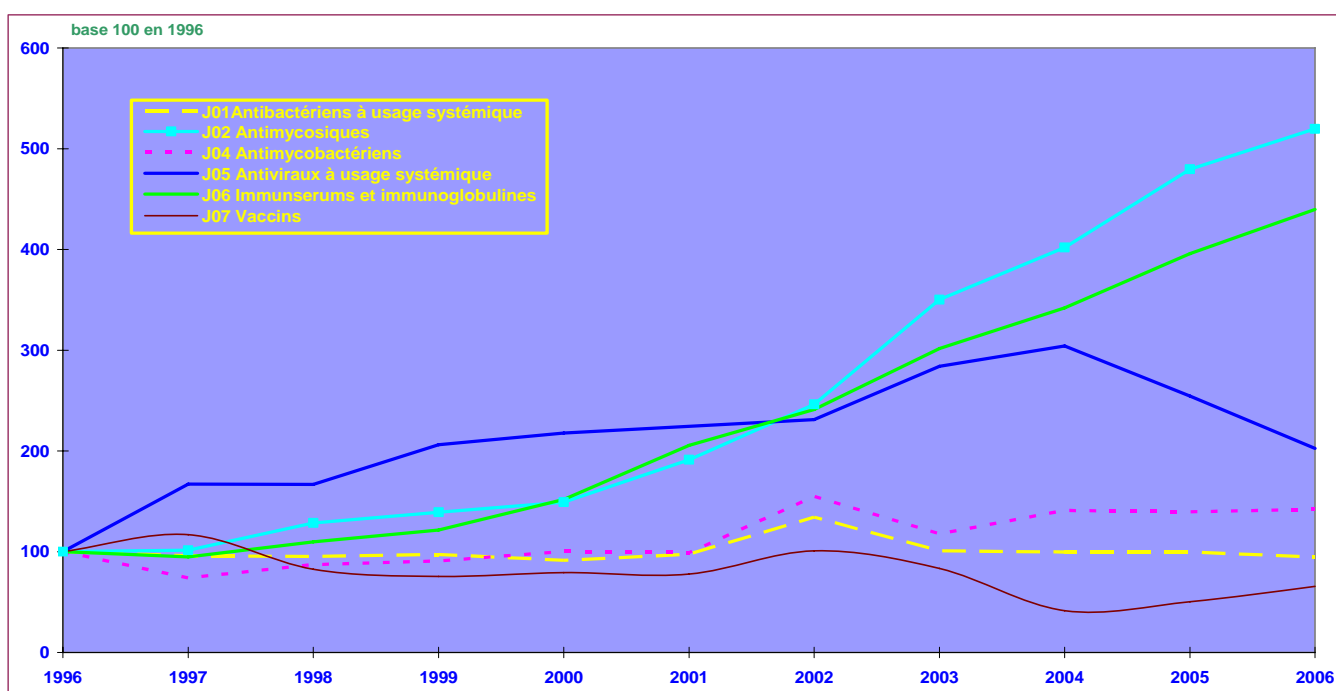
Les anti-infectieux représentent le troisième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital : 18,6% en 2006.

Les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont légèrement diminué en valeur entre 1996 et 2006 (TCMA = - 0,5%), et en quantités (-0,6%). Rappelons que les données 2002 sont tout à fait atypiques, principalement en raison de l'importance des achats de fluoroquinolones effectués dans le cadre du plan BIOTOX cette année-là. L'apparente stabilité de ce marché est toutefois trompeuse car la mesure de la consommation faite en DDJ fait clairement ressortir une baisse significative du niveau de la consommation (cf partie 5).

Les ventes en valeur d'antiviraux systémiques ont fortement augmenté jusqu'en 2004 puis diminué d'un tiers entre 2004 et 2006. Cette baisse n'est pas imputable à la levée de la Réserve Hospitalière, qui est intervenue dès 1997. Les antirétroviraux bénéficiant d'un double circuit de dispensation (cf p.53), elle résulte principalement d'une nette diminution de la part de la rétrocession dans les ventes.

Les ventes d'immunsérums et d'immunoglobulines (J06) ont fortement augmenté en raison de l'introduction progressive de nouvelles spécialités à partir de 1996. L'évolution des ventes de vaccins (J07) a reproduit, en tout début de période et sur une moindre échelle, ce qui a été observé en ville à propos des vaccins contre l'hépatite B. Si les évolutions du marché enregistrées en 2004 et 2005 n'étaient pas imputables à un vaccin ou à une catégorie de vaccins déterminée, l'augmentation de 2006 résulte de la progression des ventes de deux vaccins destinés aux jeunes enfants. Il sera rappelé, à cet égard, que les ventes déclarées à l'Afssaps ne concernent pas exclusivement les hôpitaux mais l'ensemble des collectivités, publiques ou privées (et incluent, par exemple, les centres de vaccination).

Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Anti-infectieux



### 4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
L01 Antinéoplasiques	161	205	251	317	363	472
L02 Thérapeutique endocrine	1	1	1	1	1	1
L03 Immunostimulants	97	94	97	101	112	198
L04 Immunosuppresseurs	71	78	91	89	58	88
TOTAL :	330	379	440	508	533	759
% du marché hospitalier :	16,3%	17,3%	19,0%	20,1%	20,5%	24,6%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
L01 Antinéoplasiques	629	721	906	1 074	1 308	23,3%
L02 Thérapeutique endocrine	1	1	1	3	1	-5,2%
L03 Immunostimulants	247	140	99	52	37	-9,3%
L04 Immunosuppresseurs	142	167	157	129	148	7,5%
TOTAL :	1 018	1 030	1 163	1 258	1 493	16,3%
% marché hospitalier :	27,5%	25,4%	26,3%	28,7%	32,9%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
L01 Antinéoplasiques	2,3	2,6	2,8	3,2	3,7	4,1
L02 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
L03 Immunostimulants	1,0	0,9	0,9	0,6	0,4	0,4
L04 Immunosuppresseurs	0,6	0,6	0,7	0,7	0,4	0,5
TOTAL :	4	4	4	5	5	5

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
L01 Antinéoplasiques	4,4	4,8	5,4	5,6	6,3	10,6%
L02 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	4,8%
L03 Immunostimulants	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	-19,4%
L04 Immunosuppresseurs	0,7	0,7	0,3	0,3	0,4	-3,4%
TOTAL :	6	6	6	6	7	5,8%

#### Evolution des ventes d'antineoplasiques

unité : million d'euros

	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001
L01A Agents alkylants	13	13	12	15	19	22
L01B Antimétabolites	13	23	29	34	44	60
L01C Alcaloïdes végétaux & autres médic.d'origine nat.	63	78	94	123	139	173
L01D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	31	34	37	42	43	56
L01X Autres antinéoplasiques	40	58	78	104	118	162
TOTAL :	161	205	251	317	363	472

	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	TCMA 1996-2006
L01A Agents alkylants	28	32	43	51	52	14,6%
L01B Antimétabolites	77	86	106	144	138	26,6%
L01C Alcaloïdes végétaux & autres médic.d'origine nat.	204	245	295	267	253	14,9%
L01D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	60	66	72	62	67	7,8%
L01X Autres antinéoplasiques	260	292	390	550	799	34,8%
TOTAL :	629	721	906	1 074	1 308	23,3%

## Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Hôpital

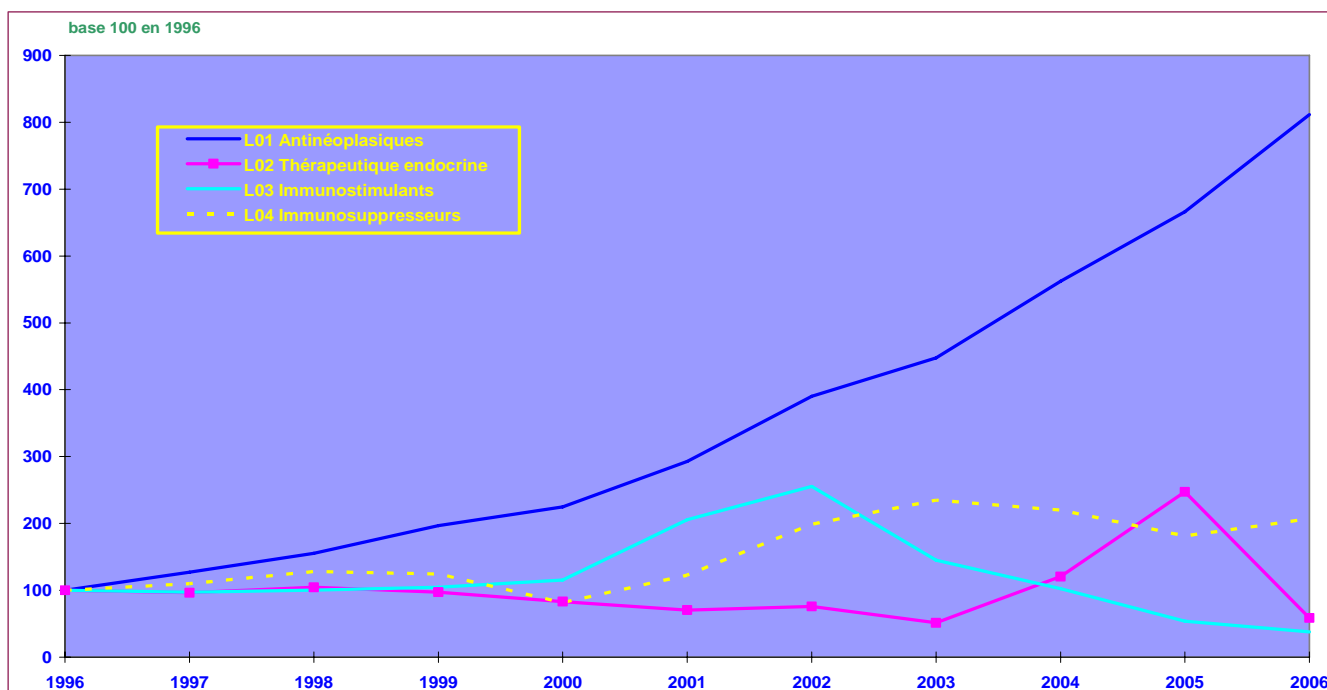
Les antinéoplasiques et immunomodulateurs constituent la classe dont le taux de croissance a été le plus élevé entre 1996 et 2006, malgré le transfert de marché de l'hôpital vers la ville de certains immunostimulants (L03) et d'immunosuppresseurs (L04).

Les antinéoplasiques (L01) se caractérisent par un TCMA en valeur très élevé (23,3%) et représentent désormais près de 29% des ventes totales de médicaments dans les établissements hospitaliers. Cette évolution s'explique par le coût unitaire très élevé de nouvelles substances actives mises sur le marché et par la progression importante des ventes en quantités: 10,6%. La décomposition des ventes par sous-classe (voir tableau page 84) fait apparaître une très forte progression de la classe L01B, de la classe L01C, (développement du marché des taxanes) et surtout de la classe L01X, qui regroupe des antinéoplasiques « anciens » mais aussi des produits plus récents qui contribuent significativement à la croissance de ce marché.

Les ventes d'immunostimulants (L03) ont rapidement progressé entre 2000 et 2002 puis fortement baissé à partir de 2003. Il s'agit, dans ce cas également, d'un transfert de l'hôpital vers la ville, consécutif à la mise à disposition en officine de certains interférons.

L'évolution des ventes d'immunosuppresseurs (L04) a été très irrégulière au cours de ces dernières années. Tout d'abord, courant 1999, la levée de la réserve hospitalière concernant la ciclosporine a entraîné un transfert important des ventes de l'hôpital vers la ville et explique les évolutions observées en 2000 sur ces deux marchés. De même, la commercialisation en ville d'une spécialité prescrite dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde s'est traduite par un déplacement important des ventes de l'hôpital vers la ville à partir de 2003. Par contre, la commercialisation en 2000 d'une nouvelle spécialité ayant des indications dans le traitement de la maladie de Crohn et de la polyarthrite rhumatoïde a favorisé la reprise des ventes dans cette classe.

**Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs**



### 4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
M01 Antiinflammatoires	5	2	2	2	2	2
M02 Topiques pour douleurs art.	1	1	1	2	1	2
M03 Myorelaxants	25	26	27	27	26	27
M04 Antigoutteux	1	1	1	1	2	2
M05 Médic. des désordres osseux	7	11	16	23	27	32
M09 Autres médicaments	1	1	1	1	1	0
TOTAL :	39	43	49	56	59	65
% du marché hospitalier :	1,9%	1,9%	2,1%	2,2%	2,3%	2,1%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
M01 Antiinflammatoires	2	2	2	2	2	-7,4%
M02 Topiques pour douleurs art.	1	1	1	1	1	0,9%
M03 Myorelaxants	31	36	40	40	45	6,1%
M04 Antigoutteux	2	0	0	0	0	-14,4%
M05 Médic. des désordres osseux	36	38	38	37	35	18,2%
M09 Autres médicaments	0	0	0	0	0	-28,3%
TOTAL :	73	77	82	82	83	7,8%
% marché hospitalier :	2,0%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	

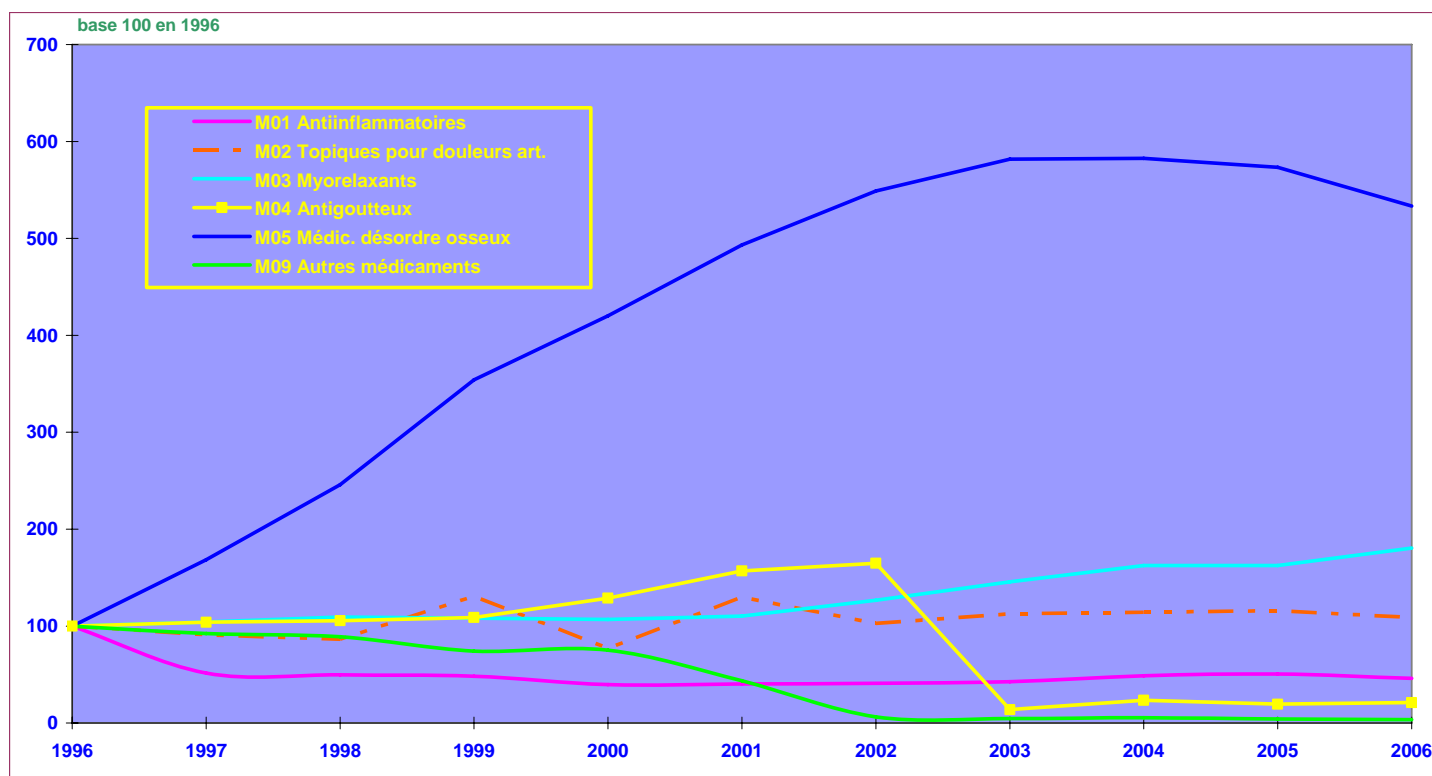
## Médicaments du muscle et du squelette (M) - Hôpital

Les médicaments du muscle et du squelette ne constituent qu'une faible part de la consommation (en valeur) de médicaments dans les établissements hospitaliers : **1,8% en 2006.**

Plus de 95% des ventes sont réalisées par deux classes : les myorelaxants (M03), fréquemment utilisés en anesthésie, et les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05). Les ventes de myorelaxants, dont les évolutions ont été très peu marquées pendant de nombreuses années, ont ensuite progressé. Celles des médicaments du désordre osseux ont fortement augmenté jusqu'en 2002 en raison de l'apparition de nouveaux médicaments qui ont des indications dans des pathologies malignes, mais elles paraissent désormais stabilisées.

Les autres classes, en raison du faible montant de leurs ventes, n'appellent pas d'observations particulières : elles sont constituées de médicaments qui relèvent essentiellement de la médecine ambulatoire. A titre d'exemple, les ventes d'anti-inflammatoires se sont élevées à 377 millions d'euros en 2006 en officine, mais seulement à 2 millions à l'hôpital.

**Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette**





### 4.3.10 Système nerveux (N)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
N01 Anesthésiques	80	88	99	113	121	132
N02 Analgésiques	34	41	46	70	56	53
N03 Antiépileptiques	8	9	10	11	13	16
N04 Antiparkinsoniens	4	4	4	4	4	4
N05 Psycholeptiques	56	61	63	66	69	76
N06 Psychoanaleptiques	20	20	14	15	17	21
N07 Autres médicaments	3	4	4	5	6	8
TOTAL :	204	227	240	284	285	308
% du marché hospitalier :	10,1%	10,4%	10,4%	11,2%	11,0%	10,0%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
N01 Anesthésiques	135	130	131	132	133	5,3%
N02 Analgésiques	50	70	77	84	88	10,1%
N03 Antiépileptiques	20	22	21	23	23	11,6%
N04 Antiparkinsoniens	5	5	5	6	8	6,1%
N05 Psycholeptiques	80	82	83	87	92	5,0%
N06 Psychoanaleptiques	24	30	38	44	46	9,0%
N07 Autres médicaments	8	9	11	11	12	15,7%
TOTAL :	322	349	366	388	402	7,0%
% marché hospitalier :	8,7%	8,6%	8,3%	8,8%	8,9%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
N01 Anesthésiques	5	5	5	6	6	8
N02 Analgésiques	9	10	11	12	11	12
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	2
N04 Antiparkinsoniens	1	1	1	1	2	1
N05 Psycholeptiques	9	9	10	10	9	9
N06 Psychoanaleptiques	2	2	2	2	2	2
N07 Autres médicaments	2	3	3	4	4	5
TOTAL :	30	32	33	37	35	38

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
N01 Anesthésiques	9	8	8	9	10	8,2%
N02 Analgésiques	9	12	15	20	21	8,4%
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	3,8%
N04 Antiparkinsoniens	1	1	1	1	2	1,6%
N05 Psycholeptiques	9	9	9	9	12	3,0%
N06 Psychoanaleptiques	2	2	2	3	3	2,2%
N07 Autres médicaments	5	5	5	6	6	11,6%
TOTAL :	38	40	43	50	56	6,4%

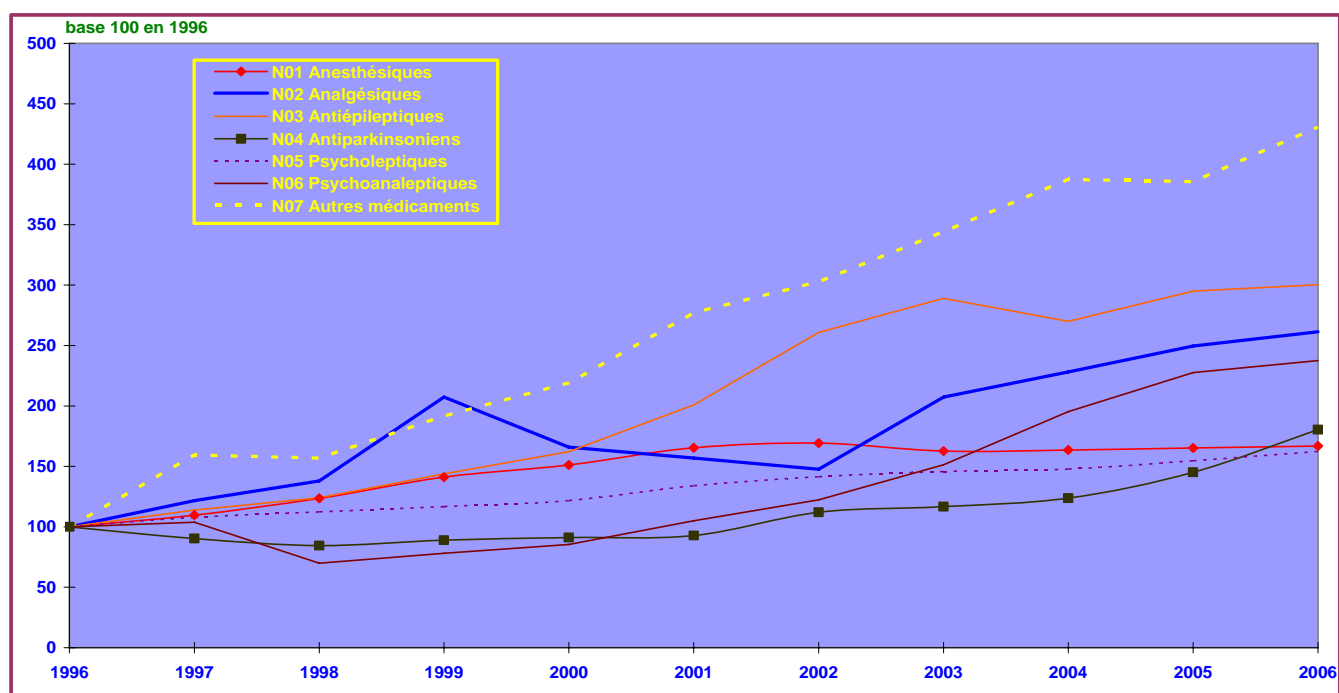
## Système nerveux (N) - Hôpital

En 2006, les médicaments du système nerveux représentaient **8,9% des ventes en valeur de médicaments aux établissements hospitaliers**. Les anesthésiques (N01), dont les ventes ont progressé à un rythme plus faible (TCMA = 5,3%) que celui de l'ensemble des médicaments hospitaliers, représentaient, en 2006, le tiers du chiffre d'affaires de la classe entière. L'apparition au milieu des années 90 de nouvelles spécialités plus onéreuses au sein de la sous-classe N01A (anesthésiques généraux) a contribué, en début de période, à la progression du montant des ventes. Toutefois le développement du marché des spécialités essentiellement similaires a entraîné un infléchissement important du niveau des prix dans cette sous-classe. Ces baisses de prix expliquent la stagnation du chiffre d'affaires observée au cours de ces dernières années, malgré la progression des quantités vendues.

En ce qui concerne les antiépileptiques (N03), la croissance soutenue des ventes en valeur résulte de la mise sur le marché, à partir de 1997, de nouvelles spécialités qui constituent des antiépileptiques de deuxième génération.

Les psycholeptiques (N05), qui comprennent notamment les hypnotiques et les anxiolytiques, occupent la deuxième place en valeur, devant les analgésiques (N02). Des recommandations sur la prise en charge de la douleur chronique ayant été diffusées dès 1994, puis des programmes nationaux d'actions successivement mis en place, il peut *a priori* paraître surprenant que les antalgiques ne représentent pas un poste de dépenses plus important. Il faut cependant tenir compte de ce que les chiffres d'affaires indiqués intègrent les remises consenties aux hôpitaux. Or les analgésiques bénéficient souvent de remises très élevées de la part des fabricants. Aussi, l'évolution du chiffre d'affaires ne peut-elle absolument pas être rapprochée de l'évolution des quantités vendues. Le tableau retraçant celle-ci fait au contraire ressortir que les analgésiques constituent – de très loin – les médicaments du système nerveux les plus vendus. D'autre part, en ce qui concerne les psycholeptiques, leur usage hospitalier ne se limite pas au traitement de l'anxiété et de l'insomnie. Certains d'entre eux sont utilisés en anesthésie ainsi qu'en prémédication pour certaines explorations fonctionnelles ou dans le cadre des urgences neuro-psychiatriques. Leurs indications sont donc plus larges qu'en médecine ambulatoire.

**Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux**



### 4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	4	4	5
P02 Anthelminthiques	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
P03 Antiparasitaires externes	0,1	0,0	0,1	0,0	0,04	0,00
TOTAL :	3	3	3	4	4	5
% du marché hospitalier :	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%

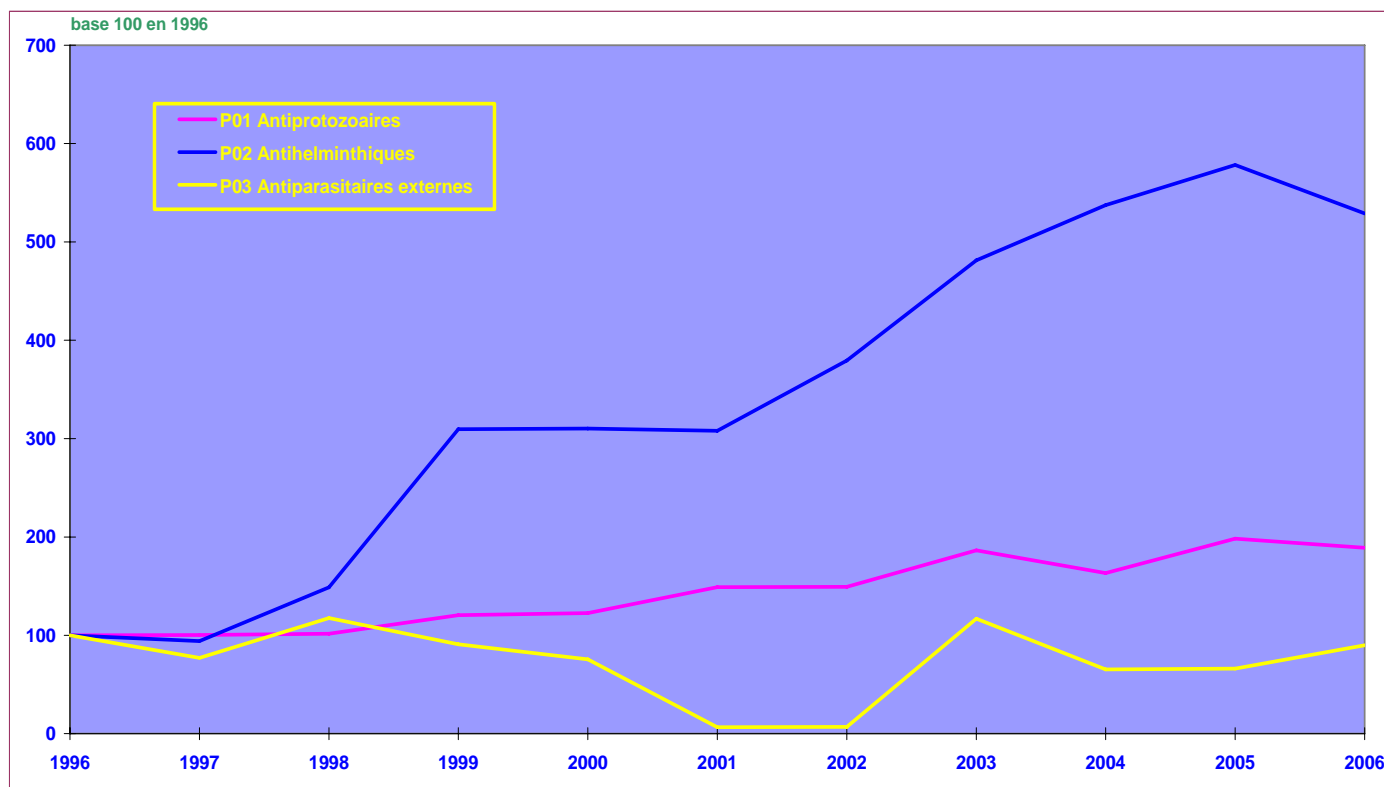
Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
P01 Antiprotozoaires	5	6	5	6	6	6,6%
P02 Anthelminthiques	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	18,1%
P03 Antiparasitaires externes	0,00	0,06	0,04	0,04	0,05	-1,1%
TOTAL :	5	6	6	7	7	7,1%
% marché hospitalier :	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	

## Antiparasitaires et insecticides (P) - Hôpital

Les montants des ventes aux hôpitaux des antiparasitaires et des insecticides ne sont mentionnés que dans un souci d'exhaustivité. En effet, ils ont atteint 7 millions d'euros en 2006 ; soit un peu plus de 0,1% des achats de médicaments par les hôpitaux.

Relevons cependant qu'en ville comme à l'hôpital, les antiprotozoaires (P01) sont les médicaments les plus vendus. D'autre part, la forte progression (en valeur relative) des ventes des anthelminthiques, très nette sur la **figure 36**, est due à un nouveau médicament qui a une indication reconnue dans la prise en charge du kyste hydatique, associée ou non à un traitement chirurgical. Le chiffre d'affaires réalisé par les médicaments de cette classe demeure néanmoins très modeste.

**Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Antiparasitaires et insecticides**



### 4.3.12 Système respiratoire (R)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
R01 Préparations nasales	3	3	2	2	2	2
R02 Préparations pour la gorge	1	1	1	1	1	1
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	18	20	22	25	28	30
<i>dont R03A Adrénergiques pour inhalation</i>	6	6	7	8	8	9
<i>dont R03BB Anticholinergiques</i>	7	8	9	11	13	14
R05 Médic. Rhume et toux	15	16	15	15	15	15
R06 Antihistaminiques à usage systémique	2	1	1	1	1	1
R07 Autres médicaments	5	6	7	8	7	9
TOTAL :	45	47	49	53	54	59
% du marché hospitalier :	2,2%	2,2%	2,1%	2,1%	2,1%	1,9%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
R01 Préparations nasales	2	1	1	1	1	-12,9%
R02 Préparations pour la gorge	1	1	1	1	0	-11,4%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	34	37	32	26	21	1,4%
<i>dont R03A Adrénergiques pour inhalation</i>	11	11	12	11	6	0,2%
<i>dont R03BB Anticholinergiques</i>	16	18	12	6	3	-8,8%
R05 Médic. Rhume et toux	15	15	15	10	2	-18,6%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	1	1	1	2	2	1,9%
R07 Autres médicaments	14	16	19	20	22	14,9%
TOTAL :	66	71	69	59	48	0,7%
% marché hospitalier :	1,8%	1,8%	1,6%	1,3%	1,1%	

## Système respiratoire (R) - Hôpital

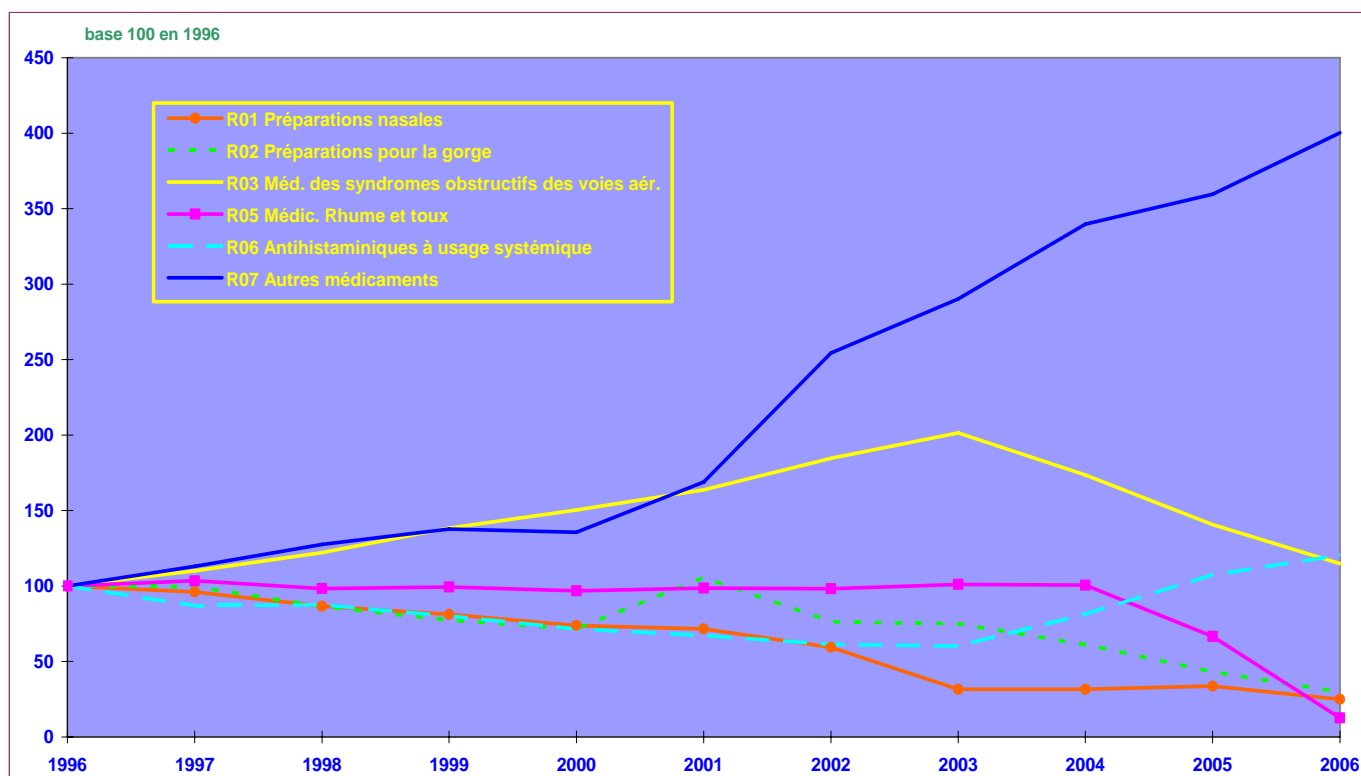
Les médicaments du système respiratoire représentent une part de plus en plus modeste des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers : 2,2% en 1996, 1,1% en 2006.

Après avoir régulièrement progressé, les ventes des antiasthmatiques (R03) à l'hôpital ont diminué au cours de ces trois dernières années. Ce retournement de tendance résulte de la conjonction de deux facteurs : 1° la commercialisation de spécialités essentiellement similaires dans plusieurs sous-classes a entraîné une baisse des prix qui s'est répercutée sur le chiffre d'affaires 2° les quantités vendues ont diminué.

La baisse très importante des ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) n'est absolument pas liée au déremboursement d'un certain nombre de médicaments (mesure qui ne concerne, bien entendu que le marché officinal). Elle résulte du transfert de marché vers la ville d'une spécialité réservée jusqu'en 2005 à l'usage hospitalier (traitement de l'encombrement bronchique des patients atteints de mucoviscidose). Commencé en 2005, ce transfert s'est poursuivi en 2006 et explique que le chiffre d'affaires de la classe ait fortement diminué.

Les « autres médicaments » du système respiratoire (R07) se caractérisent par une croissance rapide de leurs ventes : + 14,9%. Cette croissance est essentiellement due à un médicament utilisé dans les unités de soins intensifs en néonatalogie.

Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur –  
Système respiratoire



### 4.3.13 Organes sensoriels (S)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

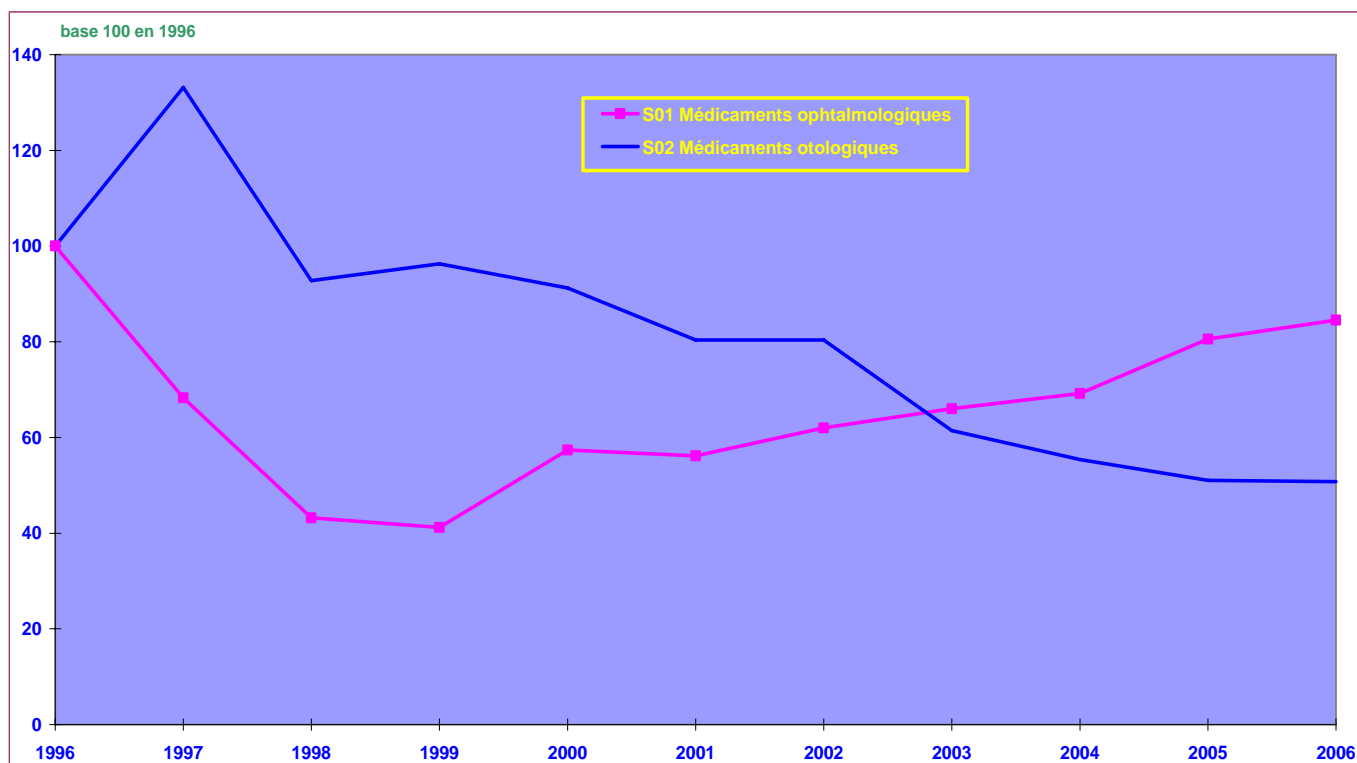
Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
S01 Médicaments ophtalmologiques	14	9	6	6	8	8
S02 Médicaments otologiques	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
S03 Prépar. ophtalmo. et otologique	0,8	0,8	0,8	0,4	0,0	0,0
TOTAL :	15	11	7	6	8	8
% du marché hospitalier :	0,7%	0,5%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
S01 Médicaments ophtalmologiques	9	9	10	11	12	-1,7%
S02 Médicaments otologiques	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-6,6%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologique	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	n.s.
TOTAL :	9	9	10	11	12	-2,3%
% marché hospitalier :	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	

## Organes sensoriels (S) - Hôpital

Les ventes de médicaments ophtalmologiques (S01), qui représentent la presque totalité des ventes de médicaments des organes sensoriels, n'avaient pas retrouvé en 2006 le niveau qu'elles avaient atteint en 1996. Cette évolution n'est pas due à des facteurs économiques particuliers ou à une moindre utilisation de ces médicaments. Elle s'explique principalement par le fait que, depuis 1998, un certain nombre de produits ophtalmiques (solutions pour injection ou irrigation intra-oculaire, en particulier) n'ont plus le statut de médicaments mais celui de dispositifs médicaux. En conséquence, leurs ventes ne sont donc plus prises en compte dans le chiffre d'affaires de la classe. Cette remarque s'applique également aux préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), dont l'évolution des ventes n'a pas été retracée sur la **figure 38**, en raison de l'absence totale de ventes ces dernières années.

Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Organes sensoriels





### 4.3.14 Divers (V)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments	27	50	90	99	89	106
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytotatique</i>	9	7	6	8	9	15
V04 Médicaments pour diagnostic	2	2	2	2	3	3
V06 Nutriments	0	0	0	0	0,3	0
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	13	12	7	4	4	3
V08 Produits de contraste	59	60	62	55	50	52
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	30	31	33	36	37	38
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	1,4	1,4	1	4	4	5
TOTAL :	132	156	195	197	184	203
% du marché hospitalier :	6,5%	7,1%	8,4%	7,8%	7,1%	6,6%

Année	2002	2003	2004	2005	2006	TCMA 1996-2006
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	-2,6%
V03 Tous autres médicaments	114	130	134	125	125	16,7%
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytotatique</i>	25	34	36	26	25	10,7%
V04 Médicaments pour diagnostic	5	8	9	10	10	16,5%
V06 Nutriments	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-6,5%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	3	3	3	3	5	-8,1%
V08 Produits de contraste	54	56	58	60	59	0,0%
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	41	45	55	67	64	7,9%
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	5	4	5	5	5	14,0%
TOTAL :	218	244	260	267	264	7,2%
% marché hospitalier :	5,9%	6,0%	5,9%	6,1%	5,8%	

## Divers (V) – Hôpital

Considérés globalement, les médicaments « divers » représentent une fraction assez faible des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers mais qui n'est pas pour autant négligeable : 5,8% en 2006.

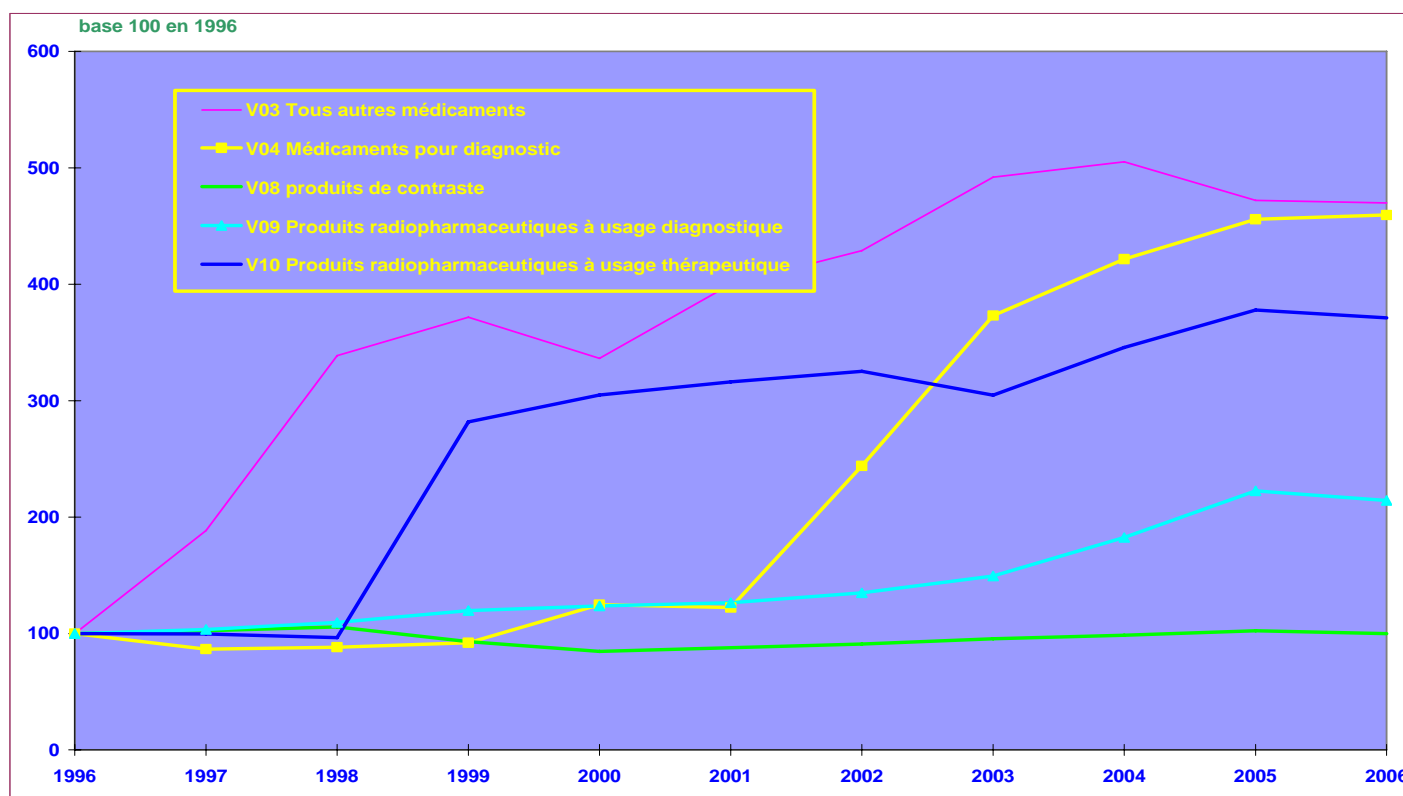
A l'hôpital, **deux effets de champ de sens contraire ont concouru à ce que les évolutions constatées ne reflètent pas fidèlement la réalité du marché.** Il y a eu tout d'abord l'entrée des gaz médicaux dans le champ statistique du médicament courant 1997. Toutefois, en 1998, certaines spécialités classées parmi les « autres produits non thérapeutiques » (V07) sont devenues des dispositifs médicaux : il s'agit notamment de spécialités alors définies comme « produits auxiliaires pour transfusion sanguine ». Depuis 1998, les ventes de ces produits ne sont donc plus prises en compte. Ce changement de statut explique la forte diminution des ventes de la classe V07, dans laquelle ne figure pratiquement plus que l'eau pour préparation injectable.

Dans la classe V03, « tous autres médicaments », les ventes de médicaments détoxifiants dans un traitement cytotatique ont progressé à un rythme supérieur à celui du marché hospitalier dans son ensemble (10,7% contre 8,3%) mais néanmoins très inférieur à celui des médicaments antinéoplasiques.

Les ventes destinées aux établissements hospitaliers portent également sur des classes qui sont totalement absentes du marché officinal : les produits radiopharmaceutiques (à usage thérapeutique ou diagnostique). Ce sont les médicaments à usage diagnostique qui sont les plus vendus.

**Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 39 afin d'en faciliter la lecture.*



## **L'EVOLUTION DES VENTES EN NOMBRE DE DDJ**

## 5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ

### 5.1 REMARQUES GENERALES

Pour toutes les substances actives retenues (niveau 5 de la classification ATC), ainsi que pour l'ensemble des médicaments appartenant à une classe ou une sous-classe (niveaux 2, 3 et 4 de cette même classification), **le nombre de Doses Définies Journalières a été calculé en prenant comme référence la (ou les) « Defined Daily Dose(s) » publiée(s) par l'OMS en janvier 2007.** Lorsque le médicament est composé de deux substances actives, ce sont les règles de calcul fixées par l'OMS pour les associations qui ont été retenues (il existe toutefois un assez grand nombre d'associations pour lesquelles une DDJ a déjà été publiée par l'OMS).

**Les résultats présentés ici** couvrent une part beaucoup plus importante du marché pharmaceutique que ceux présentés dans les éditions précédentes. **Ils ne doivent être comparés qu'avec prudence aux résultats qui ont été publiés, dans le passé, par divers organismes.** En effet, **la DDJ n'est pas une donnée statique, immuable** : elle peut faire l'objet de révisions – parfois importantes - de la part de l'OMS<sup>10</sup>. Aussi lorsque le nombre de DDJ est calculé rétrospectivement sur la base de la DDJ actuelle, alors que celle-ci a été modifiée il y a, par exemple, cinq ans, le résultat obtenu aujourd'hui pour l'année n-10 est forcément différent de celui qui avait été obtenu il y a dix ans. Ce problème ne se pose pas, bien sûr, pour toutes les molécules, car l'OMS est tout à fait consciente que les études de long terme sur l'utilisation des médicaments seraient contrariées par des changements trop fréquents de DDJ. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'évolution de la classification ATC : les différents niveaux de la classification ATC peuvent conduire à des regroupements qui diffèrent, dans leur composition, de ceux auxquels il aurait été procédé il y a dix ans.

Comme cela a déjà été indiqué (cf 2.4), la présentation retenue est celle qui est communément utilisée pour effectuer des comparaisons internationales : **à savoir le nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.** En raison de l'augmentation importante du nombre de classes et de substances actives traitées, l'évolution de cette valeur synthétique est présentée sous forme de tableau (en dissociant la consommation totale de la consommation de ville). Par ailleurs, il convient de ne pas confondre la consommation exprimée en nombre de DDJ avec la consommation totale d'une molécule donnée. En effet, il arrive que la DDJ ne soit attribuée qu'à certaines formes pharmaceutiques ; aussi les calculs ont-ils seulement porté sur les spécialités dont la forme pharmaceutique bénéficie d'une DDJ établie par l'OMS. Par ailleurs, l'OMS peut être amenée à attribuer plusieurs codes à une même molécule lorsque celle-ci est disponible en plusieurs dosages et a des usages thérapeutiques nettement différenciés.

Par dérogation à ces règles, il est apparu utile d'attribuer une DDJ pour compléter les calculs effectués dans une classe ou sous-classe. Il arrive, en effet, que quelques molécules n'aient pas de DDJ officielle, ce qui empêche par conséquent de calculer le nombre total de DDJ dans cette classe ou sous-classe. Dans ce cas, et à condition que les molécules concernées ne représentent qu'une faible part des consommations<sup>11</sup>, une DDJ leur a été

<sup>10</sup> Le lecteur intéressé pourra trouver sur le site de l'OMS <http://www.whooc.no> les règles générales que l'OMS utilise pour procéder périodiquement à la révision des Defined Daily Doses.

<sup>11</sup> Pour cette raison, les classes comprenant un grand nombre de substances ne disposant pas d'une DDJ n'ont pas été traitées.

attribuée sur la base de la posologie moyenne officielle dans l'indication principale des médicaments composés de ces molécules. Cette méthode est utilisée - explicitement ou implicitement - par tous les services d'études publiant des travaux de comparaisons internationales de consommation dans des classes thérapeutiques déterminées. Ne traiter que les molécules disposant d'une DDJ reviendrait à fausser ces comparaisons, car les parts de marché détenues par les molécules sans DDJ ne sont pas forcément les mêmes d'un pays à l'autre et à ne donner qu'une mesure incomplète de la consommation réelle de telle ou telle classe de médicaments.

**Rappelons enfin que ces données ne reflètent que la consommation *apparente***, approchée à partir des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux établissements hospitaliers. La consommation *réelle* ne peut en revanche être mesurée avec une très grande précision, faute de disposer d'un dénombrement précis des médicaments achetés - sur prescription ou non - mais qui ne sont pas (ou qui ne sont que partiellement) consommés. Les études déjà réalisées sur l'observance ne proposent pas de coefficient correcteur qui permettrait de passer de la consommation apparente à la consommation réelle. Ce coefficient, de surcroît, même s'il existait, ne pourrait pas être unique car l'observance diffère d'une classe à l'autre, en fonction des pathologies, des durées de traitement, etc.

## 5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Année	Population (milliers)
1996	58 026
1997	58 207
1998	58 398
1999	58 661
2000	59 013
2001	59 393
2002	59 778
2003	61 933
2004	62 324
2005	62 818
2006 (p)	63 195

Source : INSEE – Bilan démographique

Les séries démographiques retenues de 1996 à 2002 portent sur la population de la France métropolitaine. En revanche depuis 2003, la population des départements d'Outre-mer a été prise en compte car les déclarations établies par les titulaires d'AMM intègrent désormais les ventes destinées aux DOM, conformément à la réglementation s'appliquant à la taxe sur les spécialités pharmaceutiques.

## 5.3 PRESENTATION DES DONNEES

# A Voies digestives et métabolisme

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>A02B: MÉDICAMENTS POUR L'ULCÈRE PEPTIQUE ET LE REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN (RGO)</b>											
Total France	23,5	24,2	25,1	28,8	31,9	37,1	42,4	44,5	48,8	53,5	56,5
Officines	22,2	22,8	23,5	27,0	30,0	34,8	39,9	42,0	46,1	50,7	54,0
<b>A02BA : ANTAGONISTES DES RÉCEPTEURS H2</b>											
Total France	6,8	6,2	5,2	4,7	3,7	3,7	3,3	2,8	2,4	2,3	2,4
Officines	6,5	5,9	5,0	4,5	3,6	3,6	3,2	2,7	2,4	2,2	2,3
<b>A02BC : INHIBITEURS DE LA POMPE A PROTONS</b>											
Total France	7,7	9,4	12,6	17,4	22,2	27,7	33,6	36,8	41,4	46,1	51,5
Officines	7,1	8,7	11,6	16,0	20,6	25,8	31,4	34,5	39,0	43,5	49,2
<b>A02BB + A02BX : PROSTAGLANDINES + AUTRES MÉDICAMENTS POUR L'ULCÈRE PEPTIQUE ET LE RGO</b>											
Total France	9,0	8,5	7,2	6,7	6,0	5,7	5,5	4,9	4,9	5,0	2,6
Officines	8,6	8,2	7,0	6,4	5,8	5,4	5,3	4,7	4,7	4,9	2,5
<b>A03AA : ANTICHOLINERGIQUES DE SYNTHÈSE : ESTERS AVEC GROUPEMENT AMINE TERTIAIRE</b>											
Total France	6,5	6,5	7,0	7,1	6,7	6,9	6,8	6,5	6,7	6,6	6,6
Officines	6,4	6,4	6,9	7,0	6,6	6,8	6,7	6,3	6,5	6,4	6,5
<b>A03FA01 : METOCLOPRAMIDE</b>											
Total France	2,2	1,9	1,9	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,3	1,2	1,3
Officines	2,2	1,9	1,9	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,3	1,2	1,3
<b>A04AA : ANTAGONISTES DE LA SÉROTONINE (sétrons)</b>											
Total France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Officines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>A07AX03 : NIFUROXAZIDE</b>											
Total France	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,7	2,3	2,3	2,1	2,1	2,0
Officines	2,3	2,3	2,5	2,4	2,5	2,6	2,3	2,3	2,1	2,0	2,0
<b>A07DA03 : LOPERAMIDE</b>											
Total France	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,6
Officines	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6
<b>A10A : INSULINES ET ANALOGUES</b>											
Total France	5,2	5,6	6,3	7,0	8,5	9,2	9,8	9,7	11,1	12,0	12,5
Officines	4,9	5,3	5,9	6,6	8,1	8,9	9,6	9,3	10,9	11,8	12,1
<b>A10B : MÉDICAMENTS HYPOGLYCEMIANTS, INSULINES EXCLUSES</b>											
Total France	23,8	25,2	27,1	30,5	32,5	35,4	37,1	40,1	40,0	43,2	44,7
Officines	23,6	24,9	26,8	30,2	32,2	35,1	36,7	39,7	39,7	42,8	44,3

Parmi les classes dont l'évolution des ventes est retracée sur ce tableau, les antiulcéreux (A02B) et les médicaments destinés au diabète de type II (A10B) représentent les consommations les plus importantes. La décomposition des ventes d'antiulcéreux et des médicaments du RGO montre que l'utilisation des inhibiteurs de la pompe à proton s'est largement développée, en raison notamment d'une extension des indications, tandis que celle des antagonistes de récepteurs H2 a décru jusqu'en 2003 puis s'est stabilisée au cours de ces trois dernières années. La progression des ventes des médicaments du diabète, qu'il s'agisse du diabète de type 1 ou du diabète de type 2, a été régulière. Elle reflète l'impact des campagnes qui ont été menées pour mieux dépister et traiter le diabète. Toutefois, contrairement à ce qui aurait pu être supposé *a priori*, ce sont les médicaments destinés au traitement du diabète de type 1 dont les ventes ont augmenté le plus rapidement. Enfin, il sera précisé que la classe A10X, pour laquelle aucune DDJ n'a été officiellement attribuée et qui ne comprend qu'un seul médicament commercialisé en France, n'a pas été traitée ici.

# B Sang et organes hématopoïétiques

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>B01A : ANTITHROMBOTIQUES</b>											
Total France	27,4	31,4	36,2	42,0	45,5	51,7	55,9	59,2	63,2	67,5	70,8
Officines	23,3	27,1	31,5	36,9	40,2	46,1	50,1	53,3	57,2	61,4	63,5
<b>B01AA : ANTIVITAMINES K</b>											
Total France	6,4	7,0	7,9	8,6	9,0	9,8	10,4	10,7	11,4	12,2	12,9
Officines	6,2	6,8	7,7	8,3	8,7	9,5	10,1	10,4	11,0	11,8	12,4
<b>B01AB : GROUPE DE L'HEPARINE</b>											
Total France	6,8	6,7	7,0	7,2	7,5	7,6	7,8	7,8	7,9	8,1	7,7
Officines	3,1	3,0	3,1	3,1	3,4	3,3	3,4	3,4	3,5	3,7	3,6
<b>B01AC : INHIBITEURS DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE</b>											
Total France	14,2	17,7	21,3	26,2	29,0	34,3	37,7	40,7	43,9	47,3	50,1
Officines	14,0	17,3	20,7	25,4	28,1	33,4	36,6	39,5	42,6	45,9	47,3
<b>B01AC06 : ACIDE ACETYLSALICYLIQUE</b>											
Total France	7,9	11,3	14,5	18,0	19,5	26,1	28,5	30,3	31,5	33,5	33,6
Officines	7,7	11,1	14,2	17,5	18,9	25,4	27,7	29,5	30,6	32,5	33,0
<b>B01AD + B01AE+ B01AX : AUTRES ANTITHROMBOTIQUES</b>											
Total France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,19
Officines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17

La consommation d'antithrombotiques a très fortement progressé entre 1996 et 2006. L'examen par classe ou sous-classe met en évidence le poids très important de l'acide acétylsalicylique (B01AC06) dans cet accroissement des consommations. Il faut, à cet égard, rappeler la spécificité de la DDJ attribuée par l'OMS à cette substance active : la DDJ de l'acide acétylsalicylique n'est pas exprimée en milligrammes de substance active mais correspond simplement à un comprimé, quel qu'en soit le dosage. L'introduction en 1999 sur le marché français du clopidogrel a également contribué de façon significative à l'augmentation de la consommation des inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire, héparine exclue (B01AC).

La consommation d'antivitamines K (B01AA), d'un niveau plus faible, se caractérise également par une progression soutenue malgré la pause observée en 2006.

En revanche, la consommation des médicaments du groupe de l'héparine (B01AB) n'a que faiblement progressé ; il s'agit, au demeurant, d'une classe de médicaments dont la consommation est plus répandue à l'hôpital qu'en ville.

# C Système cardio-vasculaire

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>C01B : ANTIARYTHMIQUES CLASSES I ET III</b>											
Total France	11,6	11,5	11,6	11,6	11,3	11,4	11,6	11,1	10,7	10,9	11,1
Officines	11,2	11,0	11,1	11,1	10,8	10,9	11,1	10,6	10,2	10,4	10,4
<b>C03CA : SULFAMIDES NON ASSOCIES (DIURETIQUES DE L'ANSE)</b>											
Total France	21,0	22,5	23,3	24,7	23,9	25,1	25,6	25,3	24,8	27,5	28,1
Officines	17,2	17,9	18,2	19,4	19,4	22,8	23,7	23,4	22,7	25,3	25,9
<b>C03DA : ANTAGONISTE DE L'ALDOSTERONE</b>											
Total France	4,6	4,5	4,6	5,2	3,8	5,3	5,5	5,1	5,1	4,9	4,7
Officines	4,5	4,4	4,5	5,1	3,7	5,1	5,4	4,9	4,9	4,7	4,5
<b>C04AD03 : PENTOXIFYLLINE</b>											
Total France	2,8	2,5	2,2	2,1	1,8	1,6	1,6	1,5	1,1	1,1	0,9
Officines	2,7	2,5	2,2	2,0	1,7	1,5	1,4	1,4	1,1	1,0	0,9
<b>C04AX20 : BUFLOMEDIL</b>											
Total France	4,8	4,7	4,5	4,4	4,4	4,3	4,4	4,3	4,1	4,2	3,0
Officines	4,6	4,5	4,3	4,2	4,2	4,1	4,2	4,1	3,9	3,9	2,8
<b>C07 : BETA-BLOQUANTS</b>											
Total France	43,0	44,0	45,5	47,7	47,0	50,7	52,1	51,3	52,3	55,2	55,7
Officines	42,6	43,6	45,1	47,3	46,6	50,2	51,6	50,8	51,7	54,5	54,6
<b>C07A : BETA-BLOQUANTS</b>											
Total France	39,0	39,8	41,1	43,1	41,3	43,7	44,4	43,1	43,5	46,2	46,6
Officines	38,6	39,4	40,7	42,6	40,9	43,2	43,9	42,5	42,9	45,6	45,6
<b>C07B : BETABLOQUANTS ET THIAZIDIQUES</b>											
Total France	0,2	0,2	0,2	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0
Officines	0,2	0,2	0,2	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0
<b>C07C+C07D+C07E+C07F : AUTRES BETABLOQUANTS EN ASSOCIATION</b>											
Total France	3,7	4,0	4,2	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1
Officines	3,7	4,0	4,2	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1
<b>C08 : INHIBITEURS CALCIFIQUES</b>											
Total France	37,0	36,6	36,9	36,3	36,2	38,0	39,8	40,9	42,4	44,9	48,3
Officines	36,1	35,8	36,0	35,4	35,4	37,1	38,8	39,9	41,3	44,0	47,2
<b>C08C : INHIBITEURS CALCIFIQUES SELECTIFS A EFFETS VASCULAIRES</b>											
Total France	25,1	24,9	25,0	24,4	24,8	26,4	28,0	29,9	31,5	34,0	37,7
Officines	24,4	24,2	24,3	23,7	24,1	25,7	27,3	29,1	30,7	33,2	36,9
<b>C08D + C08E : INHIBITEURS CALCIFIQUES (I.C.) SELECTIFS A EFFETS CARDIAQUES DIRECTS ET I.C. NON SELECTIFS</b>											
Total France	11,8	11,7	11,9	11,8	11,5	11,6	11,8	11,0	11,0	11,0	10,6
Officines	11,6	11,6	11,7	11,6	11,3	11,4	11,6	10,8	10,6	10,8	10,4
<b>C09 : MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTEME RENINE-ANGIOTENSINE</b>											
Total France	56,0	59,0	62,7	69,5	74,5	82,6	91,3	96,6	105,1	116,3	126,2
Officines	55,2	58,2	61,8	68,5	73,5	81,6	90,2	95,3	103,7	114,8	124,2
<b>C09A : INHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION NON ASSOCIES</b>											
Total France	40,0	39,9	37,9	37,7	35,9	36,7	37,5	37,8	41,6	44,0	46,7
Officines	39,2	39,2	37,1	36,8	35,1	35,9	36,7	37,0	40,7	43,0	45,9
<b>C09B : INHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION EN ASSOCIATION</b>											
Total France	13,3	14,0	13,4	14,0	14,1	14,2	13,8	13,3	13,2	13,2	13,4
Officines	13,2	14,0	13,3	13,9	14,1	14,2	13,8	13,3	13,1	13,1	13,4
<b>C09C : ANTAGONISTES DE L'ANGIOTENSINE II NON ASSOCIES</b>											
Total France	2,6	3,9	8,4	12,7	16,9	21,0	26,0	28,5	30,0	36,2	39,9
Officines	2,6	3,9	8,4	12,6	16,8	20,9	25,7	28,2	29,7	35,8	39,6
<b>C09D : ANTAGONISTES DE L'ANGIOTENSINE II EN ASSOCIATION</b>											
Total France	0,1	1,2	2,9	5,1	7,6	10,6	14,0	17,0	20,3	23,0	26,1
Officines	0,1	1,2	2,9	5,1	7,6	10,6	14,0	16,9	20,2	22,9	25,4
<b>C10 : AGENTS MODIFIANT LES LIPIDES</b>											
Total France	50,9	55,1	60,7	70,4	81,1	91,3	96,7	105,7	112,7	124,5	124,1
Officines	50,7	54,7	60,4	70,0	80,7	90,8	96,1	105,0	111,7	123,3	122,7
<b>C10AA : INHIBITEURS DE L'HMG-COA REDUCTASE (STATINES)</b>											
Total France	19,1	22,6	29,4	40,9	52,9	64,1	69,3	77,9	88,6	100,4	102,3
Officines	19,0	22,5	29,2	40,6	52,6	63,7	68,9	77,4	87,7	99,3	101,0
<b>C10AB : FIBRATES</b>											
Total France	29,9	30,4	29,6	28,8	27,5	26,5	26,7	27,0	23,3	22,2	19,2
Officines	29,8	30,1	29,4	28,7	27,4	26,4	26,5	26,9	23,2	22,1	19,1
<b>C10AC+C10AX : AUTRES HYPOLIPIDIANTS</b>											
Total France	1,9	2,1	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6
Officines	1,9	2,1	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6
<b>C10 B : AGENTS MODIFIANT LES LIPIDES EN ASSOCIATION</b>											
Total France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	c	1,4
Officines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	c	1,4



Entre 1996 et 2006, les consommations des médicaments du système cardio-vasculaire ont progressé à des rythmes très différents, et ont même parfois un peu diminué (comme celle des anti-arythmiques). Parmi toutes les classes étudiées, ce sont les hypolipémiants qui représentent les niveaux de consommation les plus élevés et dont le taux de croissance a été le plus rapide : le nombre de DDJ a plus que doublé en dix ans. La décomposition par sous-classe confirme que cette croissance doit être imputée aux statines : celles-ci ne se sont pas seulement substituées aux fibrates mais ont également représenté une consommation additionnelle importante. En 2006, toutefois, le nombre global de DDJ a légèrement diminué et la progression de la consommation de statines a été très modérée, contrairement à ce qui s'était passé durant toutes les années précédentes. Rappelons que, dans le cadre de la convention médicale, l'assurance maladie et les syndicats représentatifs des médecins ont fixé un objectif de maîtrise médicalisée relatif aux statines. Cet objectif a de toute évidence contribué à infléchir la consommation. Il est cependant trop tôt pour conclure à une stabilisation durable : les données des années 2007 et 2008 seront à cet égard déterminantes pour établir les nouvelles tendances de ce marché.

Au sein de la classe des médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine (C09), les ventes d'antagonistes de l'angiotensine II non associés (C09C), plus communément désignés sous le nom de « sartans » se caractérisent par leur croissance rapide, particulièrement élevée en 2005. De même, les ventes des « sartans » en association (C09D), introduits sur le marché français en 1996, ont régulièrement augmenté et représentent une part chaque année plus importante de la consommation de cette classe de médicaments. Il s'agit d'associations entre un sartan et un diurétique : les associations entre un sartan et un inhibiteur calcique n'ont commencé à être commercialisées en France qu'en 2007.

Les ventes des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (C09A), qui avaient diminué jusqu'en 2000, progressent de nouveau et demeurent globalement supérieures à celles des sartans. Il s'agit d'une classe dans laquelle peu de nouvelles spécialités ont été introduites au cours de la période étudiée. Il est donc logique que la part détenue par les génériques soit importante : plus de 40% du nombre de DDJ en 2006.

De leur côté, les ventes de bêta-bloquants non associés (C07A) ont progressé à un rythme modéré, malgré la nette reprise de la consommation observée en 2005. Le nombre élevé de DDJ pour 1000 habitants et par jour montre que les bêta-bloquants constituent toujours un traitement de référence de l'hypertension artérielle et de la prophylaxie des crises d'angor d'effort et de certains troubles du rythme. Il s'agit également d'une classe au sein de laquelle les génériques sont très présents : ils représentaient plus de 70% du nombre de DDJ en 2006.

# J Anti-infectieux

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>J01 : ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE</b>											
Total France	36,9	36,1	36,6	37,1	36,2	35,8	34,8	31,4	29,5	31,5	30,2
Officines	33,9	33,2	33,8	34,3	33,4	33,0	32,0	28,9	27,1	28,9	27,9
<b>J01A : TETRACYCLINES</b>											
Total France	3,1	3,1	3,0	3,2	3,4	3,3	3,6	3,6	3,7	3,6	3,5
Officines	3,1	3,0	3,0	3,1	3,3	3,1	3,4	3,3	3,5	3,4	3,3
<b>J01AA02 : DOXYCYCLINE</b>											
Total France	1,8	1,7	1,8	2,0	2,2	2,5	2,5	2,7	2,7	2,9	2,8
Officines	1,8	1,6	1,8	1,9	2,1	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6
<b>J01AA08 : MINOCYCLINE</b>											
Total France	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4
Officines	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4
<b>J01CA : PENICILLINES A LARGE SPECTRE</b>											
Total France	13,6	13,2	13,5	13,2	11,4	10,6	9,7	8,4	7,5	8,2	8,4
Officines	12,7	12,4	12,8	12,5	10,9	10,0	9,1	7,9	7,0	7,7	8,0
<b>J01CA04 : AMOXICILLINE</b>											
Total France	12,5	12,4	12,8	12,6	10,8	10,1	9,5	8,1	7,2	8,1	8,3
Officines	11,7	11,7	12,1	11,9	10,3	9,6	8,9	7,7	6,8	7,6	7,9
<b>J01CR : ASSOCIATIONS DE PENICILLINES, INHIBITEURS DE BETALACTAMASES INCLUS</b>											
Total France	4,4	4,5	5,0	5,5	6,1	7,1	7,2	6,3	6,0	6,9	6,8
Officines	3,8	3,9	4,3	4,8	5,4	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1
<b>J01CR02 : AMOXICILLINE EN ASSOCIATION AVEC UN INHIBITEUR D'ENZYME</b>											
Total France	4,4	4,5	4,9	5,5	6,0	7,1	7,2	6,3	5,9	6,9	6,8
Officines	3,8	3,9	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1
<b>J01DB : CEPHALOSPORINES DE PREMIERE GENERATION</b>											
Total France	2,0	2,0	1,8	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,3	0,2
Officines	1,9	2,0	1,8	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2
<b>J01DC : CEPHALOSPORINES DE DEUXIEME GENERATION</b>											
Total France	1,7	1,7	1,7	1,9	1,9	1,8	1,5	1,4	1,3	1,3	1,0
Officines	1,6	1,7	1,6	1,8	1,8	1,7	1,4	1,3	1,3	1,3	1,0
<b>J01DD : CEPHALOSPORINES DE TROISIEME GENERATION</b>											
Total France	1,1	1,2	1,4	1,5	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9	1,8
Officines	1,0	1,1	1,2	1,3	1,6	1,7	1,7	1,6	1,5	1,7	1,6
<b>J01FA : MACROLIDES</b>											
Total France	5,0	4,7	5,0	5,0	5,3	5,2	4,5	4,1	3,5	3,7	3,1
Officines	4,9	4,6	4,9	4,9	5,2	5,1	4,4	4,0	3,4	3,7	3,1
<b>J01MA : FLUOROQUINOLONES</b>											
Total France	2,0	1,9	2,0	2,0	2,3	2,5	2,2	2,2	2,3	2,4	2,4
Officines	1,6	1,6	1,7	1,7	2,0	2,2	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1
<b>J05AB01 : ACICLOVIR</b>											
Total France	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Officines	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Les données 2006 confirment la tendance observée au cours de ces dernières années (à l'exception de 2005 marquée par des facteurs exceptionnels) : la consommation d'antibiotiques diminue en France. La mise en place d'un Plan national pour préserver l'efficacité des antibiotiques a joué un rôle important dans la coordination et l'animation des différents programmes, actions et mesures visant à favoriser un meilleur usage des antibiotiques et à lutter contre le développement des résistances. Parmi les actions entreprises, peuvent notamment être citées les campagnes menées par l'assurance maladie auprès du « grand public », l'élaboration et la mise à jour de recommandations dans le domaine de l'antibiothérapie par l'Afssaps, la mise à disposition des médecins de tests de diagnostic rapide (TDR) permettant de déterminer l'origine virale ou bactérienne des angines, etc. Il n'en demeure pas moins que la consommation d'antibiotiques en ville demeure l'une des plus élevée d'Europe, très supérieure, par exemple, à celle que l'on observe dans les pays de l'Europe du Nord (cf données européennes du projet ESAC).

Pour ce qui concerne spécifiquement l'hôpital, la consommation a diminué fortement en 2006 : son niveau n'a jamais été aussi modéré au cours de ces dix dernières années. De surcroît, l'impact du changement de DDJ pour l'association amoxicilline et inhibiteur d'enzyme a été éliminé puisque la série a été entièrement calculée sur la base de la posologie actuelle. L'accord tripartite signé entre le Ministère de la Santé, les organismes d'assurance maladie et les fédérations professionnelles hospitalières a certainement contribué à cette baisse mais ne saurait tout expliquer car il n'a été signé qu'au début de l'année 2006. Les actions menées auparavant au sein des établissements afin de réduire les consommations et d'optimiser les prescriptions ont également joué un rôle important dans la maîtrise des consommations. Enfin, il sera rappelé que les résultats présentés ici ne prennent pas en compte les achats faits dans le cadre du plan Biotox et qui ont surtout porté sur des fluoroquinolones

Une analyse par classe met en évidence des évolutions distinctes. Ainsi la diminution des ventes de pénicillines à large spectre (J01CA), qui constituent la famille d'antibiotiques la plus consommée, a-t-elle été très nette au cours de la période étudiée, bien qu'une légère reprise ait été enregistrée ces dernières années. Cette reprise doit cependant être rapprochée de la diminution très marquée des ventes de céphalosporines. Leur consommation a globalement diminué tout au long de la période étudiée, malgré la hausse – limitée - des céphalosporines de troisième génération. Il peut être raisonnablement supposé qu'une partie de la consommation de céphalosporines s'est reportée, au cours de ces dernières années, sur les pénicillines. Même si cette hypothèse n'a pas encore été confirmée par des études de prescription.

# N Système nerveux

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>N02BA01 : ACIDE ACETYLSALICYLIQUE</b>											
Total France	7,3	7,0	7,1	6,2	5,6	4,7	4,6	4,1	3,9	3,5	3,3
Officines	7,1	6,8	7,0	6,1	5,5	4,6	4,5	4,0	3,8	3,4	3,3
<b>N02BE01 : PARACETAMOL</b>											
Total France	18,9	19,7	19,1	22,2	24,4	26,9	28,3	30,0	32,5	37,0	39,2
Officines	18,0	18,7	18,0	21,0	23,3	25,6	27,5	28,2	30,4	34,9	36,9
<b>N05B : ANXIOLYTIQUES</b>											
Total France	64,4	62,5	61,1	61,0	60,2	61,0	60,3	57,3	56,5	55,3	54,2
Officines	60,9	59,0	57,1	57,1	56,5	57,6	56,7	53,5	53,0	51,8	50,1
<b>N05BA : DERIVES DE LA BENZODIAZEPINE</b>											
Total France	56,8	55,3	54,0	53,7	52,9	53,7	52,6	49,5	48,5	47,1	45,6
Officines	54,1	52,5	50,9	50,6	50,0	50,7	49,5	46,5	45,7	44,4	42,3
<b>N05BB+N05BC+N05BE+N05BX : AUTRES ANXIOLYTIQUES</b>											
Total France	7,5	7,2	7,0	7,4	7,3	7,3	7,6	7,8	8,0	8,2	8,6
Officines	6,7	6,4	6,2	6,5	6,5	6,9	7,2	7,0	7,3	7,4	7,8
<b>N05CD : HYPNOTIQUES ET SEDATIFS DERIVES DE LA BENZODIAZEPINE</b>											
Total France	15,9	14,3	13,2	11,2	11,1	9,0	9,0	8,4	8,1	8,2	8,1
Officines	14,8	13,4	12,4	10,4	10,1	8,5	8,5	7,9	7,7	7,9	7,6
<b>N05CF : HYPNOTIQUES ET SEDATIFS APPARENTES AUX BENZODIAZEPINES</b>											
Total France	20,2	21,2	20,6	23,2	22,2	24,2	24,9	24,5	25,9	25,6	25,3
Officines	18,8	19,7	19,1	21,5	20,6	22,4	23,3	22,9	24,0	23,7	23,5
<b>N06 : PSYCHOANALEPTIQUES</b>											
Total France	47,0	49,1	51,0	55,2	56,2	58,8	62,5	63,5	67,0	68,1	67,5
Officines	45,4	47,4	49,3	53,3	54,3	56,6	60,1	61,0	64,4	65,3	64,7
<b>N06A : ANTIDEPRESSEURS</b>											
Total France	29,9	32,3	34,6	37,8	39,5	42,3	45,1	46,4	49,4	49,8	48,8
Officines	28,6	30,9	33,1	36,2	37,8	40,4	43,1	44,3	47,3	47,6	46,7
<b>N06AA : INHIBITEURS NON SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA MONOAMINE</b>											
Total France	8,3	7,9	7,3	6,2	5,6	5,4	5,2	4,7	4,5	4,4	4,4
Officines	8,0	7,7	7,1	6,0	5,4	5,3	5,0	4,6	4,4	4,3	4,3
<b>N06AB INHIBITEURS SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA SEROTONINE</b>											
Total France	15,4	18,4	20,4	23,9	25,6	27,6	30,3	31,6	34,0	33,9	32,6
Officines	14,8	17,7	19,7	23,0	24,6	26,5	29,0	30,3	32,5	32,5	31,2
<b>N06AF+N06AG : INHIBITEURS DE LA MONOAMINE OXYDASE (NON SELECTIFS &amp; TYPE A)</b>											
Total France	1,1	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2
Officines	1,1	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
<b>N06AX : AUTRES ANTIDEPRESSEURS</b>											
Total France	5,0	5,1	6,2	7,3	7,9	8,9	9,3	9,9	10,6	11,2	11,5
Officines	4,7	4,8	5,8	6,8	7,5	8,4	8,8	9,3	10,1	10,5	11,0
<b>N06B : PSYCHOSTIMULANTS ET NOOTROPIQUES</b>											
Total France	5,6	5,3	5,4	5,2	4,9	4,8	4,7	4,1	3,9	3,6	3,1
Officines	5,4	5,2	5,3	5,1	4,8	4,7	4,7	4,0	3,8	3,6	3,1
<b>N06D : MEDICAMENTS DE LA DEMENCE</b>											
Total France	11,6	11,5	11,0	12,2	11,8	11,7	12,7	13,0	13,7	14,8	15,6
Officines	11,4	11,3	10,9	12,0	11,7	11,5	12,4	12,7	13,2	14,2	15,0
<b>N06DA : ANTICHOLINESTERASIQUES</b>											
Total France	c	c	0,4	0,8	1,2	1,7	2,4	3,0	3,7	4,2	4,7
Officines	-	-	0,4	0,7	1,1	1,5	2,2	2,7	3,4	3,8	4,2
<b>N07BA : MEDICAMENTS UTILISES DANS LA DEPENDANCE A LA NICOTINE</b>											
Total France	0,5	0,5	0,7	0,9	1,9	2,1	1,9	3,2	3,2	2,2	2,4
Officines	0,5	0,5	0,7	0,9	1,9	2,1	1,9	3,2	3,1	2,1	2,4

Les résultats de l'année 2006 confirment ceux des années précédentes pour ce qui concerne les deux antalgiques les plus fréquemment utilisés. La consommation de paracétamol continue à progresser, tandis que celle d'acide acétylsalicylique ne cesse de diminuer. Les consommations respectives de ces deux substances actives se situent dans un rapport de un à douze.

Au sein des psycholeptiques, la consommation d'anxiolytiques a régulièrement diminué, sauf en 2001. Cette tendance à la baisse n'est certes pas très forte (-16% en dix ans) ; elle n'en est pas moins réelle et va à l'encontre de l'opinion assez répandue selon laquelle « les français consommeraient de plus en plus d'anxiolytiques ». Elle n'implique cependant en aucune manière que la consommation française se soit désormais fixée à un niveau optimal (c'est-à-dire à un niveau où il n'y aurait ni surconsommation ni sous-consommation).

La situation est un peu différente au sein des deux principales familles d'hypnotiques et sédatifs : les médicaments dérivés des benzodiazépines (N05CD) et les médicaments reliés aux benzodiazépines (N05CF). La décroissance des ventes de la première famille a eu pour contrepartie une progression des ventes de la seconde, en raison d'un report de marché. Malgré tout, si l'on additionne les ventes de ces deux familles, il apparaît que la consommation a diminué entre 1996 et 2006.

La consommation d'antidépresseurs a, en revanche, continuellement progressé jusqu'en 2005, notamment en raison de la forte croissance des ventes des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine. Dans la 7<sup>ème</sup> édition de ce rapport, il était signalé que l'augmentation très modérée de la consommation en 2005 devait être interprétée avec prudence, dans l'attente de données complémentaires. Les résultats 2006 confirment la stabilisation de ce marché (ils font même apparaître une légère diminution de la consommation d'antidépresseurs).

La croissance des ventes des médicaments de la démence (N06D) est imputable à celle des anticholinestérasiques. Il s'agit des médicaments destinés au traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer.

La forte progression en 2000 des médicaments utilisés dans le traitement de la dépendance à la nicotine est due au délistage, décembre 1999, des substituts nicotiques. Quant à la baisse très nette observée en 2005, elle trouve en partie son explication dans le fait qu'il n'y a pas eu de hausse du prix des cigarettes en 2005, alors qu'il y en avait eu en 2003 et 2004, conduisant ainsi un nombre plus important de fumeurs à acheter des médicaments pouvant les aider à arrêter de fumer. Bien entendu, les changements de comportement à l'égard du tabac ne sont pas exclusivement déterminés par des facteurs économiques, même si ceux-ci jouent un rôle important.

# AUTRES CLASSES ATC

## G Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>G03CA : ESTROGENES NATURELS ET HEMISYNTHETIQUES NON ASSOCIES</b>											
Total France	21,7	23,7	25,4	27,0	26,9	27,0	29,9	22,9	18,5	17,7	16,8
Officines	21,7	23,7	25,4	26,9	26,9	27,0	29,8	22,9	18,5	17,7	16,8
<b>G03CA03 +G03CA57 : ESTRADIOL + ESTROGENES CONJUGUES</b>											
Total France	14,4	16,3	17,7	18,8	18,9	18,8	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9
Officines	14,4	16,3	17,7	18,8	18,9	18,7	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9

Prenant en compte les résultats de deux importantes études anglo-saxonnes, les mises au point publiées par l'Afssaps en janvier et décembre 2003 sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause (THM), actualisées lors d'un point d'étape en juin 2006, ont eu d'importantes répercussions sur les ventes des estrogènes. Si la baisse a été particulièrement marquée en 2003, elle ne s'en est pas moins poursuivie entre 2004 et 2006. Les ventes d'estrogènes utilisées dans le THM (G03CA03+G03CA57), exprimées en nombre de DDJ, ont diminué de 56% entre 2002 et 2006. Les ventes des estrogènes qui n'ont pas d'indication dans le THM ont également baissé dans des proportions importantes, comme le montre l'évolution du nombre de DDJ pour la classe entière.

## L Antinéoplasiques et immunomodulateurs

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>L02BA01 : TAMOXIFENE</b>											
Total France	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1
Officines	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1
<b>L03AB : INTERFERONS</b>											
Total France	0,0	0,1	0,1	0,5	0,3	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8
Officines	0,0	0,1	0,1	0,4	0,3	0,5	0,4	0,7	0,7	0,7	0,8

Il sera tout d'abord rappelé qu'aucune DDJ n'a été attribuée par l'OMS aux antinéoplasiques (L01). Parmi les anti-estrogènes utilisés dans la thérapeutique endocrine, le tamoxifène – qui est prescrit dans le traitement du carcinome mammaire - représente toujours une part prépondérante des ventes mais son utilisation a diminué au cours de la période étudiée. En ce qui concerne les interférons, leur consommation a fortement progressé jusqu'en 2001 puis s'est stabilisée. Après la levée de la réserve hospitalière, les ventes se sont presque complètement reportées sur le marché officinal.

# M Médicaments du muscle et du squelette

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>M01A : ANTIINFLAMMATOIRES, ANTIRHUMATISMAUX, NON STEROIDIENS</b>											
Total France	31,3	31,5	32,8	35,8	38,0	45,0	45,3	45,9	45,8	41,2	41,1
Officines	30,5	31,0	32,3	35,2	37,5	44,4	44,7	45,3	45,2	40,7	40,5
<b>M01AB05 : DICLOFENAC</b>											
Total France	5,2	5,1	5,0	5,1	4,6	4,2	4,6	4,4	4,4	5,1	4,8
Officines	5,1	5,0	4,9	5,0	4,5	4,1	4,5	4,3	4,3	5,0	4,7
<b>M01AC01 : PIROXICAM</b>											
Total France	5,7	5,4	5,3	5,5	5,0	4,6	4,8	4,6	4,4	4,7	4,4
Officines	5,6	5,4	5,3	5,5	4,9	4,5	4,7	4,6	4,4	4,6	4,4

Jusqu'à l'introduction des coxibs en 2000, les ventes d'anti-inflammatoires ont progressé à un rythme plutôt modéré. La croissance a ensuite été très forte jusqu'en 2003, tandis que l'année 2004 s'est caractérisée par une stabilisation du marché, due en grande partie au retrait du marché du Vioxx® (septembre 2004). Le net recul observé en 2005 peut également être attribué à la forte diminution de la consommation de coxibs.

# R Système respiratoire

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>R03AC : AGONISTES SELECTIFS BETA 2 ADRENERGIQUES (pour inhalation)</b>											
Total France	20,3	20,0	21,1	21,8	23,4	21,2	18,1	17,4	16,6	17,3	16,7
Officines	19,4	19,1	20,2	21,0	22,6	20,3	17,2	16,5	15,7	16,2	16,0
<b>R03CC : AGONISTES SELECTIFS BETA 2 ADRENERGIQUES (usage systémique)</b>											
Total France	1,1	1,0	1,1	1,3	1,3	1,3	1,2	1,0	0,9	0,9	0,8
Officines	1,1	0,9	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7
<b>R05CB01 : ACETYLCYSTEINE</b>											
Total France	9,2	9,2	9,5	10,1	10,4	9,8	9,1	9,0	8,3	9,1	4,2
Officines	9,0	9,0	9,3	9,9	10,4	9,6	9,1	8,9	8,1	8,9	4,1
<b>R05CB03 : CARBOCISTEINE</b>											
Total France	6,9	7,2	7,2	7,8	8,4	8,3	7,8	7,7	7,0	7,7	3,8
Officines	6,8	7,1	7,2	7,8	8,4	8,2	7,8	7,7	6,9	7,7	3,8

Les classes R03AC et R03CC sont majoritairement composées des mêmes substances actives (notamment le salbutamol). Ce sont des bronchodilatateurs de courte durée à action rapide. La ventilation des spécialités entre les deux classes est donc établie en fonction de la forme pharmaceutique : d'un côté les formes inhalées (R03AC), de l'autre, toutes les autres formes pharmaceutiques (R03CC). Les formes inhalées sont, au demeurant, beaucoup plus utilisées que les autres. Elles marquent néanmoins une tendance à la baisse depuis 2001.

L'acétylcystéine et la carbocistéine constituent les expectorants les plus utilisés et leurs niveaux de consommation sont assez proches. La très forte diminution observée en 2006 est due au déremboursement en début d'année des spécialités contenant l'une ou l'autre de ces substances actives.

## **INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX**



## 6. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX

### *Liste des figures*

Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments en France en 1996 et 2006 -----	13
Figure 2 : Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques entre 1996 et 2006-----	15
Figure 3 : Evolution des ventes, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1996 et 2006-----	15
Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1996 et 2006 -----	19
Figure 5 : Part du marché officinal, en valeur, détenue par les premiers produits 1996 - 2006 -----	21
Figure 6 : Part du marché hospitalier, en valeur, détenue par les premiers produits 1996 - 2006-----	21
Figure 7 : Part du marché officinal, en quantités, détenue par les premiers produits 1996 - 2006 -----	22
Figure 8: Décomposition du marché officinal, en valeur, selon le statut des spécialités -----	23
Figure 9: Décomposition du marché officinal, en quantités, selon le statut des spécialités -----	23
Figure 10: Age moyen des produits les plus vendus en 2006 -----	24
Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins -----	31
Figure 12 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme-----	39
Figure 13 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Sang et organes hématopoïétique ---	43
Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Système cardio-vasculaire -----	45
Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments dermatologiques -----	47
Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles-----	49
Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Hormones systémiques -----	51
Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Anti-infectieux -----	53
Figure 19 : Evolution des ventes en officine en valeur – Antinéoplasiques et immunomodulateurs -----	55
Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du muscle et du squelette-----	57
Figure 21 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Système nerveux -----	59
Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Antiparasitaires et insecticides-----	63
Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur – Système respiratoire -----	65
Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Organes sensoriels -----	67
Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Divers-----	69
Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Voies digestives et métabolisme-----	71
Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Sang et organes hématopoïétiques ----	73
Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système cardio-vasculaire-----	75
Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Médicaments dermatologiques-----	77
Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles-----	79
Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Hormones systémiques -----	81
Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Anti-infectieux-----	83
Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs-----	85
Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette	87
Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux-----	89
Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Antiparasitaires et insecticides -----	91
Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système respiratoire -----	93
Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Organes sensoriels -----	95
Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers -----	97

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques -----	14
Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2006 -----	17
Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2006 -----	18
Tableau 4 : Décomposition du marché officinal des spécialités pharmaceutiques remboursables – hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix en 2006 -----	26
Tableau 5 : Ventes de Génériques en 2006 : les trente CA, en officine, les plus importants -----	28
Tableau 6 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2006 – Les trente parts les plus importantes (*) -----	29
Tableau 7 : CA réalisé en officine en 2006 : part des génériques par classe ATC (niveau 2 de la nomenclature ATC) -----	30
Tableau 8 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable) -----	34
Tableau 9 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable) -----	34
Tableau 10 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal -----	35
Tableau 11 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal -----	35
Tableau 12 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier -----	36
Tableau 13 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier -----	36

## **ANNEXE METHODOLOGIQUE**

## **7. ANNEXE METHODOLOGIQUE**

### **7.1 PROBLEMES LIES AU TRAITEMENT ET AU CONTROLE DES DONNEES**

#### **➤ Les problèmes liés au régime de remboursement**

Ces problèmes résultent du traitement sur une longue période des informations recueillies. En effet, ces informations ne reflètent qu'un état provisoire, et qui est donc susceptible d'être modifié au cours des années suivantes. Ainsi, le régime de remboursement ne constitue pas une donnée permanente : **un médicament peut être radié de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et être ensuite commercialisé en non remboursable**. Ce changement d'état, qui paraît *a priori* simple à traiter, pose en fait d'importantes difficultés pratiques dans une base de données « vivante », continuellement enrichie et corrigée.

A titre d'exemple, si l'on mesure l'évolution des ventes des spécialités remboursables sur dix ans, et que l'on prenne pour seule référence celles qui l'étaient en 2006, le taux de croissance ainsi calculé surestimerait nettement la progression réelle du marché. En effet, certains médicaments remboursables en 1996 ne l'étaient plus en 2006. Par ailleurs, d'autres médicaments ne sont plus disponibles en France alors qu'ils étaient auparavant commercialisés sous forme de spécialités remboursables. Dans les deux cas, ces spécialités ont été radiées de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux, et une recherche effectuée en prenant pour critère le régime de remboursement en 2006 ne permettra pas de les identifier.

Pour pallier cet inconvénient et disposer de séries conformes aux données du marché, il est nécessaire de reconstituer, pour chaque année, le régime de remboursement de toutes les spécialités commercialisées. Ce travail de consolidation est presque achevé. Des données portant sur le marché des médicaments remboursables figurent sur le **Tableau 4**, et la **Figure 4** ainsi que sur les tableaux concernant les contraceptifs oraux et les vaccins. Les éditions ultérieures poursuivront ce travail de partage du marché entre spécialités remboursables et spécialités non remboursables, sans pour autant le généraliser à l'ensemble des classes. En effet, il offre peu d'intérêt de présenter cette répartition pour des classes dont la presque-totalité des spécialités qui les composent sont soit remboursables, soit non remboursables.

#### **➤ Les problèmes liés à la classification ATC**

Tout changement dans la classification ATC se répercute immédiatement sur les montants des ventes des classes concernées, comme cela a été le cas, en 2000, avec le changement de classification des médicaments de la maladie d'Alzheimer. Cet effet de champ pourra ultérieurement expliquer d'éventuels écarts qui seraient constatés d'une édition à l'autre de ce document.

## **7.2 LE CALCUL DE L'AGE MOYEN DES MEDICAMENTS LES PLUS VENDUS**

L'âge de chaque médicament a été multiplié par le chiffre d'affaires que ce médicament a réalisé en 2006, en ville ou à l'hôpital. Les résultats de ces multiplications ont ensuite été additionnés pour les 202 premiers médicaments du marché des spécialités remboursables et pour les 70 premiers médicaments du marché hospitalier (représentant, dans l'un et l'autre cas, les deux tiers des ventes). Les sommes ainsi obtenues ont ensuite été respectivement divisées par le chiffre d'affaires réalisé en 2006 par les 202 spécialités remboursables et par le chiffre d'affaires réalisé par les 70 médicaments hospitaliers. Les résultats de ces deux divisions donnent respectivement l'âge moyen pondéré pour les médicaments remboursables et pour les médicaments agréés à l'usage des collectivités.